

Cote du document: IFAD12/3/R.2  
Point de l'ordre du jour: 4  
Date: 25 septembre 2020  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## **Projet de rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA**

### **Relèvement, reconstruction, résilience**

#### **Note à l'intention des membres de la Consultation**

##### Responsables:

##### Questions techniques:

##### **Ronald Hartman**

Directeur  
Division de l'engagement, des partenariats et de la  
mobilisation des ressources à l'échelle mondiale  
téléphone: +39 06 5459 2610  
portable: +39 331 684 7665  
courriel: r.hartman@ifad.org

##### **Leon Williams**

Responsable principal des partenariats, reconstitution  
téléphone: +39 06 5459 2809  
portable: +39 366 783 5759  
courriel: l.williams@ifad.org

##### Transmission des documents:

##### **Deirdre Mc Grenra**

Cheffe  
Gouvernance institutionnelle et  
relations avec les États  
membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA —  
Troisième session

Rome, 19-21 octobre 2020

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>iii</b>
<b>Note à propos du projet de rapport</b>	<b>iv</b>
<b>Résumé</b>	<b>v</b>
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>I. Contexte</b>	<b>3</b>
<b>II. Orientations stratégiques et proposition de valeur pour FIDA12</b>	<b>10</b>
<b>III. Intensifier et élargir l'impact durant FIDA12 pour ne laisser personne de côté</b>	<b>15</b>
A. Intensifier l'impact grâce à une plus grande prise en compte des thématiques transversales	15
B. Un ciblage stratégique de la fragilité et de la résilience	20
C. Accorder en priorité les ressources de base du FIDA aux pays les plus pauvres tout en fournissant un appui aux populations rurales pauvres d'autres régions	24
D. Poursuivre le renforcement de l'impact du FIDA grâce à des partenariats stratégiques	27
<b>IV. Mise en œuvre de programmes de pays porteurs de transformation</b>	<b>30</b>
A. Appui au relèvement, à la reconstruction et à la résilience, grâce à une gestion améliorée du portefeuille	31
B. Des résultats pérennes à plus grande échelle pour un impact durable	39
C. Une boîte à outils élargie pour les pays afin de répondre à l'évolution des besoins des ruraux pauvres	42
<b>V. Changement institutionnel porteur de transformation</b>	<b>46</b>
<b>VI. Cadre financier porteur de transformation pour FIDA12</b>	<b>49</b>
A. Les scénarios financiers de FIDA12 et leur impact	53
<b>VII. Rapports sur les résultats obtenus et les progrès accomplis durant FIDA12</b>	<b>62</b>
<b>VIII. Dispositions relatives à l'examen à mi-parcours de FIDA12 et à la Consultation sur FIDA13</b>	<b>63</b>
<b>IX. Recommandation</b>	<b>63</b>
 <b>Annexes</b>	
I. Matrice des engagements et des mesures contrôlables de FIDA12	
II. Cadre de gestion des résultats pour FIDA12 (2022-2024)	
III. Taux d'actualisation applicables aux prêts concessionnels de partenaires pour FIDA12	
IV. Taux de change pour FIDA12	
V. [Résumé des débats sur le reclassement/la transition]	
VI. [Programme PSPF]	
VII. [ASAP+]	
VIII. [Projet de résolution sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA]	
IX. [Directives relatives aux annonces de contribution des Membres à FIDA12]	

## Encadrés, figures et tableaux

### Encadrés

- Encadré 1: Impacts de la COVID-19 sur les programmes du FIDA et mesures adoptées à cet égard
- Encadré 2: Pourquoi le FIDA?
- Encadré 3: Enseignements permettant de renforcer l’approche du FIDA dans les situations de fragilité
- Encadré 4: Transformer la mobilisation du FIDA au Sahel
- Encadré 5: Le Programme pour la résilience du monde rural
- Encadré 6: Allocation des ressources durant FIDA12
- Encadré 7: Participation du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement
- Encadré 8: Approches programmatiques par étapes
- Encadré 9: La taille optimale des projets du FIDA
- Encadré 10: Pour accroître l’efficacité – un plan d’action pour l’obtention plus rapide de résultats
- Encadré 11: Priorités relatives à l’utilisation des TIC pour mettre à profit l’innovation au cours de FIDA12 et au-delà
- Encadré 12: Renforcer la résilience et garantir des impacts durables
- Encadré 13: Programme de dons à effet catalyseur du FIDA

### Figures

- Figure 1: Théorie du changement pour FIDA12
- Figure 2: Incidence potentielle de la COVID-19 sur la pauvreté à l’échelle mondiale
- Figure 3: Incidences de la COVID-19 sur les niveaux de pauvreté, par région
- Figure 4: Le rôle unique du FIDA dans l’architecture de l’aide internationale
- Figure 5: Théorie du changement du FIDA pour la participation à l’élaboration des politiques
- Figure 6: Renforcer et mesurer la participation à l’élaboration des politiques pour favoriser la reproduction à plus grande échelle au cours de FIDA12
- Figure 7: Programmes de pays pour FIDA12 – alignement et complémentarité
- Figure 8: Effectifs du FIDA sur le terrain/au siège: entre 2014 et 2024
- Figure 9: Changement institutionnel: contribution au modèle opérationnel de FIDA12
- Figure 10: Ration d’efficacité du FIDA: entre 2016 et 2024
- Figure 11: Composition du programme de prêts et dons pour FIDA12
- Figure 12: Scénarios relatifs au programme de prêts et dons pour FIDA12, par catégorie de revenus
- Figure 13: Scénarios pour FIDA12: allocations relatives par catégorie de revenus et par montant absolu des allocations aux PRITS

### Tableaux

- Tableau 1: Scénarios de reconstitution des ressources et programme de prêts et dons pour FIDA12
- Tableau 2: Scénarios et impact de FIDA12
- Tableau 3: Répartition de l’impact de FIDA12 d’après le nombre de personnes dont le revenu augmente, par scénario
- Tableau 4: Impact de l’ASAP+ et du Programme PSPF

## Sigles et acronymes

ASAP+	Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne
BMD	banque multilatérale de développement
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
CSST	coopération Sud-Sud et triangulaire
DTS	Droit de tirage spécial
EUR	Euro
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA12	Douzième reconstitution des ressources du FIDA
FMI	Fonds monétaire international
GBP	Livre sterling
IFI	institution financière internationale
initiative 3S	initiative Soutenabilité, stabilité, sécurité en Afrique
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
IPBES	Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
JPY	Yen
ODD	objectif de développement durable
ODI	Overseas Development Institute
PAM	Programme alimentaire mondial
PAOPA	Programme d'appui aux organisations paysannes africaines
PFR	pays à faible revenu
PRI	pays à revenu intermédiaire
PRITI	pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure
PRITS	pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure
Programme PSPF	Programme de participation du secteur privé au financement
RIDE	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
RMB	Renminbi
RNB	revenu national brut
RPSF	Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
TIC	technologies de l'information et de la communication

## **Projet de rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA**

### **Note à propos du projet de rapport**

*Le présent projet de rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), présenté à la troisième session de la Consultation, propose un premier résumé des documents, présentations et débats de la Consultation. Le rapport contient notamment un projet de matrice des engagements et des mesures contrôlables pour la période couverte par FIDA12, ainsi qu'un point sur la mise en œuvre des engagements souscrits au titre de FIDA11. La version finale de ce rapport, qui sera présentée à la dernière session de la Consultation, sera actualisée pour tenir compte des résultats de la troisième session et des nouvelles discussions menées avec les États membres.*

*À l'issue de la dernière session, un tableau des annonces de contributions reçues durant ladite session sera ajouté, et ce tableau sera régulièrement mis à jour jusqu'à la tenue de la quarante-quatrième session du Conseil des gouverneurs, en février 2021.*

## Résumé

1. La Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) se déroule à une période charnière: alors qu'il ne reste plus que dix ans pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), les effets des chocs critiques – notamment l'instabilité croissante du climat et les effets socio-économiques de la crise provoquée par la COVID-19 – mettent en péril les progrès accomplis en vue d'éliminer la pauvreté et la faim. Les populations rurales sont touchées de manière disproportionnée. À l'évidence, sans investissement dans les populations rurales, les ODD resteront lettre morte.
2. Le FIDA redouble aujourd'hui d'efforts pour relever ce défi. FIDA12 se caractérise par une évolution du modèle opérationnel du Fonds vers un système financier, stratégique et programmatique plus global favorisant l'apport de transformations systémiques au profit des populations rurales. L'accent sera mis sur l'obtention de résultats concrets sur le terrain. Cette évolution s'inscrit dans le prolongement du train de réformes financières et institutionnelles récemment mis en œuvre et suppose la pleine utilisation de tous les outils qui sont à la disposition du FIDA pour obtenir des résultats et obtenir des impacts de plus vaste portée. FIDA12 cible davantage les besoins des populations qui sont de longue date marginalisées et les facteurs de fragilité. L'évolution du modèle vise à conforter le rôle du Fonds au sein de l'architecture de l'aide internationale et à compléter sa collaboration avec les pouvoirs publics par des partenariats stratégiques.
3. Alors que les incertitudes et les crises se multiplient à l'échelle mondiale, les orientations adoptées pour FIDA12 peuvent donner à l'institution les moyens de doubler son impact à l'horizon 2030, en augmentant chaque année les revenus de 40 millions de femmes et d'hommes en milieu rural, tout en renforçant l'efficacité et la durabilité des activités et en utilisant les ressources de manière plus optimale.
4. On trouvera ci-après un résumé des dix messages clés de la Consultation sur FIDA12, ainsi que des principales cibles convenues dans le but d'accroître les financements, les résultats et l'impact du FIDA sur la période 2022-2024.

**Message clé n° 1: Le FIDA, qui est la seule organisation internationale de développement ayant pour mission de transformer les économies rurales, contribue de manière fondamentale à la réalisation des ODD n°s 1 et 2, qui ne pourront pas être atteints sans une action axée sur les ruraux pauvres.**

5. La faim se répand: d'après le rapport intitulé *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020*, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire a augmenté pour atteindre près de 750 millions en 2019, essentiellement par suite de situations de fragilité, de la variabilité du climat, de phénomènes météorologiques extrêmes et du repli économique. L'extrême pauvreté se concentre de plus en plus dans un petit nombre de pays à faible revenu et dans des poches de pauvreté dans des pays à revenu intermédiaire. À l'échelle mondiale, l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté sont surtout prévalentes dans les populations rurales particulièrement vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes, les autochtones et les personnes handicapées. Environ les trois quarts des personnes les plus pauvres et les plus touchées par l'insécurité alimentaire dans le monde sont des ruraux.
6. La pandémie de COVID-19 a déclenché le plus grand choc économique mondial de ces dernières décennies et pourrait se traduire par une "décennie perdue" dans les pays en développement. Elle menace de faire basculer quelque 100 millions de personnes de plus dans l'extrême pauvreté et d'accroître de 132 millions le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde, et ce uniquement en 2020. Elle met en lumière les lacunes des systèmes alimentaires, notamment en perturbant les chaînes d'approvisionnement. Ses effets sont encore aggravés par la fragilité croissante et l'augmentation rapide des chocs liés au climat, dont les répercussions

sont plus graves pour les populations rurales pauvres et marginalisées qui sont moins en mesure d'y faire face.

7. Il est indispensable d'accroître et de pérenniser les investissements dans les populations rurales pour atteindre les ODD n<sup>os</sup> 1 et 2 et honorer la promesse de "ne laisser personne pour compte" inscrite dans le Programme 2030. Seul organisme et fonds international de développement ayant pour mission unique de transformer l'agriculture, les économies rurales et les systèmes alimentaires, le FIDA a un rôle de premier plan à jouer en s'assurant que les financements mondiaux accordés à l'appui du développement – et les ressources propres des pays en développement – bénéficient aux populations rurales. Les investissements, qu'il effectue suivant une approche inclusive, ciblent des priorités multiples, en aidant les populations rurales pauvres à s'adapter à des chocs climatiques de plus en plus importants et à gérer les ressources naturelles. Ils appuient également l'autonomisation économique des femmes, l'amélioration de l'état nutritionnel et la création de débouchés pour les jeunes dans les collectivités rurales. Le FIDA joue un rôle de premier plan dans l'architecture internationale du développement agricole et rural et complète les interventions d'autres organisations œuvrant dans les domaines agricoles et ruraux, en épaulant de manière singulière des populations qui ne bénéficieraient autrement d'aucun appui.

**Message clé n° 2: Face à la COVID-19 et à d'autres défis mondiaux pressants, le FIDA doit doubler et intensifier son impact.**

8. Les effets de la pandémie de COVID-19 qui commencent à se manifester, conjointement à ceux de chocs climatiques et socioéconomiques plus fréquents, font ressortir la nécessité d'accroître les investissements financiers à l'appui du relèvement, de la reconstruction et de la résilience. Ces investissements doivent viser sans attendre, au-delà de l'aide d'urgence, à lutter contre les répercussions socioéconomiques de plus en plus graves de la pandémie sur les populations les plus pauvres et vulnérables de la planète. La demande d'aide publique au développement, en particulier dans le secteur rural, devrait s'accroître sensiblement en raison de la pandémie actuelle. En parallèle, les projections indiquent que le déficit de financement des ODD n<sup>os</sup> 1 et 2 continue de se creuser alors qu'on estime à 160 milliards d'USD le montant annuel des ressources nécessaires au cours de la prochaine décennie rien que pour l'objectif n<sup>o</sup>2.
9. Le FIDA est prêt à contribuer dans une plus large mesure au renforcement de la résilience des populations rurales et des systèmes alimentaires, en mettant l'accent sur la protection des moyens d'existence et des progrès réalisés dans le domaine du développement. En réponse à la forte demande émanant de ses États membres, le FIDA s'emploie à faire face à la pandémie de COVID-19 en mobilisant des appuis essentiels – dans les domaines financier, technique, stratégique et des savoirs – pour protéger les moyens d'existence des groupes cibles de l'institution. Il a, ce faisant, mis en relief la pertinence de son action pour le renforcement de la résilience des ruraux pauvres.
10. Face aux défis qui se posent à l'échelle mondiale, il importe de redoubler d'efforts pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim et pour renforcer la résilience aux crises futures. Le FIDA peut jouer un rôle de premier plan à cet égard en élargissant la portée et en accroissant l'intensité de son impact. Actuellement, les opérations qu'il mène aident 20 millions de personnes à accroître leurs revenus d'au moins 20% par an. Grâce au soutien de ses États membres, l'institution a le potentiel de doubler cet impact d'ici à 2030, pour porter ce nombre à 40 millions de personnes par an, et l'accroître considérablement. Intensifier l'impact signifie revoir à la hausse les ambitions du FIDA pour les thèmes transversaux; cibler les populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment les peuples autochtones et les personnes handicapées; mettre l'accent sur les pays les plus pauvres et les situations de fragilité; veiller à ce que chaque bénéficiaire voie sa

production, ses revenus, sa nutrition et sa résilience s'améliorer davantage et plus durablement. Il sera possible d'atteindre cet objectif en augmentant progressivement l'impact du Fonds au cours des trois prochains cycles de reconstitution, et en fixant la cible, à savoir le nombre de personnes dont le revenu augmente pour FIDA12, à environ 27 millions. Il faudra à cette fin diversifier les ressources, mettre davantage l'accent sur le changement systémique et collaborer avec une gamme de partenaires plus étendue.

11. Pour élargir et intensifier l'impact et optimiser les contributions du Fonds à la réalisation des ODD, le modèle opérationnel de FIDA12 vise à assurer l'exécution d'un ensemble plus intégré de mesures financières, stratégiques et programmatiques sources de synergies pour favoriser un changement systémique. Le FIDA devra pour cela consolider son approche programmatique au niveau des pays, tout en renforçant sa capacité à assembler et à déployer des financements à l'aide de divers instruments.

**Message clé n° 3: Le FIDA a un rôle de chef de file à jouer en s'assurant que le financement de l'action climatique au niveau mondial profite aux petits producteurs et aux populations rurales pauvres, et que l'accent mis sur les questions de genre, la nutrition, la jeunesse, les peuples autochtones et les personnes handicapées permet d'intensifier son impact.**

12. Durant FIDA12, les thèmes transversaux prioritaires du FIDA seront au cœur de son approche programmatique dans chaque pays et inscriront davantage son action dans une optique de durabilité. Des efforts seront également déployés en vue de renforcer les mesures prises, durant FIDA11, pour resserrer les liens entre les thèmes transversaux, à savoir l'environnement et les changements climatiques, le genre, la jeunesse et la nutrition.
13. L'agriculture et le climat sont fondamentalement interconnectés. L'augmentation de la variabilité du climat menace la survie et les moyens d'existence des populations rurales, qui dépendent en majorité des ressources naturelles. Étant donné qu'il cible particulièrement les personnes les plus pauvres, notamment les petits producteurs, dans les zones les plus difficiles d'accès, le FIDA est extrêmement bien placé pour s'assurer que les populations rurales reçoivent l'appui et les financements dont elles ont besoin pour s'adapter aux menaces posées par les changements climatiques. Ces populations étant souvent les gardiennes des ressources naturelles, il s'ensuit qu'investir dans leurs moyens d'existence peut aussi offrir des possibilités d'atténuation des changements climatiques et de préservation de la biodiversité.
14. De plus amples efforts axés sur l'environnement et le climat, ainsi que sur la promotion de l'inclusion sociale, seront déployés durant FIDA12. L'accent sera davantage mis sur le financement de l'action climatique dans les projets d'investissement du FIDA et sur l'augmentation, à hauteur de 35%, de la part des financements climatiques dans le programme de prêts et dons de FIDA12. Le nouveau Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (+) permettra d'affecter des ressources ciblées au profit du renforcement de la résilience climatique des petits producteurs dans les pays ayant les plus faibles revenus. Le FIDA collaborera de plus en plus avec les structures de financement climatique, telles que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation en vue de compléter ses investissements. Le Fonds prendra également en compte les considérations relatives à la biodiversité dans ses opérations dans le cadre de son évaluation environnementale et climatique et aidera les petits producteurs à tirer parti de la biodiversité pour réaliser des avancées en matière de développement (comme l'amélioration de la nutrition), tout en contribuant aux efforts mondiaux de conservation.



15. Le FIDA continuera de promouvoir l'inclusion sociale au moyen de ses investissements, en privilégiant l'apport de changements porteurs de transformation à l'appui de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, de la nutrition, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, des peuples autochtones et des personnes handicapées. Durant FIDA12, le Fonds veillera à ce que 35% des projets qu'il finance adoptent, dès leur conception, une approche porteuse de transformation dans les rapports entre les sexes, en ciblant les causes profondes des inégalités. Il continuera de mesurer son impact sur l'état nutritionnel des populations rurales au niveau institutionnel et il portera une attention accrue à la jeunesse rurale, en veillant à ce que les jeunes et l'emploi de ces derniers figurent explicitement au nombre des priorités de 60% des nouveaux projets d'investissement. Il actualisera sa politique en matière de ciblage, renouvèlera sa stratégie relative aux peuples autochtones et veillera à ce que ces derniers soient ciblés en priorité dans au moins 10 nouveaux projets pendant FIDA12. Le FIDA commencera à intégrer le ciblage explicite des personnes handicapées dans son portefeuille et élaborera une stratégie afin de hiérarchiser et d'éclairer les interventions, et il veillera à ce que les personnes handicapées soient incluses comme groupe cible prioritaire dans au moins cinq projets durant cette même période.

**Message clé n° 4: Le FIDA portera une attention accrue aux facteurs de fragilité.**

16. Selon les estimations, 80% des personnes extrêmement pauvres dans le monde vivront dans des contextes fragiles d'ici à 2030. Les situations de fragilité ont des incidences disproportionnées sur les personnes et les groupes de population les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles, et elles sont l'une des principales causes des migrations et des crises humanitaires. Elles peuvent avoir de graves conséquences sur la production agricole et les moyens d'existence, en privant les populations d'accès aux ressources nécessaires à la production.
17. Le FIDA joue un rôle particulier dans les situations de fragilité, car il complète les opérations de secours en orientant son action sur le relèvement et la résilience des populations rurales et en aidant à protéger et à restaurer leurs moyens d'existence. Il intervient particulièrement dans les domaines où il peut mettre à profit ses compétences spécialisées en assurant un appui aux petits producteurs dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, en s'attaquant aux questions de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et en renforçant les institutions rurales, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles.
18. Le FIDA devra préciser les moyens dont il dispose pour s'attaquer aux causes profondes de l'extrême pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans les situations de fragilité et de conflit pendant FIDA12. Il se fondera, à cette fin, sur un examen des interventions menées dans les situations de fragilité durant cette période, en tenant compte des enseignements qui se dégagent de l'application de la Stratégie d'engagement dans les pays présentant des situations de fragilité et du Programme spécial pour les pays présentant des situations de fragilité, dans le but d'améliorer les résultats qu'il obtient en ce qui concerne le renforcement de la résilience, la réduction des besoins humanitaires et la mise en place d'actions efficaces dans les situations de conflit. Les domaines d'action prioritaires comprennent notamment le recours accru aux évaluations de la fragilité dans les contextes fragiles et l'utilisation d'outils existants et nouveaux pour répondre aux besoins des pays en situation de fragilité. Le FIDA adaptera ses interventions aux conditions particulières régnant dans les pays et les régions en situation de fragilité et de conflit, et élaborera des initiatives visant à renforcer son action au Sahel et dans la Corne de l'Afrique dans le but d'augmenter les ressources et de renforcer la collaboration avec les partenaires. Le Fonds veillera également à ce qu'au moins

25% des ressources de base continuent d'être allouées aux situations de majeure fragilité durant FIDA12.

**Message clé n° 5: Les investissements des ressources de base du FIDA cibleront les pays les plus pauvres.**

19. Le FIDA, qui a pour mission particulière de ne laisser personne de côté, doit continuer d'affecter ses ressources de manière à donner la priorité aux plus pauvres. Pendant FIDA12, [les ressources de base du FIDA – qui permettent à l'institution d'accorder des financements aux conditions les plus favorables – seront intégralement consacrées à la satisfaction des besoins des pays les plus pauvres, à savoir les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure]. Compte tenu du rôle extrêmement important qu'ils jouent en leur qualité de membres du FIDA et de partenaires de développement, et dans le but d'élargir les avantages procurés aux ruraux pauvres, [les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure bénéficieront à hauteur de 11 à 20% du programme de prêts et dons du FIDA en obtenant accès à des ressources empruntées.]
20. La méthode d'allocation des financements sera ajustée durant FIDA12 de manière à mieux répondre aux besoins des pays en matière de développement. Si l'allocation des ressources de base continuera d'être déterminée par le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA, [l'accès aux ressources empruntées sera régi par un nouveau Mécanisme d'accès aux ressources empruntées.] Le SAFP et [le Mécanisme d'accès aux ressources empruntées] permettront conjointement d'assurer un appui diversifié face à l'évolution des besoins des pays. Le FIDA continuera en outre de veiller à ce que 50% des ressources de base soient allouées à l'Afrique, dont 45% à l'Afrique subsaharienne.

**Message clé n° 6: Le FIDA s'appuiera sur une participation accrue à l'élaboration des politiques et sur des partenariats stratégiques renforcés pour élargir et intensifier son impact.**

21. L'agriculture pourrait être à l'origine d'une augmentation de la croissance rurale de 2 000 milliards d'USD si les politiques et les investissements requis sont poursuivis. Une grande partie de cette croissance pourrait bénéficier aux petits producteurs des pays en développement. Pour concrétiser les possibilités offertes par l'agriculture, il convient de transformer le secteur pour lui permettre d'adopter des modes d'exploitation durables et veiller à ce que les petits producteurs puissent accéder aux marchés et poursuivent des activités fructueuses et rentables tout en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le FIDA a un rôle majeur à jouer.
22. Les partenariats stratégiques – ceux qui ont pour objet de produire des résultats en matière de développement – sous-tendent tous les efforts du FIDA et lui permettent d'avoir un effet catalyseur. Dans le cadre de l'approche qu'il suit en matière de partenariat, le Fonds commence par étroitement aligner ses programmes de pays sur les priorités nationales; il lui faut donc forger de solides partenariats avec les pouvoirs publics et les autres acteurs du développement opérant dans le pays, notamment d'autres organismes, multilatéraux et bilatéraux, et des acteurs non étatiques.
23. Le FIDA joue un rôle crucial en regroupant des financements pour le développement agricole et rural, et ses partenariats stratégiques dans les pays contribuent de manière déterminante à mobiliser des cofinancements, qui apportent des ressources supplémentaires au profit des groupes cibles du Fonds. Malgré les obstacles au financement du développement au niveau mondial, le FIDA continuera de viser à mobiliser des cofinancements pour élargir son impact au profit des ruraux pauvres et maintiendra sa cible de cofinancement au ratio de 1:1,4 durant la période couverte par FIDA12.

24. Le FIDA bénéficie en outre de la production et du partage de savoirs, de l'innovation et d'une participation renforcée à l'élaboration des politiques au niveau mondial et national, grâce aux partenariats qu'il a forgés avec un large éventail d'acteurs stratégiques. Il s'agit notamment d'autres organismes des Nations Unies, de banques multilatérales de développement et de donateurs bilatéraux, ainsi que d'organisations paysannes, avec lesquelles le FIDA collabore depuis longtemps à la poursuite d'actions conjointes de plaidoyer et d'élaboration des politiques, et d'acteurs clés du secteur privé, avec lesquels le FIDA peut désormais travailler directement grâce à une large gamme d'outils. L'approche du FIDA en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) sera aussi intégrée dans l'ensemble du portefeuille durant FIDA12 comme outil clé, et de nouvelles méthodologies seront exposées dans la nouvelle stratégie de CSST de l'institution.

**Message clé n° 7: Les programmes de pays porteurs de transformation seront le principal instrument utilisé pour obtenir des résultats au profit des ruraux pauvres pendant FIDA12.**

25. Durant FIDA12, le Fonds renforcera l'appui qu'il apporte aux pays pour les aider à surmonter leurs problèmes les plus pressants dans les domaines de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté rurale, des changements climatiques et des situations de fragilité. À cette fin, il accroîtra sa présence dans les pays et proposera des programmes adaptés afin d'aider les pays à atteindre leurs objectifs prioritaires de développement et d'intervenir en fonction des besoins et des possibilités.
26. Cette approche programmatique sur mesure sera basée sur l'application de pratiques de gestion plus adaptatives, axées sur l'apprentissage, qui évolueront en fonction des risques ou des chocs qui pourront survenir et compromettre la réalisation des objectifs de développement et l'obtention de résultats. Pour optimiser son impact au profit des bénéficiaires, le FIDA améliorera également la gestion de son portefeuille: il donnera la priorité aux domaines dans lesquels aucun progrès n'est plus réalisé, notamment en accordant une attention particulière à l'efficacité au niveau des projets, au suivi-évaluation de ces derniers et à la durabilité des avantages, et il élaborera des plans d'action indiquant les mesures correctives à prendre dans chaque domaine.
27. Le FIDA mettra aussi l'accent sur les domaines susceptibles de produire un effet catalyseur pendant FIDA12. Par exemple, il portera une attention accrue à la participation à l'élaboration des politiques afin de promouvoir des changements systémiques au bénéfice des groupes cibles, ainsi qu'à la promotion et à l'intégration de l'innovation dans les approches et les technologies à l'échelle du portefeuille. Il étudiera, en pratique, les méthodes et les instruments permettant d'assurer une participation à plus grande échelle à l'élaboration des politiques et de regrouper au niveau des programmes de pays les données sur les effets produits par les politiques. Il mettra aussi au point un modèle opérationnel et des directives pour l'innovation et veillera à ce que 50% des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et des notes de stratégie de pays approuvées pour FIDA12 recensent les possibilités d'action associées aux technologies de l'information et de la communication au service du développement et à ce qu'au moins cinq projets comprennent des approches agricoles numériques.
28. Les résultats obtenus sur le terrain tiennent principalement au programme de prêts et dons, mais il faudra dégager des ressources supplémentaires considérables pour réaliser les ODD nos 1 et 2 et répondre à l'évolution des besoins des États membres. Le FIDA s'appuie donc actuellement sur ses ressources de base pour attirer des financements et des capacités supplémentaires, dans le but de concrétiser ses objectifs de développement pendant FIDA12. Le Programme de participation du secteur privé au financement (Programme PSPF) sera un nouveau moyen de catalyser des financements privés au profit des microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales, en mettant l'accent sur la création

d'emplois pour les jeunes et les femmes et en travaillant directement avec un nouvel ensemble d'acteurs du secteur privé. L'ASAP+<sup>1</sup> développera la capacité du FIDA à orienter des financements supplémentaires critiques en faveur de l'action climatique vers les petits producteurs, et permettra à l'institution de compléter son programme de prêts et dons par des interventions supplémentaires à fort impact. Le recadrage du programme ordinaire de dons du FIDA permettra de libérer des financements complémentaires à effet catalyseur au profit d'activités hors prêts qui créent un environnement propice à la reproduction à plus grande échelle d'activités axées, notamment, sur la participation à l'élaboration des politiques, la gestion des savoirs et les partenariats. Une nouvelle politique en matière de dons sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration avant le début de FIDA12.

**Message clé n° 8: Les programmes de pays porteurs de transformation seront exécutés au moyen de capacités institutionnelles renforcées et de financements appropriés.**

29. FIDA12 donnera lieu à la consolidation des récents changements institutionnels dans le but d'améliorer la production de résultats porteurs de transformations, ainsi qu'à la mise en place des capacités requises pour proposer les services, les produits et les compétences spécialisées dont ont besoin les États membres. Concrètement, le FIDA portera son degré de décentralisation à environ 45%, jugeant que cela est nécessaire pour améliorer l'exécution au niveau des pays, tout en optimisant le ratio d'efficacité. Il renforcera également ses compétences techniques, de manière à demeurer le partenaire privilégié en raison de l'excellence de ses prestations dans le domaine du développement agricole et rural. Enfin, le FIDA poursuivra ses efforts pour prévenir et réprimer le harcèlement sexuel ainsi que l'exploitation et les atteintes sexuelles, notamment en élaborant des plans d'action biennaux, dans le droit fil des efforts menés à l'échelle du système des Nations Unies.

**Message clé n° 9: Le FIDA consolidera ses réformes financières pour renforcer encore plus son architecture financière et optimiser ses financements au profit de tous les bénéficiaires.**

30. Les récentes réformes financières – en particulier, la réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette, la Politique d'adéquation des fonds propres, la Politique de liquidité, la méthode de détermination des ressources disponibles pour engagement et le Cadre de gestion actif-passif – et le Cadre d'emprunt intégré du FIDA seront pleinement en vigueur durant FIDA12. Ces instruments forment la base d'une structure financière institutionnelle et d'un cadre de gestion des risques plus complets, axés à la fois sur le maintien de la viabilité financière à long terme de l'institution et sur la contribution aux efforts déployés au niveau international pour consolider le financement du développement durable au profit de ses emprunteurs.
31. Comme lors des précédents cycles de reconstitution, les ressources de base provenant des reconstitutions demeureront le socle du modèle financier du FIDA: seules les ressources issues des reconstitutions permettent au Fonds de financer les pays les plus pauvres et les plus endettés, qui constituent l'élément central de sa mission. Durant FIDA12, le Fonds aura davantage recours à l'emprunt de manière à accroître les financements pour tous les pays admissibles et renforcer l'impact des investissements. Pour atteindre les niveaux cibles du programme de prêts et dons, il devra diversifier ses sources de financement et obtenir l'appui des États membres en faveur d'emprunts souverains. Le Cadre d'emprunt intégré

<sup>1</sup> L'ASAP+ est l'un des trois grands piliers du Programme du FIDA pour la résilience du monde rural, programme-cadre mondial qui sera axé sur la réduction des facteurs climatiques favorisant l'insécurité alimentaire, les migrations irrégulières et la dégradation des terres. Le Programme du FIDA pour la résilience du monde rural s'articulera autour des trois piliers suivants: l'ASAP+; l'initiative Soutenabilité, stabilité, sécurité en Afrique; l'appui du Fonds vert pour le climat en faveur de l'initiative Muraille verte pour le Sahara.

contribuera de manière déterminante à élargir la base de prêteurs du FIDA et la gamme des instruments d'emprunt à sa disposition.

**Message clé n° 10: Le FIDA est prêt à intensifier son impact durant FIDA12, mais a besoin pour ce faire d'un appui financier plus important des États membres.**

32. Il est nécessaire de disposer de plus amples ressources financières pour accroître l'impact et combler le déficit de financement de manière à éliminer la pauvreté et la faim. Pour pouvoir s'acquitter de son mandat et accroître sa contribution à la réalisation des ODD, le FIDA a besoin de recevoir des contributions de base plus importantes lors des reconstitutions, de démultiplier l'impact des ressources existantes en contractant des emprunts, d'obtenir des financements supplémentaires dans le cadre d'initiatives thématiques, comme les financements climatiques, et de recueillir le soutien d'acteurs non étatiques, comme le secteur privé et des fondations.
33. Les contributions de base aux reconstitutions constituent l'assise de ces efforts. Seuls les scénarios de reconstitution les plus favorables – le scénario D (1,55 milliard d'USD) et le scénario E (1,75 milliard d'USD) – permettront au FIDA de maintenir le niveau d'assistance qu'il fournit aujourd'hui aux pays les plus pauvres et les plus endettés. Les contributions supplémentaires des États membres au Programme PSPF et à l'ASAP+ sont aussi essentielles à l'élargissement de la portée et à l'intensification de l'impact du FIDA. Toutefois, seul le scénario E, conjugué à l'apport de contributions importantes au Programme PSPF et à l'ASAP+, cadre avec l'objectif d'un doublement de l'impact du FIDA à l'horizon 2030. Il est nécessaire d'engager cette action commune résolue pour maximiser l'appui financier du FIDA aux populations rurales pauvres et concourir à la réalisation des ODD.

# Projet de rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA

## Introduction

1. Tous les trois ans, les États membres du FIDA se réunissent pour examiner la performance du Fonds, s'accorder sur ses orientations et priorités futures, et reconstituer ses ressources, dans le cadre d'un processus appelé "consultation sur la reconstitution des ressources".
2. À sa quarantième-troisième session, en février 2020, le Conseil des gouverneurs a établi la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) et lui a demandé de soumettre un rapport sur les résultats de ses délibérations à la quarante-quatrième session, en février 2021. **[Les représentants des États membres du FIDA se sont réunis à quatre reprises en 2020 dans le cadre de la Consultation sur FIDA12. La Consultation a finalisé et entériné le présent rapport le 11 décembre 2020].**
3. Les membres de la Consultation sur FIDA12 ont reconnu que, par son action résolument axée sur la transformation du monde rural et l'autonomisation des populations rurales en situation d'extrême pauvreté et d'insécurité alimentaire, le FIDA contribuait d'une manière singulière et déterminante au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable (ODD). Ils ont souligné l'impact du FIDA, dont les investissements ont profité à 132 millions de bénéficiaires en 2020, et permis à quelque 15 millions de petits producteurs d'accroître leur production annuelle et à 20 millions de femmes et d'hommes vivant en milieu rural d'améliorer sensiblement leurs revenus<sup>2</sup>.
4. À dix ans de l'échéance fixée pour la réalisation des ODD, il a été convenu que le FIDA devait avoir pour ambition de doubler son impact d'ici à 2030, tout en renforçant l'efficacité et la durabilité de ses interventions, de manière à optimiser l'utilisation des ressources. Pour cela, le FIDA doit prendre une trajectoire d'investissement à même d'augmenter les revenus de 40 millions de ruraux chaque année d'ici à 2030. Il est donc primordial que FIDA12 repose sur des assises solides, comme indiqué dans les scénarios financiers figurant à la section VI du présent rapport.
5. Les membres de la Consultation ont convenu que le FIDA avait engagé d'importantes mesures ces dernières années pour ne plus se limiter essentiellement à l'exécution de projets, mais offrir aux États membres un appui complet et personnalisé, pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale et favoriser le caractère inclusif, la productivité, la résilience et la durabilité des systèmes alimentaires. Cette évolution se reflète dans le modèle opérationnel envisagé pour FIDA12, lequel vise à exécuter un dispositif plus complet intégrant les dimensions financières, stratégiques et programmatiques à l'appui d'un changement systémique.
6. La structure et les objectifs du modèle opérationnel proposé pour FIDA12 sont repris dans la théorie du changement décrite à la figure 1. À l'échelon le plus élevé (niveau 1), le FIDA continuera de contribuer de manière importante aux ODD n<sup>os</sup> 1 et 2, et d'apporter son concours à la concrétisation d'autres ODD, notamment ceux axés sur l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes, le climat et la justice. Au deuxième niveau, le FIDA s'emploiera à amplifier et à approfondir l'impact de son action pour le développement dans le cadre du Programme 2030, en accélérant l'exécution de ses activités et en renforçant la résilience.

<sup>2</sup> FIDA, Rapport 2020 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement.

7. Au troisième niveau (résultats opérationnels), le FIDA mettra l'accent sur les programmes de pays porteurs de transformation. Il lui faudra, pour cela, entretenir des relations plus étroites avec un éventail de clients, approfondir la démarche d'intégration des thématiques transversales et proposer une gamme élargie de solutions, notamment par l'introduction d'instruments de financement innovants, comme le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) et le Programme de participation du secteur privé au financement (Programme PSPF). À l'appui de l'exécution de programmes de pays porteurs de transformation, le FIDA poursuivra ses efforts pour consolider la transformation institutionnelle (personnel, processus et systèmes) et la transformation financière (préservation de la viabilité financière tout en maximisant les ressources à destination des pays les plus pauvres), en vue de renforcer et de doubler son impact.

Figure 1  
Théorie du changement pour FIDA12



8. Le modèle opérationnel de FIDA12, qui vise à élargir et à approfondir l'impact et à favoriser la relance, la reconstruction et la résilience des populations rurales pauvres et vulnérables, s'appuie sur deux grands principes. Le premier de ces principes est la **proximité**. L'objectif consiste notamment à poursuivre la décentralisation afin d'accroître de 32% à 45% la part des effectifs en poste dans des pôles régionaux et des bureaux de pays autonomes du FIDA. Le second principe, facilité par la logique de proximité, est la nécessité pour le FIDA d'adopter une **approche adaptative** de l'action pour le développement. Les méthodes de gestion adaptative mettent l'accent sur la capacité d'apprendre, d'intervenir et de s'adapter.
9. Les membres de la Consultation sont convaincus que le FIDA est en mesure d'atteindre ces objectifs ambitieux, compte tenu des solides résultats obtenus jusqu'à présent. À l'heure actuelle, plus de 132 millions de ruraux bénéficient des interventions du FIDA.

Chaque année, grâce au Fonds, plus de 20 millions de ruraux pauvres parviennent à augmenter leurs revenus d'au moins 20% en améliorant leur productivité, leur sécurité alimentaire, leur nutrition, ainsi que leur résilience face aux changements climatiques. Institution de développement œuvrant exclusivement à aider les populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables, le FIDA a acquis une vaste expérience et une expertise hors pair pour ce qui est de renforcer la résilience, de créer des débouchés socioéconomiques et de produire un impact dans des zones reculées où les autres organismes interviennent rarement.

10. Le présent rapport récapitule les conclusions issues de la Consultation sur FIDA12 et présente les orientations fournies par ses membres. Ses différentes sections s'articulent autour des thèmes suivants: i) le contexte global dans lequel s'inscrit la Consultation sur FIDA12; ii) l'avantage comparatif du FIDA; iii) et iv) les principaux éléments du modèle opérationnel de FIDA12; v) le cadre institutionnel approuvé; vi) le cadre financier approuvé; vii) le cadre de gestion des résultats de FIDA12, la matrice des engagements et les mesures contrôlables; viii) les dispositions relatives à l'examen à mi-parcours de FIDA12 et à la Consultation sur FIDA13.

## I. Contexte

11. **Ces dernières années, les ralentissements économiques, les conflits et les chocs climatiques ont entravé l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim d'ici à 2030.** D'importants progrès ont été accomplis au cours des dernières décennies au chapitre de la réduction de l'extrême pauvreté et de l'insécurité alimentaire, mais cette tendance a commencé à s'inverser il y a quelques années<sup>3</sup>. D'après l'édition 2020 du rapport *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, quelque 750 millions de personnes étaient exposées à l'insécurité alimentaire en 2019 et, entre 2014 et 2019, près de 60 millions de personnes supplémentaires ont été touchées par la faim<sup>4</sup>. Cette augmentation, qui concerne essentiellement les pays à faible revenu (PFR) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), est liée aux situations de fragilité, à la variabilité du climat et aux phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi qu'à la dégradation économique. L'extrême pauvreté est de plus en plus concentrée dans quelques PFR (un peu plus de 30 pays) et dans certaines poches des pays à revenu intermédiaire (PRI).
12. **Les progrès sont en outre menacés par l'apparition de la pandémie de COVID-19.** Cette crise et les restrictions à la circulation qui en résultent entraînent de nombreuses conséquences sociales et économiques, qui risquent de se poursuivre à moyen terme et d'avoir des effets dévastateurs sur les populations les plus pauvres et les plus difficiles à atteindre. Déjà surreprésentés parmi les populations pauvres, les ruraux qui sont hors de portée de l'action des pouvoirs publics seront probablement les plus touchés.
13. **Si l'on veut atteindre les ODD d'ici à 2030, il convient d'investir davantage et durablement dans les zones rurales, où se concentrent l'extrême pauvreté et la faim.** Les ruraux représentent près des trois quarts des personnes les plus pauvres au monde et les plus touchées par l'insécurité alimentaire. À l'échelle mondiale, l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté sont surtout prévalentes dans les populations rurales particulièrement vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes, les autochtones et les personnes handicapées.

<sup>3</sup> *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017.*

<sup>4</sup> *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020.*



### Impact récent de la COVID-19

14. **La pandémie de COVID-19 a entraîné le choc économique mondial le plus important depuis des décennies.** D'après les dernières estimations du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, la pandémie de COVID-19 et les restrictions connexes ont déjà plongé de nombreux pays dans une récession profonde<sup>5</sup>. Étant donné que plus de 90% des pays en développement devraient enregistrer un recul du revenu par habitant en 2020, les conséquences seront particulièrement lourdes pour les populations les plus vulnérables qui vivent dans l'extrême pauvreté<sup>6</sup>. Le FMI indique que "sans aide, les pays en développement à faible revenu risquent de perdre une décennie", en raison des chocs multiples engendrés par la pandémie<sup>7</sup>.
15. **La pauvreté mondiale devrait progresser considérablement.** La Banque mondiale estime que les effets de la pandémie pourraient faire basculer 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté (voir figure 2)<sup>8</sup>, dont 39 millions en Afrique subsaharienne et 42 millions en Asie du Sud (voir figure 3). Ces estimations sont particulièrement inquiétantes pour l'Inde, le Nigéria et la République démocratique du Congo – trois pays où vivent en tout plus du tiers des pauvres de la planète et où le FIDA met en œuvre d'importants programmes de pays.

Figure 2

#### Incidence potentielle de la COVID-19 sur la pauvreté à l'échelle mondiale



Source: Lakner et al. (2020), PovcalNet, Perspectives économiques mondiales.

L'extrême pauvreté est mesurée par le nombre de personnes dans le monde vivant avec moins de 1,90 USD par jour.

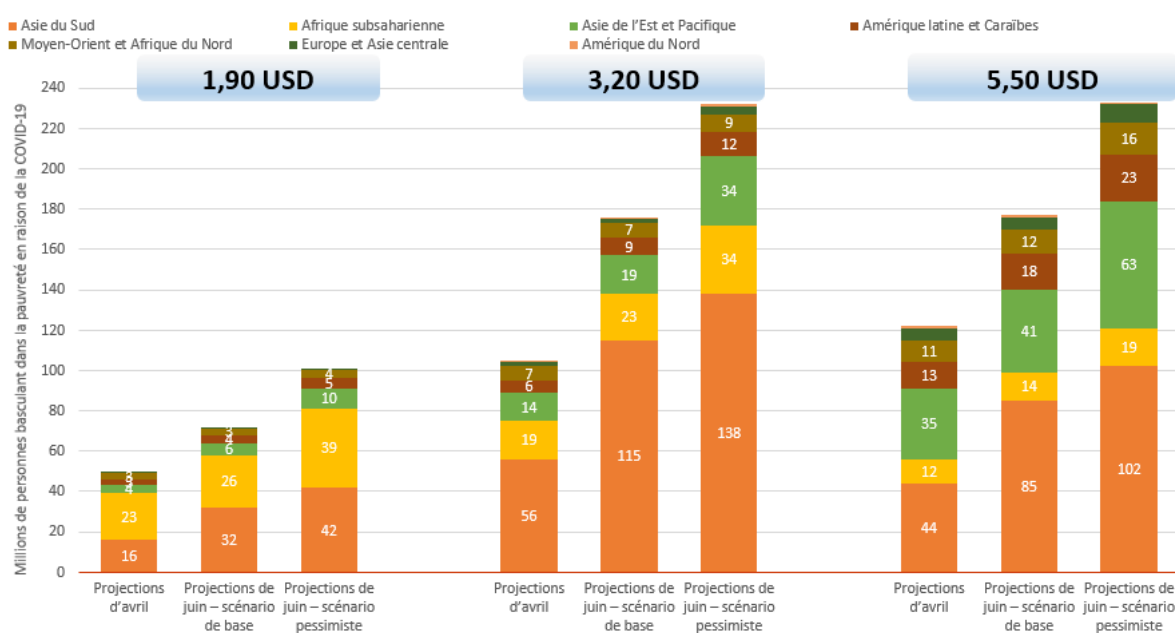
<sup>5</sup> Rapport phare du Groupe de la Banque mondiale, *Perspectives économiques mondiales*, juin 2020, <https://www.banquemonde.org/fr/publication/global-economic-prospects>.

<sup>6</sup> FMI, Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale, juin 2020.

<sup>7</sup> FMI, <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2020/08/27/blog-covid-19-without-help-low-income-developing-countries-risk-a-lost-decade>.

<sup>8</sup> "Actualisation des estimations de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté", <https://blogs.worldbank.org/fr/actualisation-estimations-impact-de-la-pandemie-covid-19-sur-la-pauvrete-dans-le-monde>.

Figure 3  
Incidence de la COVID-19 sur les niveaux de pauvreté, par région



16. **Les contraintes découlant de la COVID-19 devraient entraîner un accroissement des risques liés à la soutenabilité de la dette dans les PFR, ce qui limitera encore les moyens d'intervention des pouvoirs publics.** Avant l'apparition de la pandémie de COVID-19, 48% des PFR étaient classés comme surendettés ou comme présentant un risque élevé de surendettement extérieur en 2019 – soit le double du nombre de pays dans cette situation en 2013<sup>9</sup>. Le ralentissement et la contraction de la croissance mondiale pourraient avoir des répercussions importantes sur la soutenabilité de la dette des pays présentant un risque élevé ou modéré de surendettement. La Banque mondiale et le FMI ont demandé aux créanciers bilatéraux de suspendre les paiements au titre du service de la dette de tous les pays de l'Association internationale de développement qui sollicitaient un délai de grâce; les ministres des gouvernements africains ont fait part de la nécessité d'injecter d'urgence 100 milliards d'USD pour relancer l'économie, en suggérant de commencer par apporter 44 milliards d'USD au titre de la suspension du paiement des intérêts de la dette<sup>10</sup>.
17. **Les petits producteurs et les autres groupes vulnérables sont beaucoup plus exposés aux risques liés à la pandémie de COVID-19.** L'expérience tirée d'autres crises sanitaires, telles que la flambée récente d'Ebola en Afrique, montre que les personnes pauvres et vulnérables, notamment les femmes et les enfants vivant en milieu rural, seront touchées de manière disproportionnée par la pandémie. Les ruraux pauvres et vulnérables sont moins à même d'absorber les chocs. Par exemple, les petits producteurs disposent d'économies et de moyens limités pour supporter une interruption de leurs revenus. Les ménages de petits agriculteurs tirent de plus en plus leurs revenus de sources variées, comme le labour et les envois de fonds. Or, comme ces sources sont à présent menacées, ils n'ont pas suffisamment de revenus pour subvenir à leurs besoins essentiels et investir dans des intrants agricoles.

<sup>9</sup> Examen à mi-parcours de FIDA11.

<sup>10</sup> <https://www.uneca.org/fr/stories/les-ministres-africains-des-finances-appellent-à-une-riposte-coordonnée-contre-le-covid-19>

Les petits exploitants sont fortement tributaires des microentreprises et petites et moyennes entreprises, qui leur servent d'intermédiaires pour les activités commerciales, la fourniture d'intrants et – souvent – l'octroi de crédits; si ce réseau d'entreprises du système alimentaire est perturbé, les petits agriculteurs et les économies rurales seront fortement touchés.

18. **Les conséquences sociales et économiques de la COVID-19 menacent en outre l'action menée pour éliminer la faim.** La flambée de COVID-19 vient accentuer les effets des conflits, des changements climatiques, des catastrophes naturelles et de l'arrivée de ravageurs ou de nuisibles, et fait peser une menace encore plus grave pour la sécurité alimentaire mondiale. D'après l'édition 2020 du rapport *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, la pandémie pourrait ajouter entre 83 et 132 millions de personnes au nombre total de personnes sous-alimentées dans le monde en 2020 et avoir des effets dévastateurs sur les groupes vulnérables et les populations rurales en particulier. Le rapport indique également que, dans le monde entier, plus de trois milliards de personnes n'ont pas les moyens de manger sainement. Cela pose problème dans les zones rurales, où les revenus sont moins élevés que dans les centres urbains et où la disponibilité saisonnière des denrées alimentaires est plus marquée<sup>11</sup>.
19. **La défaillance des systèmes alimentaires est au cœur de cette crise alimentaire imminente.** La pandémie a mis en lumière la fragilité des systèmes alimentaires. Dans de nombreux pays, la disponibilité des denrées alimentaires est actuellement entravée par la perturbation des chaînes d'approvisionnement, si bien que les personnes travaillant dans les secteurs agricole et alimentaire ont vu leurs revenus nettement diminuer et disposent à présent de moins de ressources pour préparer la saison suivante<sup>12</sup>. Dans le prolongement du Programme 2030, le Sommet 2021 sur les systèmes alimentaires, qui sera consacré à l'ensemble des acteurs mobilisés pour nourrir les populations et aux secteurs qui façonnent les systèmes alimentaires pour renforcer la résilience et la durabilité des filières, marquera un tournant dans l'action menée pour transformer les systèmes alimentaires mondiaux.
20. **Il existe une corrélation étroite entre le bien-être des ménages ruraux, la sécurité alimentaire des villes et les systèmes alimentaires.** La grande majorité des ruraux vivent encore aujourd'hui de la production agricole ou d'emplois dans le secteur agroalimentaire. En parallèle, la sécurité alimentaire des populations urbaines est largement tributaire de l'activité des petits agriculteurs et des communautés rurales. Il est essentiel d'assurer la disponibilité des denrées alimentaires et de permettre aux populations, tant rurales qu'urbaines, d'avoir accès à des revenus leur permettant d'acheter de la nourriture, si l'on veut faire face aux chocs et aux crises.
21. **À l'échelle mondiale, la demande d'aide au développement va augmenter en raison de la COVID-19.** Compte tenu de l'ampleur de la crise actuelle et de ses conséquences économiques, de nombreux gouvernements manquent de moyens pour investir dans des mesures de relèvement à long terme. Devant la surcharge des systèmes de santé et la nécessité d'adopter de nouvelles modalités de travail, ils sont contraints d'opérer un tri dans leurs activités, ce qui a souvent pour conséquence de faire passer au second plan les populations très marginalisées et vulnérables.

<sup>11</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), FIDA, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial et Organisation mondiale de la Santé, *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020: Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable* (FAO, 2020).

<sup>12</sup> Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, *Note de synthèse: L'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition*, juin 2020, [https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg\\_brief\\_food\\_security\\_french.pdf](https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_brief_food_security_french.pdf).

Il est nécessaire d'apporter une aide extérieure qui aille au-delà de l'assistance d'urgence si l'on veut éviter une aggravation des effets de la crise. D'après une nouvelle analyse de Ceres2030, il faut d'urgence mobiliser 10 milliards d'USD pour empêcher que des millions de personnes supplémentaires ne se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire du fait de la COVID-19<sup>13</sup>. En parallèle, les premières conclusions d'une étude actuellement menée par l'Overseas Development Institute (ODI)<sup>14</sup> indiquent que la demande d'aide extérieure visant les secteurs agricole et rural est en augmentation dans les pays en développement, notamment en vue de l'accès à des financements concessionnels en faveur du développement.

22. **Le développement agricole et rural reste un moyen fondamental d'atteindre les objectifs de durabilité et de réduction de la pauvreté dans le monde de l'après-COVID-19.** On estime que, d'ici à 2030, si l'on adopte des politiques adaptées et que l'on réalise les bons investissements, l'agriculture pourrait générer 2 000 milliards d'USD supplémentaires de croissance rurale<sup>15</sup>. La majorité de la croissance profiterait aux petits producteurs des pays en développement, où l'agriculture devrait être la principale source de revenus de la population au cours des prochaines décennies. Dans ces pays, l'agriculture a le potentiel pour devenir un secteur prospère et performant, qui crée des emplois, apporte des bénéfices économiques et améliore les moyens d'existence. Elle peut aussi devenir un secteur résilient, capable de faire face aux risques climatiques d'aujourd'hui et de demain, mais aussi un secteur durable, qui limite son empreinte environnementale.

#### **Reconstruction, relèvement et résilience – la riposte coordonnée du FIDA face à la COVID-19**

23. **Au-delà de l'urgence: réitérer l'importance d'investir en faveur de la résilience.** La pandémie met en évidence l'interdépendance entre les chocs économiques, climatiques et sanitaires. Elle vient confirmer la nécessité de donner la priorité aux personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées des zones rurales et de renforcer la résilience en réalisant des investissements soutenus à long terme. Ces derniers mois, du fait de l'impact de la COVID-19 sur les économies rurales, le FIDA dû rapidement prêter un concours financier et technique, apporter un appui à l'élaboration de politiques et diffuser des savoirs utiles afin de limiter l'aggravation des effets socioéconomiques de la pandémie. Cela démontre une fois de plus qu'il est essentiel non seulement d'octroyer l'aide d'urgence nécessaire, mais aussi d'investir dans les activités de relèvement, de reconstruction et de résilience.
24. **Coordination et enchaînement des mesures adoptées par le FIDA face à la COVID-19.** Dans le droit fil de l'appel à la solidarité lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19, la riposte stratégique choisie par le FIDA allie un ensemble concerté d'activités visant à lutter contre les effets immédiats de la pandémie sur les populations rurales, à prévenir l'érosion des acquis obtenus et à mettre en place les composantes essentielles qui permettront d'appuyer le relèvement et la résilience à long terme, une fois la crise terminée.

<sup>13</sup> Ceres2030, [https://ceres2030.org/shorthand\\_story/10-bn-needed-to-avert-the-covid-19-hunger-crisis/](https://ceres2030.org/shorthand_story/10-bn-needed-to-avert-the-covid-19-hunger-crisis/).

<sup>14</sup> ODI, 2020, Évaluation de la demande d'aide extérieure au développement pour des investissements publics en faveur du développement rural inclusif et durable.

<sup>15</sup> Economist Intelligence Unit, "\$2 trillion of new growth from rural economies possible by 2030" (Les économies rurales pourraient engendrer une croissance de 2 000 milliards d'USD d'ici à 2030).

Pour répondre à la demande d'États membres et de partenaires représentant de petits agriculteurs à l'échelle locale, le FIDA a coordonné une série d'activités destinées à limiter les effets socioéconomiques néfastes sur les populations rurales. Pour 2020-2021, dans le cadre de FIDA11, le Fonds a apporté un appui immédiat au relèvement en: i) réorientant les investissements en cours; ii) mettant sur pied le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF), qui permet d'intervenir rapidement pour aider les petits paysans à surmonter leurs difficultés immédiates; iii) fournissant un appui à l'élaboration de politiques et à l'accès aux savoirs. Comme l'aggravation de la pandémie a modifié le contexte de FIDA12 (2022-2024), il est primordial de mettre davantage l'accent sur la fragilité, les chocs, la résilience et l'adaptation afin de contribuer à une transformation durable du monde rural.

25. **Il faut accroître de toute urgence les investissements financiers si l'on veut éviter une possible crise alimentaire due à la COVID-19.** Comme indiqué ci-dessus, malgré les importants déficits de financement par rapport aux montants qui seraient nécessaires pour atteindre l'objectif faim zéro d'ici à 2030, estimés à 160 milliards d'USD par an pendant les dix prochaines années, les ressources financières disponibles pour aider les pays en développement ne représentent qu'une fraction des besoins. La COVID-19 a accru la demande à l'égard de financements concessionnels destinés à appuyer la hausse des investissements publics en faveur d'un développement rural inclusif et durable<sup>16</sup>. Face à l'aggravation du déficit d'investissement sous l'effet de la COVID-19, des milliards de dollars supplémentaires sont nécessaires d'urgence pour empêcher que des millions de personnes ne se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire.
26. **FIDA12 offre un cadre d'action pour le renforcement des investissements en réponse à la COVID-19.** Le FIDA se distingue par la priorité qu'il accorde à la transformation inclusive et durable du monde rural et par son expérience singulière en la matière. Organisation spécialisée créée pour faire face à la crise alimentaire du début des années 1970, le FIDA peut jouer un rôle accru pour renforcer la résilience des populations rurales et des systèmes alimentaires, en mettant l'accent sur la protection des moyens d'existence et des acquis du développement dans le contexte de la crise liée à la COVID-19.
27. **Le FIDA peut amplifier son impact, mais il lui faudra, pour cela, bénéficier d'un appui accru de la part des États membres.** Dans cette optique, il faut non seulement accroître les contributions aux reconstitutions des ressources, mais aussi démultiplier les ressources existantes en recourant à l'emprunt, en mobilisant des financements provenant de fonds thématiques [comme le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation] et en recueillant des fonds auprès d'acteurs non étatiques, comme le secteur privé et les fondations. Fort de son savoir-faire, le FIDA est le meilleur candidat pour rassembler ces financements et créer des synergies entre les différentes initiatives menées par les partenaires nationaux et internationaux du développement afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale.

---

<sup>16</sup> ODI, 2020, Évaluation de la demande d'aide extérieure au développement pour des investissements publics en faveur du développement rural inclusif et durable.

## Encadré 1

**Impact de la COVID-19 sur les programmes du FIDA et mesures adoptées à cet égard**

Dans le droit fil de la Riposte globale du Système des Nations Unies face à la COVID-19, le RPSF pauvres vise à améliorer la sécurité alimentaire et la résilience des populations rurales pauvres en soutenant la production, l'accès aux marchés et l'emploi. L'objectif final est de les aider à se relever plus rapidement de la crise liée à la COVID-19.

Les activités financées par le Mécanisme doivent se rapporter à un ou plusieurs des piliers suivants: i) fourniture d'intrants et de moyens de production élémentaires; ii) facilitation de l'accès aux marchés; iii) fonds ciblés pour les services financiers ruraux; iv) promotion de l'utilisation des services numériques.

Le financement peut prendre la forme de composantes et d'activités ajoutées à des projets existants financés par le FIDA ou être apporté dans le cadre d'initiatives nationales ou régionales indépendantes. Quant aux partenaires d'exécution, il peut s'agir d'unités de gestion de projet existantes ou d'autres institutions étatiques ou non étatiques.

On trouvera ci-après quelques exemples des projets en cours et prévus financés par le RPSF, qui comprennent trois initiatives régionales et huit initiatives nationales dans 43 pays d'Asie et d'Afrique subsaharienne.

**Financements couvrant plusieurs pays (initiatives régionales innovantes ou stratégiques)****Asie et Pacifique**

Un projet novateur est actuellement mis en œuvre dans la région Asie et Pacifique pour aider les organisations paysannes asiatiques à atténuer les effets de la COVID-19 sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de leurs membres. Il consiste à fournir des intrants agricoles et à appuyer la commercialisation des produits dans le cadre de partenariats public-privé-producteurs négociés ou mis en place par des organisations paysannes, et à donner à ces dernières les moyens de distribuer des colis de vivres aux ménages très vulnérables.

**Afrique subsaharienne**

En Afrique subsaharienne, un projet sera mené pour aider les organisations paysannes africaines à protéger les systèmes alimentaires locaux. Il visera à adapter et à restaurer la production alimentaire par un accès en temps voulu aux intrants, aux informations, aux marchés et aux liquidités, et à assurer la sécurité alimentaire en diffusant des informations sur les disponibilités alimentaires et la sécurité sanitaire des aliments.

**Amérique latine et Caraïbes**

Un projet actuellement mis en place dans la région Amérique latine et Caraïbes vise, d'une part, à apporter une assistance à court terme face à la COVID-19 et, d'autre part, à promouvoir le développement rural à long terme dans l'État plurinational de Bolivie, au Guatemala, en Haïti, au Honduras et au Pérou. Il consistera à développer les infrastructures, les capacités et les partenariats dans les domaines de la formation et du conseil sur les systèmes numériques, de la finance en ligne et du commerce électronique. Le projet contribuera ainsi à assurer la continuité des activités durant la pandémie et à accélérer l'adoption des technologies numériques dans toute la région.

**Financement au niveau des pays****Palestine (initiative mise en œuvre dans le cadre du Projet de gestion résiliente des terres et des ressources)**

L'objectif de ce projet est de veiller à ce que les producteurs disposent des moyens nécessaires pour la période des semis à venir et de faciliter la vente des produits. Les activités consistent à effectuer des achats en grande quantité et des distributions d'intrants à court terme (semences et engrais) destinés aux petits producteurs, ainsi qu'à appuyer l'accès aux marchés en facilitant le regroupement des produits agricoles dans les villages et en mettant les producteurs en contact avec les acteurs du marché.

**Rwanda (projet indépendant mis en œuvre par le Conseil rwandais du développement agricole et des ressources animales)**

Au Rwanda, le RPSF financera un projet indépendant visant à protéger la production agricole et les revenus pendant et après le confinement en fournissant des semences et de l'engrais pour la culture du maïs, de haricots et de pommes de terre. Le projet permettra également de faciliter l'accès aux marchés par l'achat de céréales (pour garantir un débouché) et de silos (pour le stockage).

## II. Orientations stratégiques et proposition de valeur pour FIDA12

### L'avantage comparatif du FIDA

28. **Alors qu'une pandémie sévit dans le monde et que le spectre d'une crise économique, climatique et alimentaire plane, le FIDA joue un rôle essentiel en œuvrant au service des populations les plus susceptibles d'être laissées de côté.** Le FIDA a pour mission de transformer les économies rurales et les systèmes alimentaires en les rendant plus inclusifs, plus productifs, plus résilients et plus durables. Pour ce faire, il cible "le dernier kilomètre" et y investit de manière à atteindre les régions les plus reculées et à aider des millions de ruraux à accroître leur productivité, leurs revenus et leur accès aux marchés, à trouver un emploi et à développer leur résilience face aux chocs climatiques et autres. Le Fonds les aide également à améliorer leurs mécanismes d'adaptation dans des contextes de fragilité et de conflit, à renforcer leurs capacités et leurs organisations et à s'assurer que leur voix est entendue. Il axe particulièrement son action sur les petits producteurs, dont ceux pratiquant une agriculture de subsistance, les paysans sans terre, les femmes et les jeunes, les groupes ethniques marginalisés et les victimes de catastrophes ou de conflits. Une attention privilégiée est portée à la pérennisation et à la préservation de la base des ressources naturelles<sup>17</sup>. À l'heure où les effets de la pandémie menacent d'aggraver l'exclusion et la vulnérabilité des communautés rurales, la mission du FIDA est plus importante que jamais.

---

<sup>17</sup> Cadre stratégique du FIDA 2016-2025.

## Encadré 2 Pourquoi le FIDA?

Le Fonds joue un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté et la faim, car il a pour seule mission d'investir dans les populations rurales pauvres, qui sont les plus susceptibles d'être laissées pour compte. Il offre une proposition de valeur remarquable qui s'articule autour de quatre piliers: la pertinence, la portée, les résultats et le retour sur investissement.

- **Pertinence – la plupart des personnes touchées par la pauvreté et la faim vivent dans des zones rurales et travaillent le plus souvent dans le secteur agricole.** Par son action tournée spécifiquement vers l'agriculture et par ses décennies d'expérience dans les régions les plus reculées, le FIDA a aidé des millions de personnes parmi les plus pauvres au monde à accroître leur productivité, leurs revenus et leur accès aux marchés, à créer des emplois et à renforcer leur résilience face aux aléas climatiques et à d'autres chocs, dont ceux liés aux changements climatiques. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et des perturbations des systèmes alimentaires, investir dans les petits producteurs est plus important que jamais.
- **Portée – les investissements du FIDA profitent à un nombre plus important de petits producteurs que ceux de toute autre organisation.** Grâce aux relations étroites et à long terme qu'il a tissées avec des gouvernements partenaires, à la prévisibilité de ses financements, à la portée considérable de son action dans les régions reculées, à son savoir-faire et à son portefeuille mondial de projets, le FIDA contribue tout particulièrement à la réalisation des ODD. Il intervient dans les zones les plus fragiles et les plus isolées aux côtés des populations les plus marginalisées et les plus vulnérables. En investissant dans le FIDA, les États membres peuvent contribuer à transformer le quotidien de millions de personnes. En mettant l'accent sur l'inclusion, le Fonds vient compléter l'action des pouvoirs publics, du secteur privé et des organismes voués au développement.
- **Résultats — le FIDA mesure systématiquement son impact et calcule les résultats obtenus pour l'ensemble de son portefeuille.** Chaque année, les projets appuyés par le FIDA permettent de stimuler la production de 15 millions de petits exploitants et d'augmenter les revenus que 16 autres millions de petits exploitants tirent de leurs ventes. Dans le même temps, le Fonds aide à améliorer la résilience de 9 millions de participants aux projets et à augmenter d'au moins 20% les revenus de 20 millions de femmes et d'hommes ruraux. Il joue un rôle de catalyseur des investissements publics et privés, contribue à renforcer les politiques et favorise l'innovation, générant ainsi des avantages pérennes à grande échelle et une transformation durable des territoires ruraux et des systèmes alimentaires.
- **Retour sur investissement – le FIDA s'attache à rassembler des financements afin que chaque dollar apporté par les États membres se traduise par un investissement de plus de 8 USD sur le terrain.** En tant que fonds de développement, le FIDA prend appui sur ses fonds propres pour faire en sorte que les contributions des États membres génèrent des retombées bien plus importantes. Pour chaque dollar qu'il reçoit, il investit directement plus de 3 USD en faveur des populations rurales les plus pauvres de la planète. Cet effet multiplicateur lui permet de jouer un rôle accru dans l'action menée à l'échelle mondiale pour éliminer la faim et l'extrême pauvreté, en doublant son impact d'ici à 2030. En contribuant à la mobilisation de financements nationaux, notamment sous la forme de remboursements des prêts et de cofinancements, le FIDA stimule l'investissement des pays et aide à orienter les ressources nationales au profit des personnes qui en ont le plus besoin.

29. **Le FIDA est le seul organisme international de développement spécialisé à se consacrer exclusivement à la transformation de l'agriculture, des économies rurales et des systèmes alimentaires.** Fort de plusieurs décennies d'expérience, le FIDA peut mobiliser une expertise pointue pour favoriser le développement rural et promouvoir une transformation économique et sociale durable. Les trois quarts des personnes les plus pauvres et les plus exposées à l'insécurité alimentaire dans le monde vivent dans des zones rurales et, dans la lutte contre l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire, la croissance agricole est deux à trois fois plus efficace que la croissance produite par tout autre secteur. En d'autres termes, l'action du FIDA est déterminante dans la réalisation des ODD.
30. **Le FIDA se distingue par les relations étroites et durables qu'il entretient avec ses États membres. Il se trouve ainsi en mesure d'investir directement aux côtés des petits producteurs et de faire participer les femmes et les hommes ruraux pauvres à leur propre développement.** Le FIDA est un assembleur de fonds, doté d'un solide effet de levier financier. Ses financements permettent d'attirer de considérables cofinancements nationaux. En parallèle le Fonds contribue à canaliser les ressources des pays emprunteurs en direction des populations rurales les plus vulnérables, dans les zones où le besoin d'investissement se fait le plus sentir.



31. **La portée de l'action du FIDA, qui s'étend jusqu'aux zones reculées, ses compétences spécialisées et son portefeuille mondial contribuent à l'obtention de multiples résultats en matière de développement, notamment dans les domaines des changements climatiques, du genre, de la jeunesse et de la nutrition.** Par exemple, dans le cadre l'ASAP, le FIDA apporte un appui direct aux petits producteurs pour qu'ils s'adaptent à la variabilité du climat et il porte désormais une attention accrue à l'atténuation. Il s'emploie également à accroître ses financements en faveur de l'action climatique dans l'ensemble de ses opérations, en captant des fonds supplémentaires du FEM, du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'adaptation. Concernant l'égalité de genre, l'emploi des jeunes et la nutrition, le FIDA veille à ce que les interventions bénéficient aux personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées.

**Le rôle du FIDA dans l'architecture de l'aide internationale**

32. **Le FIDA a conscience que l'architecture de l'aide internationale peut être renforcée dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement rural et que, compte tenu de son mandat, il est tenu de jouer un rôle moteur à cet égard.** Il est possible de produire davantage de résultats si les différents acteurs œuvrant en faveur de la sécurité alimentaire et du développement rural présentent un front uni. Le caractère hétérogène et fragmenté de l'architecture de l'aide internationale constitue un problème épineux. Si ces acteurs unissent occasionnellement leurs efforts, les mécanismes de coordination sont souvent dissociés et inefficaces pour contribuer à atteindre les cibles des ODD relatives à la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Le FIDA a un rôle clé à jouer pour combler ce déficit de coordination.
33. **Les investissements ciblés du FIDA complètent l'action menée par d'autres partenaires de développement.** Les grandes institutions de développement, telles que la Banque mondiale et les banques régionales de développement, acheminent également des ressources au profit du développement agricole et rural. Cela dit, l'agriculture ne représente qu'une faible fraction de leurs portefeuilles mondiaux (5 à 10% dans le cas de la Banque mondiale)<sup>18</sup>. Dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques, le FIDA joue depuis longtemps un rôle d'intermédiaire aiguillant les financements en faveur de l'action climatique en direction des populations et des zones qui seraient autrement négligées, le financement de l'action climatique représentant 34% de l'ensemble de la programmation du Fonds en 2019. De par son mandat, le FIDA se hisse, juste derrière la Banque mondiale, au deuxième rang des institutions financières internationales (IFI) au chapitre des investissements dans la sécurité alimentaire et parvient à atteindre plus de petits producteurs vulnérables que toute autre organisation internationale. Dans de nombreux États membres, le FIDA est la première source de financement multilatéral dans ce domaine. Dans le même temps, l'appui aux politiques, la collecte de données, l'assistance technique et le travail normatif entrepris par les banques régionales de développement et les banques multilatérales de développement (BMD), la FAO, le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres, complètent les investissements du FIDA et renforcent sa proposition de valeur unique. Enfin, le FIDA facilite les investissements du secteur privé dans les zones rurales et autonomise les populations qui y vivent, contribuant ainsi à l'instauration d'économies rurales plus dynamiques.

<sup>18</sup> H. Kharas et al., *Ending Rural Hunger: Mapping Needs and Actions for Food and Nutrition Security* (Washington, D.C., Brookings Institution, 2015).

34. **Le FIDA contribue à la réalisation de l'ODD n° 2 au-delà de ses activités opérationnelles.** Comme indiqué dans le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, "[l]e rôle que joue le FIDA au niveau des pays sera complété par un rôle plus marqué mais bien ciblé au niveau mondial". La participation active du FIDA aux processus internationaux de concertation sur les politiques est déterminante pour promouvoir la transformation inclusive du monde rural.
35. **Le FIDA a renforcé ses actions de plaidoyer et sa contribution à l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale.** Il a forgé des alliances stratégiques public-privé, telles que le Réseau de financement et d'investissement en faveur des PME agricoles et de l'agriculture paysanne et la Plateforme pour la gestion des risques agricoles. Il héberge les secrétariats de la Coalition internationale pour l'accès à la terre et de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural. Mettant à profit ces alliances cruciales, le FIDA est mieux en mesure de produire des analyses pertinentes, de former des réseaux avec les décideurs et de donner aux populations rurales les outils pour faire entendre leur voix dans les concertations internationales sur les politiques, telles que les réunions du Groupe des Sept et du Groupe des Huit, la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable. FIDA12 s'inscrit dans le prolongement de ces initiatives pour optimiser les synergies entre les acteurs œuvrant au service de la sécurité alimentaire et du développement rural.
36. **Bien que beaucoup soit fait, le FIDA peut en faire plus en s'appuyant sur sa vaste expérience et en mobilisant et rassemblant les financements, s'appliquant ainsi à renforcer son rôle dans l'architecture mondiale de l'aide et à élargir son impact en matière de développement.** Il agira dans ce sens durant FIDA12, en recentrant ses efforts stratégiques sur: la collaboration mondiale; l'augmentation de l'impact et la résorption du déficit de financement associé à l'élimination de la pauvreté et de la faim, à l'aide de ressources accrues et diversifiées; le renforcement des partenariats et de la coopération en faveur du développement.

Figure 4

#### Le rôle unique du FIDA dans l'architecture de l'aide internationale



### **Orientations stratégiques pour FIDA12**

37. **La réalisation des ODD à l'horizon 2030 dépend des actions menées dans les zones rurales, où l'extrême pauvreté et la faim sont concentrées.** L'agriculture demeure un point d'entrée essentiel du développement économique des groupes extrêmement pauvres et marginalisés, car elle est à la fois directement pourvoyeuse d'emplois et moteur de création d'emplois. Le FIDA joue un rôle central dans la lutte contre l'extrême pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire, en ciblant les centaines de millions de personnes les plus susceptibles d'être laissées de côté. Il s'agit notamment des petits producteurs pauvres, des femmes, des jeunes et d'autres groupes vulnérables. Les investissements du FIDA sont conçus pour créer une trajectoire productive qui favorise la prospérité des populations rurales, tout en renforçant leur résilience face aux changements climatiques et aux situations de fragilité.
38. **Conscient qu'il doit sensiblement intensifier sa contribution à la réalisation des ODD, le FIDA a engagé un dialogue avec les États membres pour cerner les mécanismes qui lui permettront de doubler son impact d'ici à 2030.** Les opérations du FIDA aident actuellement 20 millions de personnes par an à augmenter de 20% leurs revenus. Doubler cet impact permettrait à 40 millions de personnes par an d'accroître leurs revenus à l'horizon 2030. Cet objectif peut être atteint si l'on augmente progressivement l'impact du Fonds au cours des trois prochains cycles de reconstitution des ressources, la cible pour FIDA12 étant fixée à environ 27 millions de personnes dont le revenu augmente par an.
39. **Dans le cadre de FIDA12, le Fonds mettra à profit les réformes récemment entreprises pour renforcer son approche programmatique au niveau des pays et son impact sur le terrain.** Ces changements visent à ce que le programme de prêts et dons demeure le socle de l'appui aux pays et, parallèlement, mettent en place des mesures complémentaires pour élargir le programme de travail global du Fonds et en renforcer l'impact. Ces mesures sont notamment les suivantes: mobilisation accrue des ressources de base pour augmenter les financements disponibles pour l'ensemble des emprunteurs; l'application du Programme PSPF qui permet d'accélérer la croissance rurale et de créer des emplois pour les jeunes et les femmes; l'exécution de l'ASAP+, qui met à profit l'expérience engrangée par le FIDA lors de l'exécution de l'ASAP initial pour mieux mobiliser et exploiter le financement de l'action climatique au service du renforcement de la résilience. Ces mesures élargiront la base de ressources du FIDA, créeront de nouveaux canaux d'appui et développeront des synergies entre les différents secteurs.
40. **FIDA12 marque l'évolution du modèle opérationnel du FIDA, qui s'oriente vers un dispositif plus global associant les dimensions financières, politiques et programmatiques pour favoriser un changement systémique au profit des populations rurales.** Il met avant tout l'accent sur les résultats obtenus sur le terrain. Cette évolution procède du train de réformes financières et institutionnelles récemment mis en œuvre et suppose la pleine utilisation de tous les outils qui sont à la disposition du FIDA pour obtenir des résultats et amplifier les retombées. Une attention soutenue sera portée aux besoins des populations qui ont été marginalisées par le passé, aux facteurs de fragilité, ainsi qu'aux partenariats avec le secteur privé et d'autres acteurs, le tout accompagné d'une concertation plus étroite avec les pouvoirs publics.

### III. Intensifier et élargir l'impact durant FIDA12 pour ne laisser personne de côté

41. **Le FIDA doit poursuivre sa mission unique, dans un contexte caractérisé par de pressants défis, en intensifiant son action pour mettre fin à l'extrême pauvreté et à la faim et doubler son impact à l'horizon 2030.** Cela signifie que, durant la période couverte par les trois prochains cycles de reconstitution des ressources<sup>19</sup>, ses investissements devront progressivement renforcer l'impact de l'action menée, en vue d'accroître les revenus de 27 millions de personnes durant FIDA12 et de 40 millions de personnes d'ici à 2030. Pour élargir ainsi la portée de l'impact du FIDA, il sera nécessaire d'atteindre un plus grand nombre de ruraux pauvres au moyen de ressources supplémentaires et plus diversifiées, et de collaborer avec une plus large gamme de partenaires. L'intensification de l'impact du Fonds sur les ruraux pauvres signifie que ces derniers bénéficieront d'améliorations plus durables de leurs revenus, de leur nutrition et de leur résilience.
42. **Le FIDA s'emploiera à obtenir ces résultats en renforçant son approche des programmes de pays et en s'attachant résolument à accroître la viabilité et l'efficacité de ses activités tout en optimisant l'utilisation des ressources.** Les modifications apportées au modèle d'activité du Fonds au cours des dernières années ont accru la capacité de ce dernier à remplir sa mission au niveau des pays. Le FIDA poursuit des opérations moins nombreuses mais de plus grande envergure, a davantage recours à des cofinancements, est plus conscient de la nécessité d'adapter les approches à la situation des pays en transition et déploie de plus amples efforts pour cibler l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire. Il a également pour priorité de traiter les thématiques transversales (environnement et changements climatiques, genre, jeunes et nutrition) et d'accroître sa présence sur le terrain, de manière à pouvoir assurer une participation plus efficace à l'élaboration des politiques au niveau des pays et forger des partenariats.
43. **La section qui suit met en relief les priorités fondamentales qui guideront les programmes de pays porteurs de transformation de manière à élargir et à intensifier l'impact.** Elle décrit également la manière dont le FIDA intégrera ces domaines d'intervention dans ses opérations et s'emploiera à obtenir plus rapidement des résultats.

#### A. Intensifier l'impact grâce à une plus grande prise en compte des thématiques transversales

44. **L'intégration des thématiques transversales relatives aux changements climatiques, au genre, aux jeunes et à la nutrition sera un facteur essentiel à l'obtention d'un plus grand impact durant FIDA12.** L'attribution d'une place plus importante aux quatre thématiques transversales, à savoir l'environnement et les changements climatiques, le genre, les jeunes et la nutrition, a pour objet de renforcer durablement l'impact du FIDA et de cibler plus précisément son action sur l'objectif consistant à ne laisser personne de côté. Il est essentiel de mener une action ciblée pour éliminer les obstacles qui touchent les ruraux pauvres et les autres groupes vulnérables si l'on veut atteindre les ODD.

<sup>19</sup> FIDA12 (2022–2024), FIDA13 (2025–2027), et FIDA14 (2028–2030).

### **Thématiques que le FIDA doit intégrer en priorité**

45. **Le FIDA a sensiblement accru l'importance qu'il accorde aux thématiques transversales durant les précédents cycles de reconstitution de ses ressources.** Durant FIDA11, le Fonds, en étroite collaboration avec ses États membres, a réalisé d'importants progrès dans chacun de ces domaines en mettant résolument l'accent sur la poursuite d'approches porteuses de transformation de manière à s'attaquer aux causes profondes des problèmes, et sur l'adoption horizontale de mesures transversales permettant de tirer parti des synergies entre les thématiques. Ces différents éléments sont examinés ci-après et décrits en détail dans les plans d'action établis pour chaque thématique, qui présentent des directives visant à maintenir l'importance qui leur est accordée durant FIDA12.
46. **Le FIDA peut jouer un rôle unique dans le domaine des changements climatiques et de l'environnement.** Les changements climatiques, l'environnement et l'agriculture sont étroitement liés. L'agriculture est hautement vulnérable au climat. La sensibilité des cultures, des animaux d'élevage et des pêches à la température, à la disponibilité d'eau et aux phénomènes météorologiques extrêmes fait peser des risques sur les rendements, compromet les gains de productivité acquis au cours des périodes antérieures et expose les agriculteurs à d'importantes pertes. L'agriculture contribue aux changements climatiques – elle est à l'origine de 19% à 29% des émissions totales de gaz à effet de serre et de la plus forte proportion de gaz à effet de serre autres que le dioxyde de carbone. Les agriculteurs et autres acteurs du système alimentaire mondial ont donc un rôle essentiel à jouer face aux changements climatiques. Tous les programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et tous les investissements du FIDA prennent actuellement en compte les considérations environnementales et climatiques.
47. **L'égalité de genre et l'autonomisation des femmes continuent d'être une priorité et un atout.** Les travaux en ce domaine se sont intensifiés, et donnent lieu à un recours accru à des approches propres à transformer les rapports femmes-hommes dans tous les projets et programmes financés par le FIDA. Ces approches sortent du cadre traditionnel de l'intégration de la question de genre en considérant les rapports de force au sein des ménages, dans le but de renforcer le rôle des femmes, d'accroître leur pouvoir de négociation et de promouvoir une prospérité partagée dans les familles. Le FIDA se positionne également comme le fer de lance des partenariats et des campagnes de plaidoyer en faveur des femmes rurales pauvres dans le système des Nations Unies, parmi les IFI et dans la communauté des bailleurs de fonds, notamment grâce au rôle moteur qu'il joue dans le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes.
48. **Le FIDA a intensifié l'action qu'il mène dans le domaine de la nutrition.** Sa démarche est fonction des possibilités offertes par l'agriculture de modifier les systèmes alimentaires de manière à améliorer la nutrition et les régimes alimentaires, en mettant plus particulièrement l'accent sur les questions d'égalité de genre. Le FIDA veille à ce que les bénéficiaires reçoivent un appui s'agissant de produire, d'obtenir et de consommer une gamme variée d'aliments nutritifs qui leur permette d'améliorer leur santé et leur bien-être. Il affiche des progrès en direction de la cible consistant à améliorer l'état nutritionnel de 12 millions de personnes durant FIDA11. Il poursuit enfin une action résolue de plaidoyer à l'échelle mondiale dans le cadre d'initiatives telles que le Comité permanent de la nutrition de l'Organisation des Nations Unies et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

49. **FIDA11 a été une période charnière pour la collaboration du FIDA avec les jeunes ruraux.** Au niveau des programmes, le Fonds a, à cette fin, mis l'accent sur: i) les facteurs de production et les avoirs productifs essentiels (comme la terre, l'eau); ii) les services (y compris financiers); iii) les qualifications, allant des compétences financières de base à l'entrepreneuriat. L'accès à des énergies d'un coût abordable et aux nouvelles technologies est un élément transversal essentiel. Les actions menées dans le contexte des projets sont complétées par des mesures visant à promouvoir l'innovation axée sur les jeunes et à renforcer la gestion des savoirs et l'établissement de partenariats.
50. **Le FIDA milite en faveur des droits des peuples autochtones et encourage la participation de ces derniers à l'élaboration des politiques.** Le FIDA œuvre en partenariat avec les peuples autochtones depuis plus de 30 ans, et s'emploie en priorité à les autonomiser et à réduire leur vulnérabilité. Son action cible également leurs cultures et leurs savoirs, ainsi que leur gestion des ressources naturelles et de la biodiversité. Tous les deux ans, le Fonds organise le Forum des peuples autochtones, qui concrétise sur le plan institutionnel le partenariat qu'il a établi avec ces derniers et offre la possibilité de tenir des consultations sur des questions de développement essentielles. Le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones apporte un soutien crucial à l'innovation, tandis que le portefeuille actuel du FIDA fournit un appui à plus de 6 millions d'Autochtones dans 37 pays.
51. **Le FIDA a préparé le terrain à une collaboration plus étroite avec les personnes handicapées.** Une récente étude du FIDA montre que les personnes handicapées vivant en milieu rural sont économiquement actives et qu'elles ont la possibilité de gagner un revenu et d'échapper à l'extrême pauvreté. Elles peuvent donc – et devraient – être des partenaires plus systématiques du FIDA. L'étude a été entreprise dans le but de mieux comprendre les besoins divers des personnes handicapées, ainsi que les obstacles et les limites auxquels elles se heurtent. Ces personnes forment un groupe extrêmement hétérogène, d'où la nécessité d'adopter des approches et des solutions adaptées. Le FIDA continue d'apprendre à collaborer avec ce groupe cible important, dans le droit fil de sa mission qui consiste à veiller à ce que nul ne soit laissé de côté.
52. **L'expansion du programme de transversalisation a reporté l'attention sur les synergies entre les thématiques transversales.** Ce recentrage est appuyé par le cadre d'intégration de ces thématiques qui a été récemment mis en place et par la formation de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale. Le FIDA a également renforcé ses Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) dans le but d'améliorer les garanties et les normes et d'intégrer de nouveaux domaines d'intervention. Tous les COSOP – qui sont des sources de synergies essentielles – couvrent maintenant les questions ayant trait à l'environnement et aux changements climatiques, au genre, à la nutrition et aux jeunes.
- Œuvrer en faveur d'une prise en compte plus systématique des objectifs transversaux durant FIDA12**
53. **Forts de l'expérience acquise au cours des dix dernières années, les États membres ont souligné la nécessité de poursuivre la consolidation et le renforcement de l'intégration des questions transversales durant FIDA12.** Il importe aussi de déployer des efforts pour surmonter les difficultés recensées au niveau de l'exécution, notamment le manque de cohérence de l'évaluation des priorités et des résultats en matière d'intégration. Le Fonds se fixera par conséquent des objectifs plus ambitieux dans les différents domaines et entre ces derniers durant FIDA12 pour intensifier son impact.

54. **Il faudra, pour commencer, assurer une intégration effective aux stades de la conception, de l'exécution et de l'achèvement des projets.** Des notes seront attribuées au titre de la qualité de manière à mesurer la performance de manière plus systématique au niveau de chaque thématique. Si la performance dans les domaines de l'environnement, des changements climatiques et de l'égalité femmes-hommes a toujours été mesurée, les cibles concernant la nutrition et les jeunes ne visaient, jusqu'à présent, qu'à indiquer si les projets prenaient en compte ou non les questions relatives à ces thématiques. Durant FIDA12, le Fonds durcira les critères de qualité concernant l'environnement et les changements climatiques et l'égalité femmes-hommes et adoptera des notes cibles pour l'évaluation de la qualité dans les domaines de la nutrition et des jeunes aux stades de la conception et de la supervision.
55. **Les cibles fixées pour l'intégration de chaque thématique transversale seront renforcées en tant que de besoin.** Dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques, le FIDA visera à accroître la proportion des financements climatiques au titre des projets approuvés durant FIDA12 pour la porter à 35%, contre 25% durant FIDA11. Cette proportion est plus élevée que celles fixées par la plupart des autres IFI, qui sont généralement de l'ordre de 30%. Le FIDA continuera également d'intégrer des approches propres à transformer les rapports femmes-hommes, pour porter la proportion de projets porteurs de transformation dans ce domaine à 35% durant FIDA12, contre 25% durant FIDA11. En ce qui concerne la nutrition et les jeunes, l'attribution, pour la première fois, de notes en fonction de critères de qualité favorisera l'intégration de chacune de ces thématiques dans le portefeuille du FIDA, qui veillera à ce que, durant FIDA12, 60% des nouveaux projets d'investissement accordent de manière explicite la priorité à la jeunesse et à l'emploi des jeunes.
56. **Le FIDA intégrera de manière plus systématique la biodiversité, y compris l'agrobiodiversité, dans ses opérations.** La biodiversité est un facteur essentiel du développement durable, mais l'agriculture est, à l'échelle mondiale, la principale cause des pertes observées en la matière par suite de la conversion des terres, de la monoculture et de l'emploi de pesticides<sup>20</sup>. Les moyens d'existence des petits exploitants sont tributaires du maintien en bonne santé des écosystèmes et des ressources naturelles. D'un autre côté, les écosystèmes agricoles contribuent à la conservation et à une utilisation durable de l'agrobiodiversité. Cette diversité est un puissant moyen d'adaptation aux changements climatiques, car elle facilite l'acclimatation des cultures à l'augmentation des températures et de la salinité des sols. Bien que l'analyse montre que la biodiversité est déjà bien intégrée dans de nombreux projets financés par le FIDA<sup>21</sup>, il importe de poursuivre une approche stratégique et déterminée pour assurer une intégration plus systématique. Cette dernière sera formulée dans une stratégie pour la biodiversité durant FIDA12.
57. **Le FIDA accroîtra l'inclusion des peuples autochtones durant FIDA12** Durant FIDA12, le Fonds actualisera sa stratégie relative aux peuples autochtones en s'appuyant sur les savoirs acquis pour déterminer comment il peut le mieux répondre à leurs besoins particuliers dans un environnement mondial en évolution. Il prendra également des dispositions pour que les peuples autochtones constituent un groupe cible prioritaire dans au moins 10 nouveaux projets, et qu'un don ordinaire soit accordé en vue de reconstituer les ressources du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, qui fournit un appui à des solutions novatrices permettant de renforcer les populations autochtones et leurs organisations.

<sup>20</sup> Plateforme intergouvernementale science-politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), *Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services*. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz et H. T. Ngo (directeurs de publication), Bonne, Allemagne: secrétariat de l'IPBES, 2019.

<sup>21</sup> FIDA12: *Approfondir l'impact et renforcer la résilience grâce aux thématiques transversales* (Rev.2).

58. **Durant FIDA12, le Fonds favorisera l'inclusion des personnes handicapées dans l'ensemble de son portefeuille.** Cette priorité sera établie dans le cadre d'une stratégie distincte et le Fonds veillera, durant FIDA12, à ce que les personnes handicapées constituent un groupe cible dans au moins cinq projets. Les révisions apportées à la Politique du FIDA en matière de ciblage mettront tout particulièrement l'accent sur des personnes handicapées, comme indiqué ci-après.
59. **Le FIDA continuera d'exploiter les synergies entre les thématiques transversales et de veiller à ce que les avantages qu'elles produisent profitent aux groupes cibles.** Durant FIDA12, des cibles seront définies pour les notes attribuées à la qualité de l'intégration des thématiques transversales. Au niveau des pays, les COSOP feront ressortir les liens existant entre les thématiques et recenseront les autres avantages qui pourraient exister.
60. **Durant FIDA12, les quatre thématiques transversales feront partie intégrante d'une approche globale poursuivie au niveau des pays, associant le programme de prêts et dons, l'ASAP+ et le Programme PSPF.** Le FIDA continuera de forger des partenariats, d'encourager la participation à l'élaboration des politiques et de produire des savoirs liés aux thématiques transversales, en mettant à profit la décentralisation pour accorder une plus grande place aux contextes nationaux. Il appuiera également ces efforts en définissant des thématiques à intégrer en priorité dans le cadre de la nouvelle stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) de FIDA12 (voir la section D).
61. **Le FIDA actualisera sa Politique en matière de ciblage de manière à faire une plus grande place à l'inclusion sociale et à l'intégration des thématiques transversales.** Le FIDA accorde de longue date la priorité aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Il ressort toutefois de récentes évaluations indépendantes que la Politique du FIDA en matière de ciblage actuelle, approuvée en 2006, définit les groupes cibles de manière trop générale, de sorte que la qualité du ciblage n'est pas uniforme à l'échelle du portefeuille<sup>22</sup>. Des moyens d'améliorer la prise en compte par le Fonds des questions d'inclusion sociale et d'intégration des questions de genre, des jeunes, des peuples autochtones et des personnes handicapées (nouveaux domaines d'intervention) ont également été recensés. Les directives du FIDA en matière de ciblage ont donc fait l'objet d'une mise à jour préliminaire en 2019, qui reflète la place plus importante accordée, entre autres, aux jeunes. Il faut à présent élaborer une nouvelle politique de ciblage pour consolider les nouveaux domaines d'intervention (par exemple les personnes handicapées) et favoriser un ciblage plus novateur et plus inclusif dans l'ensemble du portefeuille du FIDA.
62. **Des mesures seront prises pour renforcer l'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans le domaine des thématiques transversales prioritaires du FIDA.** Afin d'établir des rapports détaillés plus concis, le FIDA présentera les progrès accomplis au regard des thématiques transversales dans un rapport annuel distinct, complétant le Rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE). Cette manière de procéder garantira la présentation d'informations sur l'ensemble des engagements pris durant FIDA12, notamment ceux qui ont été mis en relief dans un rapport sur le renforcement de l'intégration des thématiques transversales présenté lors de la deuxième session de la Consultation sur la reconstitution des ressources.

<sup>22</sup> Rapport annuel 2018 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA.



## B. Un ciblage stratégique de la fragilité et de la résilience

63. **Les situations de fragilité et de conflit contribuent dans une large mesure à l'extrême pauvreté et à l'insécurité alimentaire.** L'Organisation de coopération et de développements économiques estime que 80% des habitants les plus pauvres de la planète vivront en 2030 dans des contextes fragiles. Les situations de fragilité compromettent de manière disproportionnée les personnes et les communautés les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles, et sont l'une des grandes causes des migrations et des crises humanitaires. La fragilité et les conflits se sont également révélés être des facteurs notables de la récente aggravation de l'insécurité alimentaire. Ils vont de pair avec des institutions précaires, qui peuvent réduire l'impact des politiques et des programmes humanitaires.
64. Dans les situations de fragilité, la qualité de la gouvernance se dégrade en raison de l'inefficacité croissante des institutions démocratiques, des politiques publiques et des systèmes de gestion du secteur public. Les chocs climatiques prévus auront de surcroît des répercussions disproportionnées sur la productivité agricole, en raison du manque de résilience et de la pénurie de ressources naturelles. De nombreux programmes publics visent actuellement à remédier à la plupart de ces problèmes, mais il est primordial d'adopter une approche plus inclusive et plus porteuse de transformation pour aider à concevoir et appliquer des politiques qui changent effectivement la vie des populations rurales.
65. **Les conflits violents dans les situations de fragilité<sup>23</sup> sont aujourd'hui deux fois plus nombreux qu'il y a dix ans.**<sup>24</sup> Le nombre de personnes déplacées fuyant des contextes de fragilité a également fortement augmenté, pour représenter près de 75% des personnes déplacées en 2018<sup>25</sup>. Il faut agir de toute urgence, car la fragilité renforce les engrenages de la pauvreté et de l'exclusion par suite, entre autres, de la faiblesse des politiques et des institutions, du manque de débouchés économiques pour les jeunes et de la vulnérabilité accrue aux chocs climatiques.
66. **La fragilité s'accompagne fréquemment d'une transition démographique marquée par un rajeunissement de la population.** Le nombre de jeunes vivant dans des situations de fragilité a augmenté de 20% au cours des dix dernières années (pour atteindre 144 millions en 2018). Le manque de débouchés pour les jeunes dans les régions fragiles peut exacerber le mécontentement social et éroder le capital humain, et risque non seulement de ne pas permettre d'exploiter le dividende démographique, mais aussi de faire basculer des jeunes dans la criminalité et la violence.
67. **Le FIDA un rôle particulier à jouer dans les contextes fragiles et touchés par un conflit.** Il jouit d'un avantage comparatif dans les situations de fragilité, comme indiqué dans la Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité et dans le Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité. Il joue un rôle moteur en collaborant avec les populations rurales et en encourageant la poursuite d'approches inclusives qui ciblent les besoins des femmes et mettent l'accent sur les moyens d'existence et la résilience à long terme.

<sup>23</sup> Banque mondiale, "FY20 List of Fragile and Conflict-Affected Situations" (liste des pays et régions fragiles et touchés par des conflits en 2020), voir: <http://pubdocs.worldbank.org/en/179011582771134576/FCS-FY20.pdf> (disponible en anglais).

<sup>24</sup> Les conflits sont mesurés au moyen de données sur les cas de violence unilatérale. Source: Uppsala conflict data program (Uppsala Conflict Data Program). Voir: <https://ucdp.uu.se/downloads/> (disponible en anglais).

<sup>25</sup> Les déplacements sont mesurés au moyen de données sur les réfugiés et les personnes déplacées dans leur propre pays. Source: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

68. **Il est nécessaire, pour s'assurer que nul n'est laissé de côté, de cibler précisément les pays en situation de fragilité et en transition.** Durant FIDA12, le Fonds examinera ses interventions dans les pays fragiles, à la lumière des enseignements tirés de la mise en œuvre de la Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité et du Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité, ainsi que des travaux qu'il poursuit avec d'autres partenaires<sup>26</sup>. Il cherchera principalement à améliorer les résultats des actions menées pour renforcer la résilience, réduire les besoins humanitaires et collaborer de manière efficace dans les situations de conflit. Il continuera aussi, durant FIDA12, de veiller à ce que 25% de ses ressources de base soient attribués à des pays en situation de fragilité (voir la section C). Les informations qui se dégagent à présent, récapitulées dans l'encadré 3 ci-dessous, fournissent une base préliminaire à l'examen prévu pour FIDA12.

---

<sup>26</sup> La récente Stratégie du Groupe de la Banque mondiale – Fragilité, conflits et violence (2020-2025) contient de nombreuses informations sur le sujet.

## Encadré 3

**Enseignements permettant de renforcer l'approche du FIDA dans les situations de fragilité**

L'implication active du FIDA dans les situations de fragilité permet de tirer 10 leçons importantes.

**Améliorer la planification.**

1. Assurer des **financements fiables** permet de garantir la poursuite d'une mobilisation de longue durée dans les situations de fragilité terme. Cela implique, entre autres, de veiller à ce que le niveau du programme de prêts et dons du FIDA consacré aux situations de fragilité majeure demeure adéquat durant FIDA12.
2. **Améliorer les données.** Conformément à sa stratégie des technologies de l'information et des communications (TIC), le FIDA doit investir dans des sources et des outils de collecte de données, tels que la télédétection, dans des modèles prédictifs et dans diverses techniques de la science des données, pour mieux cibler les ruraux pauvres, suivre les dynamiques de développement, comprendre les incidences d'ordre stratégique et permettre aux bénéficiaires de faire part de leurs observations dans les situations de fragilité.
3. **Assurer une planification plus solide.** Les stratégies de pays visant les situations de fragilité offrent la possibilité de montrer comment le FIDA peut aider ces pays à esquisser une trajectoire de sortie de la fragilité. L'idée est de porter à un autre niveau les scénarios de transition engagés durant FIDA11, en amplifiant la stratégie du Fonds dans le but de s'attaquer progressivement à une ou deux causes profondes de la fragilité en milieu rural.

**Adapter les outils**

4. **Adopter une approche plus pertinente.** Les stratégies de pays à long terme doivent suivre une approche fondée sur trois piliers pour: i) établir le bon environnement institutionnel et stratégique de manière à produire des interventions de développement rural plus efficaces et plus intégrées; ii) piloter l'exécution des politiques et programmes publics de manière à orienter les investissements des secteurs public et privé en faveur de la transformation du monde rural; iii) soutenir une croissance tirée par le secteur privé pour accroître les débouchés économiques de tous.
5. **Consolider les partenariats.** Il est possible, pour orienter et mettre en œuvre des politiques et des interventions prenant en compte les conflits dans certaines régions, de renforcer les partenariats existants, en tirant parti de l'avantage comparatif dont jouit le FIDA dans les situations de fragilité, notamment de la manière dont son action complète celle d'autres organismes des Nations Unies, des BMD et d'autres acteurs non étatiques (y compris ceux qui fournissent un appui au FIDA au niveau des analyses et de la participation à l'élaboration des politiques).
6. **Créer plus de synergies.** Un recensement explicite des liens entre les interventions proposées et les stratégies humanitaires en vigueur peut contribuer à accroître les synergies.
7. **Affiner les instruments.** Le FIDA doit chercher à poursuivre des approches multinationales et transfrontalières pour avoir un impact durable dans les situations de fragilité. La participation à des discussions multinationales dans les pays présentant des situations de fragilité peut contribuer à l'obtention d'un consensus sur des questions communes telles que la connectivité régionale (essentielle dans les pays sans littoral), le commerce agricole et alimentaire, et la gestion des ressources naturelles partagées.
8. **Établir des alliances plus intelligentes.** L'ASAP+ et le Programme PSPF contribueront à mobiliser des ressources pour encourager l'adoption de pratiques de résilience climatique par les groupes cibles du FIDA, notamment dans les PFR et dans les situations de fragilité. Les nouvelles fonctionnalités de l'ASAP+ ont été conçues pour répondre aux besoins des pays en situation de fragilité et remédier aux retards constatés lors du premier ASAP.

**Mettre l'accent sur l'exécution**

9. **Investir plus intelligemment.** La fragilité est souvent liée à l'insuffisance des capacités d'exécution. La poursuite de programmes de renforcement des capacités à l'échelle des pays avec un appui systématique des organismes de développement aurait pour effet de renforcer l'efficacité de l'exécution des stratégies porteuses de transformation.
10. **Renforcer la présence.** Le renforcement de la présence du FIDA sur le terrain permettra de gérer des portefeuilles plus importants. L'intégration d'activités de formation et de renforcement des capacités dans les contrats de performance et la fourniture d'un appui pour promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être du personnel contribueraient également à renforcer la production de résultats dans les situations de fragilité.

69. **Les outils conçus pour remédier aux causes profondes de l'extrême pauvreté et de l'insécurité alimentaire devront être affinés durant FIDA12.** Dans les régions fragiles et touchées par un conflit, le FIDA aura recours dans une plus large mesure à des évaluations de la fragilité, aux mécanismes existants et aux nouveaux outils en cours d'élaboration. À titre d'exemple, le Programme du FIDA pour la résilience du monde rural est un programme cadre ciblant les facteurs climatiques de la fragilité (voir l'encadré 5). Lorsque les conflits et les changements climatiques sont interconnectés, l'ASAP+ peut contribuer à surmonter les carences de la gouvernance car il facilite l'établissement de partenariats avec la société civile lorsque les institutions publiques sont précaires.

Les interventions seront également adaptées aux besoins particuliers des pays et des régions fragiles et touchés par un conflit, comme dans la région du Sahel (encadré 4).

Encadré 4

#### Transformer la mobilisation du FIDA au Sahel

La mobilisation du FIDA au Sahel est un excellent exemple de la nouvelle démarche qu'il suit dans les situations de fragilité. La région a été en proie à des problèmes sans précédent au cours des dernières années. Depuis 2011, elle connaît une forte recrudescence d'actes de violence, aussi bien sur le plan international que national. Elle doit également composer avec des conditions climatiques extrêmement rudes qui entravent fortement le développement économique au quotidien et menacent l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la santé, la viabilité des écosystèmes et les moyens d'existence. La rapide croissance démographique exacerbe les pressions exercées sur les ressources par une demande grandissante et les changements climatiques. Cette croissance, conjuguée à la baisse rapide de la mortalité infantile, a entraîné une forte augmentation du nombre de jeunes, si bien qu'environ 65% de la population est âgée de moins de 25 ans.

L'absence de perspectives d'emploi valables rend les jeunes ruraux vulnérables à la radicalisation et à l'extrémisme religieux. Cette situation entraîne des troubles sociaux et des conflits qui conduisent à des phénomènes de migration clandestine massive dans la région et en dehors de celle-ci. Le caractère limité des ressources accroît également le risque d'insécurité alimentaire. D'après les dernières données du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire, plus de 4 millions de personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire dans le Sahel et près de 18 millions connaissent des difficultés. De nombreux programmes actuellement financés par le FIDA dans les pays du Groupe de cinq pays du Sahel tentent, de même, de remédier à la plupart de ces obstacles en menant des initiatives plus efficaces, plus inclusives et plus durables.

Étant donné la nature des problèmes rencontrés dans le Sahel, le Fonds adoptera durant FIDA12 une stratégie fondée sur cinq piliers, à savoir: i) la création d'emplois; ii) la lutte contre les changements climatiques; iii) les investissements transfrontaliers; iv) le ciblage des régions touchées par un conflit; v) la direction conjointe d'initiatives avec des acteurs comme le Groupe de cinq pays du Sahel.

70. Le Programme pour la résilience du monde rural accroît de manière stratégique la capacité d'intervention du Fonds dans les situations de fragilité et dans les régions touchées par un conflit.

Encadré 5

#### Le Programme pour la résilience du monde rural

Le Programme pour la résilience du monde rural est un programme-cadre axé sur les facteurs de l'insécurité alimentaire, comme les changements climatiques, les migrations clandestines et la dégradation des sols. Il fournira aux petits producteurs, ainsi qu'aux paysans pauvres sans terre et aux membres de leurs communautés, les ressources dont ils ont besoin pour mettre en œuvre de manière anticipée des stratégies de résilience adaptées au contexte local. Il comporte trois piliers:

- **L'ASAP+** est un programme d'envergure mondiale conçu pour faire face aux effets des changements climatiques sur la sécurité alimentaire. Il donnera lieu à des interventions dans les pays où l'insécurité alimentaire progresse en raison des changements climatiques. Il visera principalement les PFR, mais des interventions seront également menées dans d'autres pays vulnérables, comme les petits États insulaires en développement, notamment dans le cadre de projets régionaux.
- **L'initiative Soutenabilité, stabilité et sécurité en Afrique (initiative 3S)** est un programme piloté par l'Afrique qui a pour objet de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité sur le continent, en particulier l'exode rural et les conflits provoqués par la dégradation des ressources naturelles. Issue des processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, cette initiative a déjà obtenu l'adhésion de 14 pays et devrait à terme couvrir l'ensemble du continent.
- **Le soutien apporté par le Fonds vert pour le climat à l'initiative Muraille verte pour le Sahara** vise à régénérer 100 millions d'hectares de terres dégradées, à fixer 250 millions de tonnes de carbone et à créer 10 millions d'emplois. Bien que les projets soient toujours en cours d'élaboration, le FIDA devrait jouer un rôle de premier plan dans la coordination des programmes de l'initiative Muraille verte pour le Sahara parallèlement aux interventions figurant dans son programme.

### **C. Accorder en priorité les ressources de base du FIDA aux pays les plus pauvres tout en fournissant un appui aux populations rurales pauvres d'autres régions**

71. **Pour intensifier l'impact du FIDA, il importe que les ressources de ce dernier continuent de cibler en priorité les plus pauvres.** La mission confiée au FIDA repose sur le principe de l'universalité: en d'autres termes, les ressources de l'institution sont accessibles à tous les emprunteurs, mais elles doivent être octroyées en priorité aux pays et aux personnes les plus pauvres. L'Accord portant création du FIDA dispose que l'affectation des ressources du Fonds doit être effectuée compte tenu plus particulièrement des besoins des PFR, c'est-à-dire des pays systématiquement exposés à des chocs exogènes et peu solvables. Il est nécessaire, pour répondre à l'appel lancé dans le cadre des ODD pour ne laisser personne de côté, de viser plus particulièrement les pays qui ont le moins de ressources à leur disposition pour éliminer la faim et la pauvreté.
72. **Durant FIDA12, [la totalité des ressources de base du Fonds<sup>27</sup> sera consacrée à la satisfaction des besoins des pays les plus pauvres, à savoir les PFR et les PRITI, qui ont le plus de difficultés à progresser en direction des ODD.** Il faudra donc allouer une plus grande proportion des ressources de base du FIDA aux pays dont la totalité ou l'essentiel des financements sont accordés sous forme de dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) et de prêts concessionnels ou extrêmement concessionnels. Il sera ainsi possible non seulement de garantir que les financements du FIDA ciblent les pays les plus pauvres, tout en assurant la viabilité financière du Fonds, comme expliqué plus en détail à la section IV.]
73. **Le FIDA continue toutefois d'apporter un appui notable aux PRITS.** De nombreux PRITS peinent encore à remédier aux importantes poches de pauvreté rurale. Ils ont donc besoin de l'appui continu du FIDA. Cela étant, ils jouent un rôle crucial pour l'institution, car: i) ils contribuent à ses activités et opérations, notamment au moyen de leurs contributions à la reconstitution des ressources de base; ii) ils rehaussent la qualité des ratios de fonds propres du FIDA et la solvabilité de son portefeuille de prêts, ce qui facilite le recours de l'institution à l'effet de levier; iii) ils diffusent leurs savoirs et leurs compétences, notamment dans le cadre de la CSST. Un grand nombre de ces pays peuvent toutefois accéder à d'autres sources de financement, y compris auprès d'investisseurs privés et sur les marchés financiers, parce qu'ils sont plus développés et plus solvables. [Il convient donc que les PRITS aient accès, à des conditions moins concessionnelles, aux ressources que le Fonds obtient par effet de levier (c'est-à-dire les ressources empruntées<sup>28</sup>).]
74. **[Compte tenu de la trajectoire de développement unique des PRITS, au moins 11% et jusqu'à 20% du programme de prêts et dons convenu pour FIDA12 seront affectés à ces pays, les montants en question provenant intégralement des ressources empruntées.** Cela permettra de maintenir la proportion des financements qui leur revient à un niveau au moins égal à celui enregistré durant FIDA11. Dans le même temps, le FIDA étoffera la gamme des appuis qu'il leur apporte en leur proposant des financements adaptés et d'autres soutiens et services.]
75. **L'allocation des ressources de base restera régie par le Système d'allocation basé sur la performance (SAFP), mais [l'admissibilité et**

<sup>27</sup> Ces ressources sont, par définition, les contributions à la reconstitution des ressources, les rentrées de fonds au titre des prêts financés à partir des ressources reconstituées et les prêts concessionnels de partenaires.

<sup>28</sup> Ressources empruntées dans le cadre d'accords autres que les accords de prêts concessionnels de partenaires (par exemple, les prêts obtenus dans le cadre des emprunts souverains).

**l'accès aux ressources empruntées seront déterminés par le Mécanisme d'accès aux ressources empruntées.]** Le Mécanisme d'accès aux ressources empruntées, qui est actuellement proposé et doit être examiné par le Conseil d'administration du FIDA, prendra en compte l'efficacité dans le domaine du développement, la demande et la solvabilité et appliquera une série de critères et de principes pour déterminer l'admissibilité des pays, des projets et des programmes. Cela permettra de garantir que le FIDA demeure en mesure de fournir son appui aux ruraux pauvres vivant dans des PRITS et d'accroître progressivement son appui dans les PFR et les PRITI éligibles, tout en préservant sa viabilité financière. De manière générale, étant donné le risque grandissant de surendettement auxquels sont font face de nombreux États membres du FIDA, les ressources empruntées ne seront accessibles qu'aux pays qui ont les moyens financiers de les assumer. Diverses mesures de gestion active des risques seront mises en place à cette fin. Le FIDA continuera aussi à adapter ses conditions et instruments de financement à la situation économique des pays<sup>29</sup>, en ajustant sa démarche en fonction des évolutions observées.

76. **Conjointement, le SAFP et le Mécanisme d'accès aux ressources empruntées permettront de garantir l'offre d'un appui diversifié adapté à l'évolution des besoins des pays et d'assurer un impact de plus vaste portée et plus profond.** Le SAFP continuera de garantir que les ressources de base bénéficient aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables compte tenu de leur performance, tandis que le Mécanisme d'accès aux ressources empruntées permettra aux pays rentrant dans différentes catégories de revenus d'obtenir des ressources supplémentaires qui leur permettront de concrétiser à plus grande échelle des idées prometteuses de transformation du monde rural. Ce mécanisme permettra en outre aux PRITI et aux PFR qui ont la capacité d'absorber des ressources supplémentaires de bénéficier d'un appui additionnel du FIDA. Ces changements seront exposés dans une politique de reclassement qui sera soumise au Conseil d'administration du FIDA pour approbation avant le début de FIDA12.

---

<sup>29</sup> Ce faisant, le FIDA souscrit aux principes d'intervention fondamentaux du FMI, qui impliquent, en ce qui concerne l'uniformité de traitement, de tenir compte des disparités contextuelles entre les Membres.

## Encadré 6

**Allocation des ressources durant FIDA11**

**Ressources de base.** Dans les scénarios financiers élaborés pour FIDA12, il est supposé que la totalité des ressources de base du FIDA sera allouée aux PFR et aux PRITI (compte tenu des dispositions spéciales en vigueur pour les petits États admis à bénéficier de ressources concessionnelles). Les allocations par pays seront calculées au moyen du SAFF actuel. Les conditions de financement cadreront avec les Principes et critères à présent applicables aux financements du FIDA. Conformément au concept de niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources, les contributions à la reconstitution des ressources serviront, après avoir couvert les coûts opérationnels, à financer les dons au titre du CSD, les dons ordinaires et de nouveaux prêts.

**Ressources empruntées.** Les ressources empruntées par le FIDA seront mises à la disposition des PRITS et à celle des PFR et des PRITI qui peuvent bénéficier de financements supplémentaires sans compromettre la soutenabilité de leur dette. Les allocations seront effectuées conformément aux principes fondamentaux suivants: cohérence avec la mission du FIDA et l'efficacité de son action dans le domaine du développement, demande des autorités publiques et sauvegardes financières. Ces principes, ainsi que les mécanismes d'admissibilité et d'approbation, seront soumis au Conseil d'administration.

**Mécanismes d'allocation, origine et emploi des fonds durant FIDA11**

	Resources	Emploi des fonds	Mécanisme d'allocation actuel
De base	Reconstitution des ressources	Dons	SAFF
	Rentrées de fonds au titre des prêts financés par les ressources de base	Prêts extrêmement concessionnels/concessionnels: PFR et PRITI	
	Prêts concessionnels	CSD	
Empruntées	Prêts non concessionnels	Dépenses d'exploitation	
		Prêts semi/non concessionnels	

**Allocations proposées pour FIDA12, par origine et par emploi des fonds**

	Resources	Emploi des fonds	Mécanisme d'allocation éventuel
De base	Reconstitution des ressources	Dons	SAFF
	Rentrées de fonds au titre des prêts financés par les ressources de base	Prêts extrêmement concessionnels/concessionnels: PFR et PRITI	
	Prêts concessionnels	CSD	
Empruntées	Prêts non concessionnels	Dépenses d'exploitation	
		Prêts semi/non concessionnels: PRITS / PFR / PRITI	
		Mécanisme d'accès aux ressources empruntées	

77. **Le FIDA continuera d'affecter ses ressources de base selon un ordre de priorité adéquat.** Faisant fond sur la méthode d'allocation retenue pour FIDA11, le Fonds continuera de veiller à ce que 50% des ressources de base soient allouées à l'Afrique (dont 45% à l'Afrique subsaharienne) et 25% à des situations de fragilité majeure.

**D. Poursuivre le renforcement de l'impact du FIDA grâce à des partenariats stratégiques**

78. **L'action menée par le FIDA pour élargir la portée de son impact et intensifier ce dernier, en particulier dans le contexte de la reprise après la pandémie de COVID-19, doit s'appuyer sur des partenariats stratégiques.** Le modèle opérationnel du FIDA prend en compte le fait que, en raison des

ressources limitées du Fonds, ce dernier doit forger des partenariats stratégiques pour avoir un impact ayant un effet de catalyseur.

79. **Pour mener à bien sa mission, le FIDA doit s'appuyer sur des partenariats diversifiés au niveau national, régional et mondial.** Conformément au Cadre de partenariat du FIDA approuvé durant FIDA11, le Fonds continuera de collaborer, durant FIDA12, avec des partenaires dûment sélectionnés, en donnant la priorité à ceux qui permettent d'optimiser les résultats pour les groupes cibles du FIDA au niveau des pays et qui contribuent le mieux à la réalisation des ODD. L'insécurité alimentaire et la pauvreté ne cessant de s'intensifier dans le contexte de la pandémie, il est essentiel de travailler en partenariat avec les autorités publiques, les institutions des Nations Unies et d'autres acteurs du développement pour partager les savoirs, coordonner les interventions, mobiliser des financements appropriés et veiller à ce que les problèmes touchant les groupes cibles soient traités au plus haut niveau.

#### **Partenariats de financement**

80. **Le FIDA continuera d'accorder une grande importance à la mobilisation de cofinancements durant FIDA12.** Le modèle d'activité de FIDA11 met l'accent sur le rôle que peut jouer le FIDA en rassemblant des financements à l'appui du développement. Pour atteindre cet objectif, le Fonds a élaboré une stratégie et un plan d'action en matière de cofinancement pour mobiliser des ressources nationales et internationales pour compléter ses propres investissements. Grâce à l'action résolue qu'il a menée dans le cadre de partenariats nationaux et internationaux, il est parvenu à mobiliser d'importants volumes de cofinancement dès la première année de FIDA11 (2019). Il a ainsi pu porter le ratio de cofinancement à la fin de 2019 à 1:2,05, soit un niveau bien supérieur à la cible de 1:1,4, et montrer les résultats positifs qu'il obtient dans le cadre de ses démarches de mobilisation et de regroupement de financements à l'appui du développement.
81. **Durant FIDA12, le Fonds continuera de mobiliser des cofinancements nationaux et internationaux et de chercher à atteindre des cibles ambitieuses.** Les répercussions économiques de la COVID-19 auront probablement pour effet de réduire les volumes de cofinancements nationaux et internationaux disponibles pendant un temps. Le Fonds continuera de s'efforcer de mobiliser des cofinancements nationaux car ces derniers sont un important facteur déterminant de l'adhésion des pays, de la durabilité et de l'efficacité des actions menées. Il s'emploiera également à mobiliser des cofinancements internationaux dans le cadre de partenariats mutuellement profitables forgés avec d'autres BMD, des partenaires bilatéraux et des fonds de développement. Ce faisant, il tirera parti de son importante présence dans les pays et des relations étroites qu'il a établies avec les autorités publiques et d'autres acteurs du développement opérant sur le terrain. Il maintiendra sa cible de cofinancement à 1:1,4.

#### **Partenariats pour les savoirs et les stratégies**

82. **Le FIDA a conscience du rôle fondamental joué par les partenariats au-delà de la mobilisation de cofinancements.** Pour le FIDA, les partenariats sont essentiels à la production et au partage des savoirs, à l'innovation et à la participation à l'élaboration des politiques. Ils contribuent également à créer des occasions d'intensifier et d'améliorer la coordination au niveau des pays, et concourent ainsi à la réalisation des ODD, notamment par l'intermédiaire de mécanismes essentiels comme la CSST.
83. **Le FIDA collaborera avec certains partenaires pour partager les savoirs de manière productive et promouvoir une participation à l'élaboration des politiques, du niveau des pays au niveau mondial.** Ces partenaires sont, notamment, les équipes de pays des Nations Unies, les autorités publiques, les



organismes bilatéraux et d'autres acteurs non gouvernementaux essentiels, comme la société civile et les organisations paysannes et autochtones. À titre d'exemple, le Forum paysan et le Forum des peuples autochtones continueront d'être des occasions importantes de tenir un dialogue stratégique, de mener des activités de plaidoyer et de promouvoir la participation à l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale. Le FIDA continuera également, durant FIDA12, de resserrer les partenariats forgés avec les bénéficiaires et d'autres parties prenantes, qu'il avait renforcés par des mesures telles que l'établissement du cadre de retour d'informations des parties prenantes.

84. **Le FIDA collaborera étroitement avec les partenaires multilatéraux, notamment les autres institutions spécialisées des Nations Unies et les BMD.** Il veillera également à ce que les questions stratégiques touchant les populations rurales vulnérables soient recensées et prises en compte dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (voir l'encadré 7). Le Fonds continuera aussi de travailler en étroite collaboration avec les BMD – qui sont des partenaires essentiels dans les domaines de la participation à l'élaboration des politiques, des savoirs et de l'apprentissage aux niveaux opérationnel et institutionnel. Les programmes de pays demeureront les principaux points de départ des activités de recensement, de participation et de production de résultats dans le cadre des partenariats.
85. **Les partenariats avec les organismes ayant leur siège à Rome seront renforcés durant FIDA12, compte tenu des leçons tirées de l'expérience.** La coordination avec les organismes ayant leur siège à Rome pour lutter contre la COVID-19 et assurer la reprise sera resserrée de manière à assurer la complémentarité des interventions ainsi que la poursuite de la collaboration avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et l'apport d'un soutien à ce dernier. Le FIDA s'emploiera à contribuer à l'harmonisation de l'approche suivie pour l'établissement de rapports concernant les ODD à l'échelle du système des Nations Unies et au-delà. Il collaborera aussi étroitement avec les organisations ayant leur siège à Rome à la préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires, prévu en 2021. Ce dernier devrait déboucher sur la prise d'engagements mondiaux concrets par différents acteurs, en vue d'assurer des systèmes alimentaires inclusifs, durables et résilients. Le FIDA, qui sera chargé de coordonner les travaux consacrés aux moyens d'existence équitables dans le cadre du sommet, veillera à la concordance des interventions durant FIDA12 et à leur complémentarité.

## Encadré 7

**Participation du FIDA à la réforme du système des Nations Unies pour le développement**

L'année 2020, durant laquelle a commencé la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, marque également le début de la dernière décennie avant l'échéance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Le Secrétaire général de l'ONU a ainsi appelé de ses vœux une "décennie d'action" pour accélérer les progrès en direction des ODD. La décennie amènera toutes les entités du système des Nations Unies à nouer de nouveaux partenariats novateurs et à mettre l'accent sur les résultats et les gains d'efficacité, dans le but général de réduire les doubles emplois et d'améliorer la coordination. Cette démarche nécessitera des transformations de la part de tous les acteurs concernés, y compris du FIDA.

Le FIDA et la FAO ont été chargés par l'Assemblée générale des Nations Unies de piloter la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale. Cette initiative permettra de créer des synergies avec d'autres organisations internationales et de favoriser des gains réciproques entre la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025), la Décennie internationale d'action sur le thème "L'eau et le développement durable" (2018-2028) et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030).

**Le rôle du FIDA dans la mise en œuvre des réformes**

La réforme du système des Nations Unies pour le développement consiste essentiellement à revoir le positionnement du système pour lui permettre d'agir avec souplesse et de tenir compte des plans nationaux de développement en vue d'atteindre les ODD. Le FIDA soutient résolument les efforts déployés dans le but d'aider le système à faire mieux face à des chocs imprévus comme la COVID-19.

En 2019 et 2020, le Fonds a collaboré activement avec les entités du système des Nations Unies pour le développement à la mise au point de nouveaux instruments visant à renforcer l'intégration et les résultats sur le terrain. Ont ainsi été établis le document stratégique à l'échelle du système, une nouvelle approche régionale, de nouveaux bureaux multipays, ainsi que des stratégies relatives aux modalités de fonctionnement au niveau des pays.

Le FIDA a notamment participé activement au déploiement de deux produits clés dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies:

- i) Depuis janvier 2020, le FIDA se joint aux entités du système des Nations Unies pour le développement (ainsi qu'aux équipes de pays des Nations Unies) dans tous les pays et constitue des partenariats avec d'autres organismes et programmes par l'intermédiaire du *Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable*. Les COSOP seront pleinement harmonisés avec ce cadre, conformément aux nouvelles directives du FIDA. Le Fonds pourra ainsi s'assurer que ses projets et ses programmes correspondent mieux aux priorités de développement nationales. Les liens mutuellement profitables que le Fonds entretient avec le système des Nations Unies pour le développement et ses partenaires contribueront aussi à accroître l'impact des prêts qu'il finance.
- ii) Le FIDA a élaboré des procédures concernant la validation des stratégies relatives aux modalités de fonctionnement, qui doivent entrer en vigueur en 2021. Ces stratégies visent à améliorer le rapport coût-efficacité et à permettre au FIDA de tirer parti du pouvoir d'achat collectif, tout en optimisant les économies d'échelle pour un grand nombre d'opérations et de services communs aux autres membres des équipes de pays des Nations Unies, selon le principe du partage des coûts (mise en commun de la liste de consultants des Nations Unies, des systèmes d'apprentissage, des transferts bancaires et financiers, des services d'entreposage et de distribution, des activités d'entretien des bâtiments, etc.).

**Partenariats du FIDA avec des acteurs non étatiques et avec le secteur privé**

86. **Le FIDA travaille de longue date en partenariat avec le secteur privé.** À titre d'exemple, le Fonds accorde depuis 15 ans une grande importance aux solutions axées sur les filières à l'échelle de son portefeuille. Il favorise l'établissement de partenariats entre les acteurs des filières et les petits producteurs dans le cadre de son mécanisme de partenariats public-privé-producteurs. Les moyens dont il dispose pour collaborer directement avec les acteurs privés sont toutefois limités, en raison essentiellement de l'absence d'instruments pertinents et de l'insuffisance des ressources humaines internes pouvant négocier des partenariats de plus en plus complexes avec le secteur privé.

87. **FIDA12 offre la possibilité de considérablement renforcer la collaboration avec le secteur privé.** Durant FIDA11, le Fonds a approuvé la Stratégie de collaboration avec le secteur privé 2019-2024, qui lui permet d'établir des partenariats directement avec les intervenants du secteur privé et, entre autres innovations, d'obtenir des financements d'entreprises privées et de leur en accorder. Elle a pour objectifs: i) de mobiliser des financements et des investissements privés à destination des microentreprises et petites et moyennes entreprises et de l'agriculture paysanne; ii) de développer les marchés pour accroître les revenus et les possibilités d'emploi des groupes cibles du FIDA. La stratégie et le Cadre des opérations non souveraines du FIDA dans le secteur privé, qui l'accompagne, permettra d'offrir un appui direct à des acteurs essentiels aux travaux du Fonds, notamment les organisations de producteurs et les microentreprises et petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes et des jeunes. Le Programme PSPF, fondé sur la Stratégie de collaboration avec le secteur privé, sera mis en place pour FIDA12 (voir la section IV). Il sera bon de systématiser la collaboration directe du FIDA avec le secteur privé car cette dernière offrira d'importantes possibilités d'apprendre et d'élargir l'impact du Fonds, conformément à sa mission.

#### **Développement de la CSST**

88. **Le FIDA accordera une place essentielle à la CSST durant FIDA12.** L'environnement mondial de cette collaboration évolue. Les États membres considèrent qu'elle contribue largement à promouvoir les objectifs du Programme 2030 et la réalisation des ODD. Comme il a été possible de le constater durant la Consultation sur FIDA12, les États membres sont de plus en plus enclins à accroître le recours du Fonds à ce type de coopération. Ils souhaitent par ailleurs obtenir des informations sur l'impact des activités financées par le FIDA dans le cadre de cette coopération sur les moyens d'existence des petits exploitants et sur leur contribution aux thématiques transversales.
89. **Le FIDA se fondera sur les efforts actuellement déployés pour actualiser sa stratégie de CSST durant FIDA12, en renforçant son rôle d'innovateur et d'agent de transmission des savoirs.** Il importera, à cette fin, de tirer les leçons de: i) la mise en œuvre de la stratégie de CSST de 2016; ii) des activités poursuivies dans le cadre du Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire Chine-FIDA, qui finance actuellement 15 projets dans les cinq régions; iii) des opérations menées dans le contexte de la CSST et des centres de savoir établis au Brésil, en Chine et en Éthiopie; iv) du Portail des solutions rurales, qui présente un nombre grandissant d'initiatives du FIDA et d'autres partenaires. La nouvelle stratégie privilégiera la promotion de l'échange de savoirs, de technologies et de solutions visant à remédier à la pauvreté rurale et à promouvoir la transformation du monde rural. Elle favorisera le recours à la CSST en tant qu'instrument de développement essentiel dans le cadre des programmes de pays porteurs de transformation du FIDA. Elle sera confortée par la mise en place d'un mécanisme de financement multi-donateurs qui permettra d'obtenir des fonds supplémentaires et d'établir un cadre conceptuel commun de la CSST propre au FIDA, auquel participeront les contributeurs. Le FIDA pourra ainsi renforcer le recours à la CSST durant FIDA12, afin de mieux promouvoir le relèvement, la reconstruction et la résilience des moyens d'existence dans les zones rurales.

## **IV. Mise en œuvre de programmes de pays porteurs de transformation**

90. **Il est fondamental d'adopter des programmes de pays porteurs de transformation pour accroître et approfondir l'impact durant FIDA12.** L'approche des programmes de pays porteurs de transformation permet au FIDA d'aider les pays à surmonter les difficultés les plus pressantes qu'ils rencontrent concernant l'insécurité alimentaire, la pauvreté rurale, les changements climatiques

et les situations de fragilité. Elle participe de l'évolution du FIDA, qui s'oriente vers un modèle programmatique au niveau des pays propre à appuyer les efforts engagés pour éliminer la pauvreté rurale et la faim d'ici à 2030. Cette approche consiste à ajuster spécifiquement l'appui apporté aux pays selon: i) leur stade de développement; ii) les difficultés qu'ils rencontrent pour assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté rurale (changements climatiques, fragilités, inclusion des populations marginalisées, etc.); iii) leur capacité à obtenir des ressources. La présente section décrit succinctement la façon dont le FIDA déploiera, selon une approche coordonnée, ses efforts et instruments pour amplifier et approfondir l'impact de son action.

## **A. Appui au relèvement, à la reconstruction et à la résilience, grâce à une gestion améliorée du portefeuille**

91. **Au cours de FIDA12, le Fonds exploitera sa présence dans les pays pour accroître son adaptabilité dans l'optique de produire de meilleurs résultats.** La méthode de gestion adaptative met l'accent sur la capacité d'apprendre, d'intervenir et d'évoluer dans des délais courts et avec anticipation. Elle se fonde sur une conception solide, qui permet d'introduire des changements si nécessaire et qui s'étend sur plusieurs cycles de projets d'investissement, intégrant des corrections rapides de trajectoires pour assurer la réalisation des objectifs de développement. C'est un levier clé de l'appui apporté par le FIDA aux efforts de relèvement, de reconstruction et de renforcement de la résilience des populations rurales face aux chocs. Grâce au train de réformes récemment entrepris, la gestion du portefeuille s'est améliorée au regard d'un ensemble d'indicateurs, comme indiqué dans l'examen à mi-parcours de FIDA11 et le RIDE 2020. Il demeure néanmoins nécessaire de renforcer certains aspects de la gestion du portefeuille pour en optimiser l'impact.

### **Qualité de la conception des projets**

92. **La qualité de la conception des projets est primordiale pour obtenir des résultats en matière de développement.** Un nouveau processus de conception a été mis en place au cours de FIDA11; il donne lieu à une nouvelle procédure d'examen et est assorti de directives révisées et d'un cadre de responsabilité amélioré. Dans l'ensemble, les projets au stade de la conception ont été jugés conformes aux engagements pris dans le cadre de FIDA11, dans la mesure où ils intègrent les thématiques transversales; ciblent principalement les populations pauvres; s'appuient sur de solides analyses du contexte national, un bon alignement et un bon niveau d'appropriation des pays; mobilisent efficacement des cofinancements. Néanmoins, l'exercice a mis en lumière plusieurs pistes d'amélioration, détaillées ci-après, qui seront au cœur des discussions de la direction pendant FIDA12.
93. **Premièrement, il est possible de renforcer les approches programmatiques du FIDA.** Il est primordial de veiller à ce que les interventions appuyées par le FIDA soient élaborées dans le cadre d'approches programmatiques au niveau national, afin de produire des résultats à grande échelle grâce à la mise en cohérence des programmes avec les objectifs de développement à long terme des gouvernements. On sait que, tout comme les prêts axés sur les résultats, les approches graduelles intégrées aux instruments, telles que les approches programmatiques par étapes (encadré 8), suscitent une forte appropriation des projets par les pouvoirs publics et contribuent aux objectifs axés sur les politiques. Ces approches continueront d'être testées à titre pilote et étendues à plus grande échelle dans le portefeuille du FIDA au cours de FIDA12. La participation à l'élaboration des politiques au niveau national, facilitée par la décentralisation, est aussi un point d'entrée déterminant pour étendre les résultats au-delà du nombre limité de bénéficiaires des projets et créer un changement systémique (voir la section B).

## Encadré 8

**Approches programmatiques par étapes**

Les approches programmatiques ont des incidences positives sur les opérations et encouragent la participation du secteur privé. Elles favorisent la constitution de partenariats durables et l'adhésion des autorités publiques. L'expérience des autres IFI qui ont introduit des variantes des approches programmatiques par étapes montre que, comme ces approches induisent une meilleure concertation sur les politiques et des partenariats plus étroits, elles sont utiles pour susciter la participation du secteur privé.

Une approche programmatique souple et par étapes répond à la demande émanant des opérations du FIDA. Dans certains pays, le FIDA applique déjà une approche par étapes: les projets sont conçus sur la base des données d'expérience et ils intègrent les retours d'expérience. L'adoption d'une approche programmatique par étapes faciliterait les pratiques actuelles et permettrait de lancer plus facilement les phases ultérieures. Le FIDA s'appuiera sur l'expérience qu'il a acquise dans la mise en œuvre d'instruments analogues, tels que le mécanisme flexible de financement introduit au début des années 2000, et sur celle d'autres institutions pour mettre à l'essai une approche programmatique par étapes au cours de FIDA12.

94. **Deuxièmement, il est nécessaire d'évaluer de manière plus rigoureuse et approfondie les besoins institutionnels des pays.** L'analyse des projets problématiques démontre que la formulation d'attentes irréalistes au stade de la conception favorise les retards d'exécution et l'apparition d'autres difficultés. La conception des projets doit tenir compte des capacités institutionnelles au niveau national et prévoir un appui approprié. Il est particulièrement important de mettre l'accent sur les capacités au niveau des pays, notamment dans le domaine de la gestion axée sur les résultats, de la gestion financière et du suivi-évaluation, pour appuyer l'exécution efficiente des projets. Au cours de FIDA12, le Fonds améliorera ses évaluations des capacités au niveau des pays, dans le cadre des mesures plus larges qu'il met en place pour améliorer l'efficacité (voir les détails dans l'encadré 10).
95. **Troisièmement, l'augmentation progressive de la taille moyenne des projets – de 28 millions d'USD à 40 millions d'USD durant FIDA11 – aide à renforcer les résultats, les cofinancements et le nombre de bénéficiaires** (voir l'encadré 9). Durant FIDA12, le Fonds continuera de mesurer la taille moyenne des projets, important indicateur de la pertinence et de l'impact accru de son action. Répondant à une demande grandissante, les projets de plus grande taille facilitent les investissements dans les infrastructures rurales essentielles, notamment pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la petite irrigation, les petites et moyennes installations de transformation, les infrastructures de marché et les routes de desserte rurales permettant l'accès aux marchés. Ces infrastructures, conçues en fonction des besoins des groupes cibles du FIDA et avec leur participation, sont un élément central de la valeur ajoutée qu'apporte le Fonds et sont de plus en plus sollicitées par les États membres. La prochaine synthèse d'évaluations sur l'appui du FIDA aux infrastructures contiendra des recommandations destinées à guider ces efforts au cours de FIDA12.

## Encadré 9

**La taille optimale des projets du FIDA**

Le FIDA a accru la taille moyenne de ses projets pour éviter qu'elle ne soit ni trop grande ni trop faible, mais juste suffisante pour apporter les types d'appui les plus adaptés en vue de contribuer à la transformation du monde rural au profit des populations les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. Le montant moyen du financement du FIDA par projet s'élève à 40 millions d'USD pour FIDA11, contre 31 millions d'USD pour FIDA10 et 28 millions d'USD pour FIDA9. En plus de permettre au FIDA de faire preuve d'une plus grande sélectivité et de mieux cibler son appui, les opérations de taille importante produisent généralement de meilleurs résultats dans le domaine du développement (Groupe de la Banque mondiale, 2016; Banque africaine de développement, 2010). Elles permettent de réaliser des économies d'échelle, atteignent proportionnellement davantage de bénéficiaires, facilitent l'obtention de cofinancements et la réalisation d'investissements dans les infrastructures rurales, et aident ceux qui s'emploient à promouvoir la cause des petits producteurs ruraux à mieux faire valoir leurs points de vue dans le cadre de la formulation des politiques.

Les effets de cette évolution, amorcée durant FIDA9, commencent à se faire sentir. Durant FIDA10, le FIDA a ciblé un ratio de cofinancement moyen total de 1:1,2. À la fin de 2019, ce ratio était de 1:2,05 (cofinancements étrangers et nationaux). Cela signifie que le FIDA a généré un impact trois fois supérieur à ses investissements, c'est-à-dire qu'il a atteint la somme totale de 3 USD pour chaque dollar qu'il a investi.

Les grands projets facilitent l'obtention d'impacts plus tangibles et durables sur les conditions de vie des bénéficiaires. Au Nigéria, le FIDA a initialement mis en place un prêt de 90 millions d'USD au cours de FIDA11. L'un des programmes établis dans le pays, le Programme de développement des filières, a pour objet de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire grâce à la production, au traitement et à la commercialisation de produits agricoles. Le programme a bénéficié d'un financement total de 300 millions d'USD depuis son lancement, et sa probabilité d'atteindre ses objectifs de développement a reçu la note maximale. Il a permis d'améliorer la productivité et les revenus des femmes et des jeunes participant aux filières du riz et du manioc, en accroissant les possibilités d'emploi durable pour les jeunes (40% des bénéficiaires) et les femmes (42%). Le programme a également tiré parti de sa solide présence sur le terrain pour forger des partenariats et mettre en place le Commodity Alliance Forum, instrument destiné à reproduire et à étendre à plus grande échelle les meilleures pratiques relatives au développement des filières des produits de base.

Le FIDA ne renonce toutefois pas à ses modalités d'appui sur mesure pour augmenter la taille des projets. Si ses investissements peuvent demeurer d'un montant inférieur à ceux d'autres partenaires de développement et d'IFI qui financent des réformes d'envergure sectorielle ou de large portée dans les infrastructures, il demeure attaché à atteindre les populations les plus susceptibles d'être laissées pour compte. Il est admis que chaque pays a des besoins particuliers et doit donc faire l'objet d'interventions adaptées. Tous les projets du FIDA, même les plus petits, ont des impacts importants, notamment sur le plan de la participation à l'élaboration des politiques, de l'appui technique et de la mobilisation de fonds supplémentaires.

**Gestion adaptative durant l'exécution**

96. **En raison de la décentralisation du FIDA, les équipes de pays sont maintenant plus proches des clients, auxquels elles peuvent fournir un appui plus solide et opportun au cours de l'exécution.** Durant FIDA11, le Fonds a actualisé ses directives relatives à l'appui à la supervision et à l'exécution. Par ailleurs, la mise en place du Système de gestion des résultats opérationnels a permis de renforcer le suivi et la supervision des projets, assurant l'accès à des données en temps réel et le suivi plus étroit des mesures convenues. Par conséquent, la part des projets problématiques a été réduite, passant de 20% en 2016 à 13% en 2019<sup>30</sup>. Il est important de reconnaître que, conformément à son mandat, le FIDA est amené à travailler dans certaines des zones les plus difficiles du monde. Comme le Fonds intervient souvent dans des contextes d'exécution difficiles, les projets problématiques devraient se poursuivre.
97. **Répondant à la demande des États membres, le FIDA a démontré sa capacité d'adaptation pendant la crise liée à la COVID-19; toutefois, de nouvelles mesures s'imposent pour favoriser une riposte rapide.** Dans les mois qui ont suivi le début de la pandémie, le Fonds a su réorienter plus de 200 millions d'USD engagés au titre du portefeuille en cours pour appuyer les efforts de relèvement et de reconstruction dans les zones rurales touchées par la COVID-19. Dans le même temps, il a pu établir, financer et exécuter un nouvel instrument, le RPSF.

<sup>30</sup> Examen à mi-parcours du cycle de FIDA11.

Pour améliorer sa capacité d'adaptation, le FIDA se concentrera sur cinq questions clés durant FIDA12.

98. **Premièrement, le FIDA poursuivra sa stratégie de restructuration des projets pour améliorer leur performance et étayer la conception des opérations futures.** Les projets susceptibles de poser problème qui sont restructurés par anticipation avant leur examen à mi-parcours ont davantage de chances de produire des résultats. La promptitude avec laquelle la restructuration est opérée est manifestement importante, et la direction veillera à ce que les projets soient restructurés au besoin avant d'atteindre le point médian de la période qu'ils couvrent. Le FIDA suivra son niveau de proactivité dans la prise en charge des projets problématiques, en s'appuyant sur le cadre de gestion des résultats de FIDA12.
99. **Deuxièmement, le FIDA mettra l'accent sur l'efficacité de l'exécution des projets.** Le Fonds enregistre historiquement une performance moindre au regard de l'efficacité des projets (mesure distincte de sa propre efficacité institutionnelle). Or, cet indicateur est déterminant pour obtenir plus rapidement des résultats et maximiser le nombre de bénéficiaires atteints pour chaque dollar dépensé. L'analyse des projets problématiques a révélé que la performance des projets pâtit de plusieurs facteurs, notamment le taux élevé de rotation du personnel, la faiblesse des capacités locales, un maigre taux de décaissement, une mauvaise gestion financière et des problèmes concernant la passation des marchés. Au cours de FIDA12, le Fonds veillera particulièrement à fournir un appui plus rapide en faveur de l'exécution des projets, à intensifier sa présence locale et son soutien technique et à étudier les moyens d'appuyer les capacités des pouvoirs publics de manière plus directe.

## Encadré 10

**Pour accroître l'efficacité – un plan d'action pour l'obtention plus rapide de résultats**

Les évaluations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) comme les autoévaluations de la direction montrent que l'efficacité au niveau des projets pose couramment problème. Étant donné qu'il est coûteux de mener des opérations au niveau local et compte tenu des groupes ciblés par le FIDA, il faut inévitablement accepter certains compromis au niveau de l'efficacité des projets. Néanmoins, pour étendre l'impact au profit des ruraux pauvres, le Fonds insistera tout particulièrement sur l'efficacité au niveau des projets au cours de FIDA12.

**Quels sont les facteurs qui contribuent à l'efficacité au niveau des projets?**

Plusieurs facteurs ont des répercussions sur l'efficacité au niveau des projets. Au stade de la conception, par exemple, il est important de procéder à une rigoureuse analyse institutionnelle pour s'assurer que les objectifs sont réalistes au regard des capacités d'exécution. La dotation en effectifs des unités de gestion de projet est un déterminant majeur de l'efficacité, mais aussi de l'exécution globale. Il est important d'établir un processus de recrutement pleinement opérationnel et fondé sur le mérite pour sélectionner le personnel de chaque unité, afin que cette dernière soit prête à exécuter le projet considéré dès que les fonds sont disponibles pour décaissement. En outre, la passation des marchés et les décaissements étant liés, il est important de disposer d'un solide plan de passation des marchés et de traiter les demandes de retrait sur la base de ce plan.

**Comment les améliorations de l'efficacité au niveau des projets peuvent-elles être évaluées?**

L'amélioration de l'efficacité au niveau des projets est mesurée à l'aune d'un ensemble d'indicateurs uniques pendant la phase d'exécution. Le FIDA utilise un certain nombre d'indicateurs pour déterminer l'efficacité des projets, à commencer par un indicateur synthétique de l'exécution globale de chaque projet. Cet indicateur clé de performance se compose de plusieurs sous-indicateurs, dont certains sont calculés automatiquement (comme le taux de décaissement), tandis que d'autres sont évalués pendant la phase d'exécution (tels que la cohérence entre le plan de travail et budget annuel et l'exécution, la gestion financière, la passation de marchés et le suivi-évaluation). Ensemble, ces sous-indicateurs donnent une bonne idée de l'efficacité du projet considéré et peuvent être utilisés pour évaluer les progrès accomplis.

**L'efficacité au niveau du projet a-t-elle des répercussions sur l'impact de ce dernier?**

Les mesures effectuées dans le cadre de l'Initiative de l'évaluation de l'impact de FIDA10 montrent que les projets achevés durant ce cycle ont eu un fort impact. Néanmoins, la performance relative à l'efficacité des projets à leur achèvement était inférieure à l'objectif. D'autres indicateurs concernant, notamment, l'efficacité, l'environnement et la gestion des ressources naturelles, l'adaptation aux changements climatiques et le genre affichent des résultats plus positifs. Cela signifie que, si les projets financés par le FIDA ont produit un impact marqué pendant FIDA10, ils ne l'ont pas fait de la manière la plus efficace possible. Si ce constat n'étonne guère compte tenu du contexte dans lequel le FIDA intervient, les sous-indicateurs de l'efficacité au niveau des projets sont néanmoins d'importants déterminants du succès des projets. Par exemple, les capacités de l'unité de gestion du projet sont déterminantes pour obtenir les résultats escomptés de celui-ci.

**Un plan d'action pour améliorer l'efficacité**

Pour résoudre les difficultés récurrentes entravant l'efficacité des projets, le FIDA s'appuiera sur les preuves et les données d'expérience acquises à ce jour pour élaborer un plan d'action relatif à l'amélioration de l'efficacité pour FIDA12.

100. **Troisièmement, la direction s'emploiera à réduire dans toute la mesure possible le nombre de projets présentant des problèmes chroniques – c'est-à-dire les projets considérés comme projets problématiques lors des trois dernières missions de supervision.** Il n'est certes pas réaliste d'envisager un portefeuille sans projets à problèmes, compte tenu des contextes difficiles dans lesquels le Fonds intervient, mais la direction a pour ambition pendant FIDA12 de s'attaquer de manière plus proactive aux projets posant problème avant que ces problèmes ne deviennent chroniques. Si cette mesure est appliquée de manière systématique, elle devrait permettre de considérablement réduire le nombre de projets à problèmes chroniques. Lorsque les problèmes chroniques perdurent, des mesures plus strictes de restructuration et d'annulation des projets seront envisagées.
101. **Quatrièmement, l'accent sera davantage mis sur les thématiques transversales pendant l'exécution des projets au cours de FIDA12.** Comme indiqué à la section III, il s'agira de s'assurer que la place prioritaire donnée aux thématiques transversales au stade de la conception soit confortée pendant l'exécution et que les difficultés soient rapidement décelées et résolues à mesure de l'avancement des projets.
102. **Enfin, l'apprentissage et la responsabilité au stade de l'exécution et à l'achèvement des projets seront davantage renforcés durant FIDA12, une attention particulière étant portée au suivi-évaluation au niveau des projets.**



Bien que le FIDA ait développé une culture du résultat au niveau institutionnel, le suivi-évaluation au niveau des projets présente encore des carences, notamment pour ce qui concerne les systèmes de suivi et les capacités du personnel. Le Fonds prendra des mesures durant FIDA12 pour renforcer le suivi-évaluation au niveau des projets, s'appuyant sur la formation, le renforcement des capacités et les systèmes de suivi de l'information. Ces mesures seront retranscrites dans un plan d'action pour le suivi-évaluation, qui sera axé sur certains freins spécifiques et tirera parti des travaux engagés par le Fonds dans le cadre d'initiatives telles que l'initiative Avancer la connaissance pour un impact agricole, qui est financée par un don.

### **Promouvoir l'innovation grâce à des programmes de pays porteurs de transformation**

103. **Face aux multiples défis à relever pour concrétiser les ODD, l'innovation est un outil indispensable pour assurer la transformation durable et inclusive du monde rural souhaitée par le FIDA.** L'innovation stimule l'adoption de nouvelles mesures pour améliorer la performance et faire face aux problèmes, ce qui englobe des pratiques, approches, méthodes, processus, directives et outils novateurs<sup>31</sup>. Il est reconnu, tant dans le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 que dans les orientations stratégiques fixées pour FIDA11, que l'innovation est nécessaire à la production de résultats et à la garantie de l'impact. Le FIDA a entrepris des changements organisationnels, notamment en créant l'Unité de changement, de réalisation et d'innovation, pour favoriser l'innovation au sein de l'organisation.
104. **Le FIDA a fait preuve d'une grande capacité d'innovation sociale pour résoudre les difficultés socioéconomiques<sup>32</sup>.** Selon une évaluation récente au niveau de l'institution, le FIDA affiche une performance positive dans le domaine de l'innovation appliquée à la gestion des ressources naturelles, au développement du capital social (par ex. gestion des droits fonciers) et du capital humain (par ex. renforcement des capacités), en particulier au profit des agriculteurs et des organisations paysannes. Pour ce faire, le Fonds s'appuie sur son expérience des approches participatives (par ex. établissement participatif du budget). Toutefois, des pistes d'amélioration ont été mises au jour s'agissant du travail mené avec les femmes, les jeunes et les peuples autochtones<sup>33</sup>. En réponse, le FIDA défend l'application d'un modèle opérationnel porteur et de directives relatives à l'innovation afin de déceler et d'encourager systématiquement le développement d'innovations au niveau des projets, transcendant l'innovation technologique, ce qui aura des incidences sur FIDA12 et les cycles ultérieurs.
105. **Durant FIDA12 et conformément aux priorités fixées pour ce cycle, le Fonds continuera de mettre fortement l'accent sur l'innovation au service des résultats en matière de développement.** Par exemple, le FIDA cherchera à promouvoir des investissements responsables et des pratiques agricoles durables, en cohérence avec les objectifs de durabilité, mettant à profit la science, la technologie et les approches agricoles durables, telles que l'agroécologie, pour appuyer les petits producteurs et les populations rurales vulnérables. En continuant de privilégier des approches propres à transformer les rapports femmes-hommes et en intégrant les innovations découlant de son plan d'action en faveur de la jeunesse, le FIDA exploitera l'innovation pour relever les défis relatifs aux thématiques transversales.

<sup>31</sup> IOE, Évaluation au niveau de l'institution de l'appui du FIDA aux innovations en faveur d'une agriculture paysanne inclusive et durable, 2020.

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> IOE, Innovations techniques en faveur de la réduction de la pauvreté rurale, Synthèse d'évaluations. 2019.

106. **Le FIDA tire parti des TIC pour accélérer le développement.** Le Fonds recensera et mettra à profit les possibilités d'intégration des technologies numériques au niveau national. À cette fin, il s'assurera que d'ici à la fin de FIDA12, 50% des nouveaux COSOP et des notes de stratégies de pays recensent des possibilités d'action associées aux TIC au service du développement pour promouvoir les résultats et l'impact en matière de développement, et qu'au moins cinq projets conçus durant FIDA12 intègrent des solutions agricoles numériques. Il s'agira notamment d'intégrer les pratiques prometteuses offertes par l'agriculture de précision, qui a vocation à aider les agriculteurs à accroître leur production de manière durable et efficiente, les technologies financières, utilisées pour améliorer l'accès des bénéficiaires aux services financiers, et la collecte et l'analyse des données à l'appui de la prise de décision au niveau des projets et dans les pays (voir l'encadré 11).
107. **Les technologies numériques seront un axe de travail privilégié de FIDA12.** Le recours à la technologie numérique dans le secteur agricole pourrait accroître la productivité et les revenus des agriculteurs, améliorer l'accès aux marchés et renforcer la résilience aux changements climatiques – en particulier parmi les groupes les plus vulnérables tels que les femmes et les jeunes. Par exemple, dans le domaine de l'agriculture, les TIC peuvent élargir à moindre coût la portée des services et de l'expertise pour les étendre jusqu'aux zones reculées, générer des données de qualité pour éclairer la prise de décision et mettre les producteurs en lien avec les marchés, grâce à la diffusion d'informations sur les prix. Les applications TIC se sont révélées indispensables dans la riposte du FIDA à la pandémie de COVID-19, permettant aux acteurs de communiquer malgré la distanciation sociale.

Encadré 11

**Priorités relatives à l'utilisation des TIC pour mettre à profit l'innovation au cours de FIDA12 et au-delà**

Les TIC peuvent avoir un effet catalyseur sur l'appui apporté aux petits producteurs, améliorant la production, l'accès aux marchés et la résilience aux changements climatiques. Les domaines répertoriés ci-dessous offrent des solutions particulièrement prometteuses pour obtenir plus rapidement des résultats.

**L'agriculture de précision**

Le FIDA se concentre davantage sur l'agriculture de précision, qui vise à aider les petits producteurs à réduire au maximum leurs coûts et à améliorer la durabilité, grâce à des pratiques agricoles plus précises et mieux contrôlées. Bien qu'elle fasse appel à des technologies pointues, telles que le système d'information géographique, les capteurs et les drones, l'agriculture de précision est de plus en plus accessible aux petits paysans des PFR, grâce aux informations, aux capteurs et aux outils de cartographie des sols disponibles sur les applications mobiles connectées. Le FIDA vient d'entamer un partenariat pilote avec Precision Agriculture for Development afin de dispenser aux agriculteurs des conseils personnalisés par téléphonie mobile.

**La technologie financière**

Les améliorations apportées à la technologie financière offrent une occasion unique de collaborer avec les petits exploitants, de les connecter aux ressources dont ils ont besoin et de les aider à formuler de nouveaux modèles d'activité pour l'approvisionnement et la prestation de services. Le FIDA appuiera les nouvelles solutions fondées sur la technologie financière pour assurer plus facilement, plus rapidement et à moindre coût des services financiers.

**Les données géospatiales**

Le recours aux données géospatiales offre des perspectives particulièrement prometteuses pour optimiser la collecte et l'analyse des données, à l'appui d'une prise de décision améliorée pour les petits producteurs, et contribue à renforcer la résilience face aux changements climatiques. Le FIDA a déjà fait appel à des initiatives géospatiales à cette fin. Par exemple, au Yémen, le FIDA a investi dans une palette d'outils de modélisation du système d'information géographique, d'observation de la Terre et d'évaluations de la vulnérabilité sociale pour cartographier les vulnérabilités aux changements climatiques. Cette cartographie lui a permis de cibler les zones et les populations en fonction de leur vulnérabilité climatique et d'élaborer des plans sur mesure d'adaptation des infrastructures, ajustés aux niveaux de risque et aux besoins locaux.

- Gestion améliorée des risques programmatiques et garanties renforcées**
108. **La gestion active des risques liés à l'exécution des programmes est un levier clé pour obtenir des résultats en matière de développement.**

Grâce à une gestion adéquate des risques, le FIDA est prêt à faire face aux risques qui se matérialisent et à ajuster les programmes de pays en conséquence. Engagé dans la mise en place d'une approche de gestion du risque institutionnel (détaillée à la section V), le FIDA s'attache à recenser et à atténuer les risques liés à l'exécution des programmes – catégorie de risque majeur à laquelle il est exposé. Les risques liés à l'exécution des programmes s'articulent autour de plusieurs sous-domaines de risque, notamment les stratégies et politiques sectorielles, la gestion financière, la passation des marchés relatifs aux projets, les garanties et les parties prenantes, ainsi que l'environnement et le climat, les personnes, les capacités institutionnelles et la durabilité des interventions. Une matrice intégrée des risques des projets est actuellement mise au point pour tous les projets, nouveaux et en cours; elle vise à recenser, évaluer, atténuer, gérer et suivre les risques rencontrés dans le cadre de l'exécution des programmes. Cette matrice aidera aussi le FIDA à ne pas dépasser le niveau d'appétence au risque établi dans ses programmes de pays.

109. **L'adoption de processus de continuité des opérations ne doit pas compromettre l'efficacité et l'efficience du FIDA.** Les mesures de continuité assurent au FIDA la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins urgents des pays, tels que ceux liés à la COVID-19. Toutefois, les risques liés aux opérations en période de pandémie sont élevés (notamment les risques découlant des impacts économiques et des mesures de restriction des rassemblements publics et des voyages adoptées pour réduire la transmission du virus, entre autres). Dans la mesure où le FIDA n'est guère en mesure d'atténuer ces risques, les opérations menées dans les pays touchés par la COVID-19 génèrent inévitablement un niveau accru d'exposition aux risques résiduels.
110. **Pour renforcer les garanties, il faut notamment mettre les procédures de passation des marchés davantage en cohérence avec les PESEC du FIDA.** Les modifications apportées au modèle opérationnel du FIDA, sa nouvelle architecture financière et l'accent mis sur les grands projets pour FIDA12 – de même que l'augmentation potentielle de la demande liée aux infrastructures rurales – exigent un renforcement des liens entre les PESEC et la passation des marchés. C'est d'autant plus important que les processus de passation des marchés permettent de tisser de nouvelles relations avec les fournisseurs, ce qui offre la possibilité de traiter les risques associés et de contrôler le respect des mesures de sauvegarde. Les BMD élaborent déjà des mesures pour combler l'écart entre les mesures de sauvegarde et les procédures de passation des marchés en intégrant des objectifs socioéconomiques et environnementaux soutenables dans le processus de passation des marchés, tout en s'appuyant sur des compétences spécialisées. Le FIDA examinera les mesures requises pour porter l'attention nécessaire aux mesures de sauvegarde, notamment grâce à l'examen de ses capacités dans ce domaine.
111. **Le FIDA continuera de renforcer les mécanismes nationaux de réponse aux doléances dans le cadre de l'évolution de son dispositif de sauvegarde.** Lors de la mise en œuvre de son Plan d'action pour la transparence au cours de FIDA11, le FIDA a eu recours à un Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes pour renforcer sa responsabilité à l'égard des bénéficiaires et s'assurer qu'ils puissent faire entendre leur voix. Durant FIDA12, la direction intégrera de nouveaux indicateurs de base relatifs à la participation des citoyens à la formulation des stratégies de pays et à la conception des projets, et veillera à ce que des rapports soient établis concernant les mécanismes nationaux de réponse aux doléances, tels que décrits dans la politique de sauvegarde du FIDA, au titre du Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes.

## B. Des résultats pérennes à plus grande échelle pour un impact durable

112. **Pour approfondir l'impact, il convient de pérenniser les résultats obtenus dans le cadre des projets financés par le FIDA au profit des groupes bénéficiaires cibles et de les préserver en dépit des chocs.** Les évaluations récentes montrent que, sur le plan de la durabilité, la performance du FIDA est systématiquement inférieure à ses ambitions. L'absence de stratégies de retrait à long terme, l'insuffisance des synergies créées avec des intervenants et des projets complémentaires dans le pays, le peu d'enseignements tirés des projets antérieurs et le faible engagement des pouvoirs publics sont considérés comme des obstacles importants à l'amélioration de la durabilité<sup>34</sup>.
113. **Durant FIDA12, le Fonds cherchera à infléchir la tendance en matière de durabilité pour renforcer la résilience de ses groupes cibles.** Il s'attachera notamment à mettre à l'essai des outils permettant d'accroître l'appropriation des résultats par les pouvoirs publics, à garantir une participation plus étroite des parties prenantes, à mesurer plus justement la durabilité des résultats, ainsi qu'à établir des stratégies plus pertinentes de reproduction à plus grande échelle et de retrait, notamment en participant à l'élaboration des politiques pour favoriser un changement systémique (voir la figure 6).

Encadré 12

### Renforcer la résilience et garantir des impacts durables

En dépit de son importance primordiale pour générer un impact plus profond, la pérennisation des résultats est un domaine où le Fonds n'a pas toujours brillé, d'après les autoévaluations de l'institution et les études d'IOE. Pour améliorer la durabilité de ses résultats au cours de FIDA12, le Fonds prendra par conséquent quatre mesures concrètes, qui seront précisées dans un plan d'action pour la durabilité.

- 1) **Favoriser la durabilité au moyen d'instruments de prêt propices à l'appropriation.** La durabilité s'améliore lorsque les pouvoirs publics et les bénéficiaires ont la possibilité, en amont, de prendre davantage en main les projets. Ces partenaires peuvent ensuite aider le FIDA à créer des trajectoires pour transposer à plus grande échelle des projets ou appliquer les stratégies de retrait. En prévision de FIDA12, le Fonds mettra à l'essai et étoffera la panoplie des instruments favorisant une forte appropriation des projets par les pouvoirs publics. Il étendra notamment son outil pilote de prêt axé sur les résultats et introduira des approches programmatiques par étapes, facilitant l'intégration des enseignements tirés des projets antérieurs.
- 2) **Garantir la durabilité en collaborant plus étroitement avec les parties prenantes.** Le FIDA veillera à resserrer ses liens de collaboration avec ses divers partenaires dans les pays, démarche qui sera facilitée par la décentralisation de l'institution. Faisant fond sur son Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes et sur la nouvelle version de ses PESEC, adoptés durant FIDA11, le FIDA redoublera d'efforts pour garantir, dès le départ et de manière continue, la participation significative et la collecte des données d'expérience des parties prenantes, notamment des populations au service desquelles il œuvre.
- 3) **Réfléchir en profondeur aux stratégies de transposition à plus grande échelle et de retrait.** Le FIDA a joué un rôle prépondérant dans les débats concernant les moyens d'intensifier l'impact en matière de développement. Au cours de FIDA12, le Fonds continuera de mettre l'accent sur les trajectoires de reproduction à plus grande échelle des résultats des projets pour améliorer la pérennité de son action, tout en insistant sur la participation à l'élaboration des politiques. Avant le démarrage de FIDA12, il examinera sa stratégie de reproduction à plus grande échelle pour la mettre en concordance avec le nouveau modèle opérationnel. Si tous les projets doivent, dès la conception, inclure une stratégie de retrait, le dispositif d'assurance qualité du Fonds permettra de garantir que les stratégies adoptées sont appropriées, tandis que les équipes de projet s'assureront qu'elles sont pleinement intégrées au processus de supervision des projets.
- 4) **Améliorer l'aptitude du FIDA à mesurer la durabilité.** La durabilité désigne ici la poursuite probable des avantages nets découlant d'une intervention axée sur le développement après qu'elle cesse de recevoir un appui financier externe. Pour mieux comprendre si les programmes du FIDA produisent un impact durable sur le quotidien des petits producteurs et des ruraux pauvres, la direction étudiera avec IOE la possibilité de mener des évaluations ex post trois à cinq ans après la fin des projets pour vérifier si les résultats mesurés à l'achèvement d'un projet ont été maintenus.

114. **Pour produire des résultats plus durables au profit de ses bénéficiaires, le FIDA renforcera sa participation à l'élaboration des politiques au niveau**

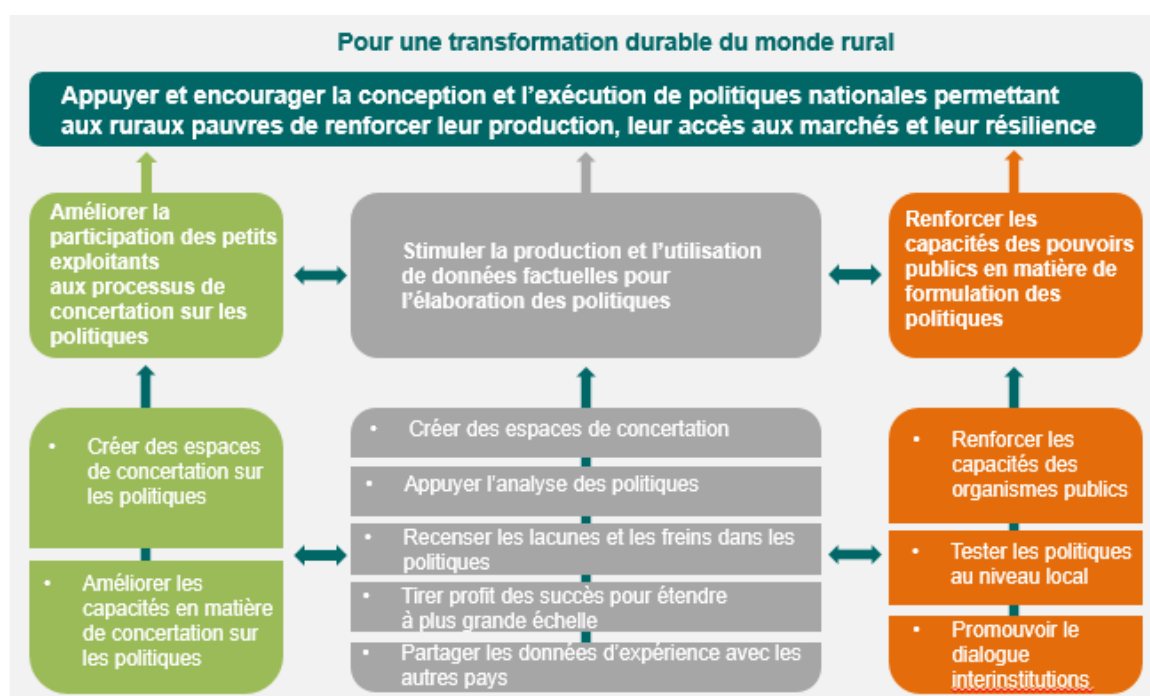
<sup>34</sup> Rapport annuel 2020 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA.

**des pays durant FIDA12.** Désormais plus proche des pouvoirs publics grâce à sa politique de décentralisation, le FIDA a l'occasion d'amplifier son impact en participant à l'élaboration des politiques – c'est un moyen essentiel pour s'assurer que les résultats obtenus ont un impact au-delà des seuls bénéficiaires ciblés par les projets financés par le FIDA.

115. **Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des efforts entrepris dans l'ensemble du portefeuille du FIDA.** La théorie du changement du FIDA pour la participation à l'élaboration des politiques, définie au cours de FIDA10, vise à appuyer la conception et l'exécution de politiques nationales de nature à permettre aux ruraux pauvres de renforcer leur production, leur accès aux marchés et leur résilience. Ces efforts s'articulent autour de trois axes et de dix types d'activités (voir la figure 5 ci-dessous).
116. **Plusieurs indicateurs de base** sont utilisés pour suivre les effets liés aux politiques au sein des projets du FIDA, complétés par les notations relatives au degré de réalisation des objectifs institutionnels et politiques. À ce jour, un suivi des indicateurs d'effet liés aux politiques est assuré pour quelque 50 projets du portefeuille du Fonds. Les résultats donnent à penser que: plus de 500 produits du savoir pertinents pour les politiques ont été réalisés; près de 40 plateformes multipartites ont été créées; 15 politiques ont été proposées pour approbation, ratification ou modification. Les données de performance concernant la participation à l'élaboration des politiques recueillies dans le cadre de la supervision indiquent également que des efforts sont déployés dans la grande majorité des projets pour obtenir de bons résultats dans ce domaine – 87% des projets obtiennent une note "plutôt satisfaisante" ou supérieure.

Figure 5

**Théorie du changement du FIDA pour la participation à l'élaboration des politiques**



117. **Néanmoins, les indicateurs disponibles au niveau des programmes de pays montrent qu'il reste une grande marge d'amélioration concernant la participation à l'élaboration des politiques.**

L'enquête auprès des parties prenantes, les examens à l'achèvement des COSOP et les évaluations de la stratégie et du programme de pays réalisées par IOE révèlent que la participation à l'élaboration des politiques est le domaine le moins bien noté parmi tous les domaines suivis. Cet écart entre la performance au niveau des projets et la performance au niveau des programmes de pays se reflète dans les données extérieures, qui laissent entrevoir que le FIDA est certes perçu comme "utile", mais n'est pas considéré comme "influent" dans la sphère des politiques.

118. **FIDA12 mettra à profit l'avantage relatif du FIDA concernant l'appui à la participation et à l'inclusion des ruraux pauvres dans les espaces d'élaboration des politiques pour produire de meilleurs résultats au niveau des pays.** L'uniformisation des approches, des outils et des méthodes d'évaluation des activités de participation à l'élaboration des politiques permettra non seulement d'articuler ces activités comme un levier essentiel pour la reproduction des interventions à plus grande échelle, mais aussi de pérenniser les effets produits. Durant FIDA12, Le FIDA cherchera à produire un impact – et à le mesurer – dans trois domaines spécifiques rattachés aux objectifs stratégiques du FIDA (voir la figure 6):
- i) appui aux politiques ou aux concertations sur les politiques axées sur l'accroissement de la capacité de production des ruraux pauvres;
  - ii) appui aux politiques ou aux espaces d'élaboration des politiques axés sur l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres aux marchés;
  - iii) appui aux politiques et aux espaces d'élaboration des politiques axés sur le renforcement de la résilience des ruraux pauvres.
119. **Dans chacun des domaines ci-dessus, l'appui du FIDA pourrait notamment se concrétiser via la participation – et la direction – de groupes de travail sur le secteur agricole, ainsi que par une collaboration avec les pouvoirs publics pour faire en sorte que le mandat du FIDA soit retranscrit dans les stratégies sectorielles nouvelles ou actualisées.** Si le FIDA maintiendra sa stratégie opportuniste de participation à l'élaboration des politiques – apportant son appui aux pouvoirs publics lorsqu'ils en font la demande –, il cherchera également à rationaliser sa participation en ciblant les domaines où il est susceptible de produire l'impact le plus concret.

Figure 6  
Renforcer et mesurer la participation à l'élaboration des politiques pour favoriser la reproduction à plus grande échelle au cours de FIDA12



120. **Le suivi de l'impact au niveau des politiques sera simplifié: les résultats seront enregistrés pour les trois domaines mentionnés ci-dessus au niveau des programmes de pays.** Le FIDA pourra ainsi expérimenter de nouveaux outils et méthodes de participation à l'élaboration des politiques, qui permettront notamment de faciliter la participation des ruraux aux processus de concertation sur les politiques; d'utiliser les données factuelles disponibles dans ces mêmes processus; d'améliorer la capacité des pouvoirs publics en matière de formulation des politiques.

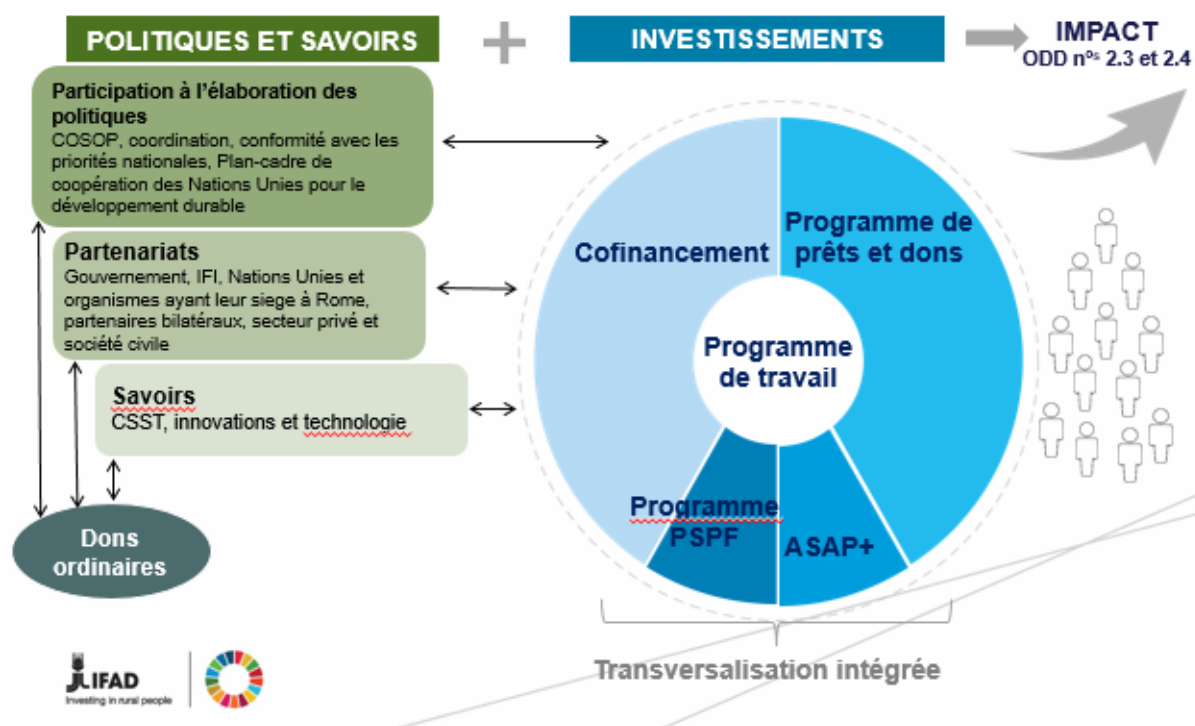
### C. Une boîte à outils élargie pour les pays afin de répondre à l'évolution des besoins des ruraux pauvres

121. **FIDA12 est l'occasion de créer un ensemble plus large d'outils pour répondre aux besoins changeants des pays.** Durant FIDA12, le programme de prêts et dons du FIDA et les ressources de base issues des reconstitutions demeureront le principal vecteur d'engagement du FIDA aux côtés des pays. Toutefois, des mesures seront prises en complément pour élargir le travail du Fonds et amplifier son impact. La mobilisation des ressources de base du FIDA sera intensifiée pour permettre à tous les pays emprunteurs répondant aux conditions requises d'obtenir des ressources additionnelles et de produire un plus grand impact. Le Programme PSPF offrira un nouvel instrument pour catalyser des financements privés au profit des microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales, en mettant l'accent sur la création d'emplois pour les jeunes et les femmes. La nouvelle phase de l'ASAP+ permettra d'étendre à plus grande échelle les efforts engagés pour obtenir des financements importants au profit de l'action climatique. La réorientation du programme ordinaire de dons du FIDA libérera des financements complémentaires à effet catalyseur dans les domaines des politiques, de la gestion des savoirs et des partenariats.



Figure 7

## Programmes de pays pour FIDA12 – alignement et complémentarité

**Programme de participation du secteur privé au financement**

122. **Le Programme PSPF offrira un important instrument, qui permettra d'augmenter les investissements du secteur privé pendant FIDA12.** Avec un objectif de financement de 200 millions d'USD, le Programme PSPF a vocation à attirer les investissements du secteur privé, dont il mettra l'expertise et la capacité d'innovation au service des petits producteurs et des populations rurales. Il mettra particulièrement l'accent sur les jeunes, les femmes et la résilience climatique. À travers ce programme, le FIDA entend se concentrer sur les domaines où il peut jouer un rôle catalyseur maximal par un appui direct aux segments de marché négligés, en appuyant par exemple les segments agricoles volatiles et en comblant des déficits de financement spécifiques. Les projets du Programme PSPF devront adopter une logique à fort impact et viable sur le plan commercial, respecter de rigoureuses normes environnementales et climatiques, et promouvoir la bonne gouvernance et la coordination des efforts des secteurs public et privé.
123. **Le Programme PSPF élargit la palette d'instruments du FIDA dans les opérations au niveau des pays, ce qui aidera les groupes cibles du Fonds à développer leurs entreprises, à générer des revenus et à capter davantage de capitaux commerciaux.** L'appui du Programme PSPF sera fourni par le biais d'instruments de dette, de fonds propres et d'atténuation des risques (comme les garanties par exemple). Il apportera une assistance technique ciblée aux partenaires du secteur privé. Les programmes de pays disposeront ainsi d'un nouvel outil pour résorber certains déficits d'investissement majeurs et concrétiser les objectifs globaux des programmes et les objectifs spécifiques aux pays.
124. **Le FIDA met à profit ses compétences et renforce ses capacités en matière de collaboration avec le secteur privé et de gestion des risques.** La capacité d'investissement associée aux investissements financés par le Programme PSPF est confortée par la solide expertise sectorielle du FIDA, son vaste réseau et son alignement avec le portefeuille de prêts en cours. Grâce à un ensemble de mesures combinant recrutements, détachements, services de consultants et formations, le FIDA renforce ses capacités internes pour répondre aux demandes – et gérer les risques – associées à des opérations de plus en plus complexes avec le secteur



privé. Le Fonds a également élaboré des directives pour l'examen des opérations non souveraines de sorte de garantir le diagnostic précoce et l'atténuation des risques. Quoique complémentaires des opérations analogues des autres IFI, les opérations non souveraines du FIDA occupent un créneau spécifique, qui cible des possibilités d'investissement de moindre envergure et est adapté aux besoins des ruraux pauvres. Le Fonds s'associera aussi avec d'autres IFI dans tous les cas possibles, mettant à profit leur dispositif de gestion des risques et leurs compétences structurelles.

**125. Le Programme PSPF sera pleinement aligné sur les objectifs stratégiques des programmes de pays du FIDA et complétera ses prêts et dons.**

L'impératif de complémentarité est un principe sous-jacent clé des opérations non souveraines du FIDA avec le secteur privé. En d'autres termes, des possibilités d'investissement peuvent être créées à partir du portefeuille existant du FIDA. Pour obtenir l'approbation des opérations non souveraines qui ne découlent pas directement du programme de prêts et dons du FIDA, il faudra démontrer qu'elles sont complémentaires des COSOP et alignées sur ces derniers<sup>35</sup>.

**Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne**

**126. L'ASAP+ constitue un outil supplémentaire de renforcement de la résilience au niveau national.** Pilier du 2PR, l'ASAP+ a vocation à mobiliser 500 millions d'USD et à accroître la résilience climatique de 10 millions de personnes vulnérables vivant en milieu rural, en particulier les femmes et les jeunes. Il s'attaque à un déficit important dans le financement climatique, grâce à son alignement sur les objectifs de réduction de la pauvreté et de renforcement de la sécurité alimentaire<sup>36</sup> et au ciblage des ruraux pauvres, qui sont généralement les plus vulnérables face aux effets des changements climatiques.

**127. L'ASAP+ renforcera la résilience en ciblant les facteurs climatiques et sociaux sous-jacents de l'insécurité alimentaire.** Il accroîtra la résilience des populations vulnérables, en particulier les femmes rurales, les jeunes, les peuples autochtones et les autres groupes marginalisés, en augmentant la production d'aliments diversifiés dans des conditions climatiques défavorables. Il permettra de garantir l'accès continu aux denrées alimentaires, grâce à des infrastructures améliorées, d'introduire des instruments de partage des risques pour protéger les moyens d'existence et les actifs, et de favoriser la mise en place et la gestion d'installations de stockage et d'autres mesures. Enfin, les activités prévues au titre de l'ASAP+ visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en stimulant l'impact en matière de développement. Il s'agira par exemple de remettre en état les sols dégradés et de diminuer les émissions issues des pratiques agricoles.

**128. Le FIDA renforcera l'intégration de la thématique transversale relative au climat dans ses opérations, à l'aide d'instruments diversifiés.** Selon une analyse récente<sup>37</sup>, les pays les plus pauvres peinent à orienter prioritairement l'emprunt vers des activités en lien avec les changements climatiques. L'ASAP+ constitue un important instrument destiné à aider les pays membres à atteindre les objectifs climatiques qu'ils se sont fixés, notamment dans les contributions déterminées au niveau national. Tirant parti de l'expérience acquise par le FIDA dans l'exécution de l'ASAP – tout en portant une attention accrue à l'atténuation, au renforcement des capacités et à la participation à l'élaboration des politiques pour favoriser un changement systémique –, l'ASAP+ renforcera la résilience et accroîtra l'impact du FIDA sur la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les fragilités.

**129. L'ASAP+ complétera le programme de prêts et dons du FIDA.** Ses activités se concentreront sur les pays où le FIDA dispose d'un portefeuille actif et elles

<sup>35</sup> Voir document EB 2020/129/R.11/Rev.1.

<sup>36</sup> Oxfam, 2018: *les vrais chiffres des financements climat. Où en est-on de l'engagement des 100 milliards de dollars?* 2018.

<sup>37</sup> ODI, *Assessing external demand for public investment in inclusive and sustainable rural development*.

seront alignées sur les stratégies de pays du Fonds là où il ne compte aucune opération d'investissement en cours. L'ASAP+ sera axé en priorité sur les zones où la vulnérabilité climatique est particulièrement élevée et où le FIDA peut largement contribuer à prévenir les crises futures.

### **Programme de dons à effet catalyseur du FIDA**

130. **La Consultation sur FIDA12 a reconnu l'importance du programme ordinaire de dons du FIDA et la nécessité de l'utiliser pour produire un effet catalyseur.** Le FIDA a recours aux dons ordinaires depuis sa création en 1977. Les dons ordinaires sont destinés à appuyer des activités qui ne peuvent être financées par le programme de prêts de base de l'institution ou par tout autre instrument, mais n'en sont pas moins déterminantes pour la réalisation du mandat du FIDA. Même si l'importance cruciale des dons ordinaires a récemment été confirmée par diverses évaluations indépendantes<sup>38</sup>, plusieurs améliorations ont été apportées, notamment pour mieux intégrer les effets dans les programmes de pays du FIDA, renforcer la gestion des savoirs et améliorer le suivi, l'établissement de rapports et l'apprentissage.
131. **Il a été reconnu que le programme ordinaire de dons du FIDA et le CSD étaient intrinsèquement différents.** Le CSD permet l'octroi de dons aux pays surendettés, en lieu et place des prêts habituels. Le programme de dons finance les activités hors prêts – dont celles portant sur les biens publics mondiaux et régionaux, la participation à l'élaboration des politiques, les innovations et les partenariats – qui ne peuvent être financées par le programme de prêts. Le programme de dons appuie entre autres des initiatives telles que le Forum paysan, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, les financements de démarrage des partenariats mobilisant des financements additionnels et l'appui en faveur de dispositifs mondiaux, comme le Sommet sur les systèmes alimentaires (voir l'encadré 13). En l'absence de dons, ces activités ne pourraient avoir lieu. Par conséquent, l'arrêt du programme ordinaire de dons pourrait interférer avec l'Accord portant création du FIDA et priver le Fonds d'un instrument indispensable pour s'acquitter de son mandat. Sur la base du niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources, il est proposé de réserver un pourcentage inférieur aux 6,5% actuellement appliqués pour les dons ordinaires, quel que soit le scénario retenu<sup>39</sup>.
132. **Pour relever les défis qui se posent et garantir l'effet catalyseur et la viabilité financière du programme de dons, le FIDA a entrepris de formuler une nouvelle politique en matière de dons, qui guidera les orientations stratégiques du Fonds et l'allocation des dons.** La politique, qui sera proposée pour approbation au Conseil d'administration, énoncera trois principes pour l'approbation des propositions de don: i) énoncé de motifs solides justifiant le recours exclusif à des dons pour financer l'opération; ii) possibilité avérée de recourir à l'effet de levier; iii) évaluation rigoureuse du degré de priorité de l'opération au regard des autres projets proposés. Si l'enveloppe totale du programme de dons sera fixée lors de la consultation sur la reconstitution, la version révisée de la politique et des procédures d'exécution inclura des mécanismes d'allocation et d'approbation.

<sup>38</sup> IOE, Évaluation au niveau de l'institution de l'appui du FIDA aux innovations en faveur d'une agriculture paysanne inclusive et durable, 2020.

<sup>39</sup> Part située entre 3,6 et 4,5%.

## Encadré 13

**Programme de dons à effet catalyseur du FIDA**

Le programme ordinaire de dons du FIDA possède des caractéristiques uniques, qui le distinguent des autres instruments de l'institution. Surtout, le programme ordinaire de dons est souvent le seul instrument que peut utiliser le FIDA pour:

- i) **relever des défis d'envergure régionale et mondiale** – politiques et biens publics sous-régionaux, régionaux et mondiaux, etc.;
- ii) **appuyer la participation à des espaces clés de concertation** – initiatives, plateformes et réseaux mondiaux;
- iii) **intervenir rapidement** – en particulier face à des crises imprévues;
- iv) **renforcer les partenariats** – avec de multiples organisations à différents niveaux pour mettre à profit les possibilités de cofinancement;
- v) **mettre à l'essai des innovations** – permettant l'expérimentation, dans un cadre sécurisé, d'approches innovantes, qui pourront être étendues à plus grande échelle pour amplifier l'impact;
- vi) **renforcer les résultats de ses opérations** – notamment en fournissant un appui pour amplifier les résultats des opérations de prêt qu'il finance;
- vii) **promouvoir les activités hors prêts** – notamment les activités essentielles, comme la participation à l'élaboration des politiques et la gestion des savoirs;
- viii) **améliorer les capacités des partenaires** – et renforcer les capacités du personnel de projet au niveau national pour optimiser l'exécution des opérations financées par des prêts;
- ix) **poursuivre l'exécution du mandat international du Fonds** – lui permettant de maintenir son action dans les pays recevant une allocation limitée ou ne bénéficiant d'aucune allocation au titre du SAFFP;
- x) **faciliter la mise en œuvre** – dans la mesure où les délais de conception, d'approbation et d'exécution sont plus courts pour les projets financés par des dons que pour les projets d'investissement.

Voici quelques exemples d'initiatives réussies qui ont été financées au titre de dons.

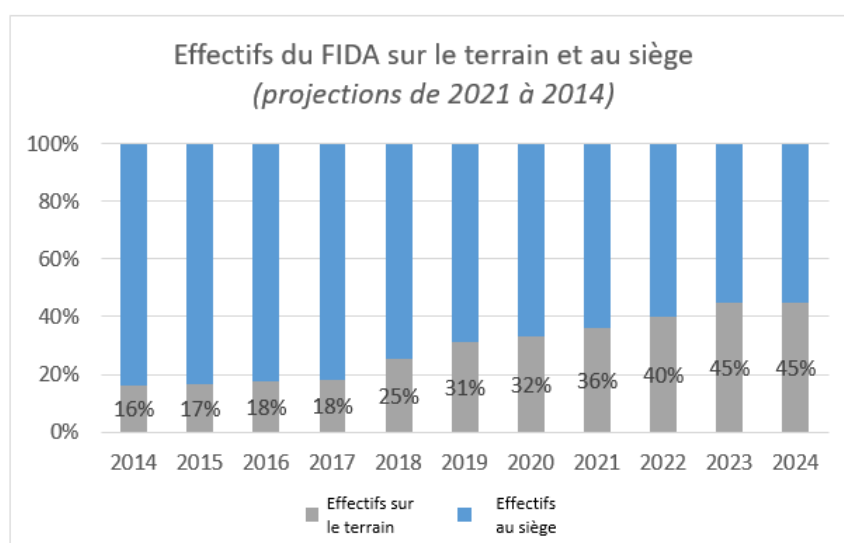
- **Jeunes ruraux, territoires et opportunités: une stratégie de participation à l'élaboration des politiques.** Ce projet relatif au partage des savoirs et à la concertation sur les politiques a couvert la Colombie, l'Équateur, le Mexique et le Pérou, où il a permis la création de groupes nationaux de développement rural. Il a aussi contribué à l'élaboration de 14 documents de projet et de 7 notes d'orientation, et a fortement influencé les politiques nationales relatives aux jeunes et au développement rural dans les 4 pays.
- **Reproduction à plus grande échelle de méthodes axées sur les ménages en faveur de l'autonomisation: de plusieurs milliers à des millions.** Couvrant de multiples pays en Afrique subsaharienne, ce programme financé par un don contribue à transformer les rapports femmes-hommes dans les activités du FIDA, grâce à l'expérimentation et à la reproduction à plus grande échelle de méthodes pilotes axées sur les ménages, qui font des femmes, hommes et jeunes ruraux marginalisés des acteurs du changement. Au mois de mars 2020, le programme avait atteint 3 230 ménages – soit 6 490 individus (55% de femmes et 45% d'hommes).
- **Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA).** Au titre du PAOPA (2013-2017), un don du FIDA, d'un montant de 1,9 million d'EUR, a contribué à la mobilisation d'un investissement total de près de 20 millions d'EUR à l'appui du renforcement des organisations paysannes en Afrique. Parmi ses résultats les plus notables, le PAOPA a augmenté la productivité et les revenus des agriculteurs: les organisations paysannes appuyées par le PAOPA ont pu mobiliser 12 millions d'EUR au titre de financements publics et plus de 4 millions d'EUR au titre d'accords de partenariat ou de contrats de vente pendant la phase d'exécution.

## V. Changement institutionnel porteur de transformation

133. **Dans le prolongement des réformes institutionnelles récemment entreprises, les efforts se poursuivront pour que le Fonds soit en mesure de réaliser les ambitions fixées pour FIDA12.** Le FIDA met aujourd'hui à profit les changements introduits ces dernières années et investit dans les personnes, les processus et les technologies pour: devenir une organisation plus efficace et plus souple; s'acquitter plus efficacement de son mandat; répondre à la demande des bénéficiaires, notamment dans les contextes les plus difficiles. Durant FIDA12, les mesures d'amélioration précédemment adoptées seront renforcées pour consolider la décentralisation et l'expertise technique, intégrer pleinement les nouvelles approches de gestion des risques institutionnels et assurer une diligence constante pour prévenir et réprimer le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. Ces mesures créent l'environnement institutionnel porteur qui sous-tend la théorie du changement de FIDA12.

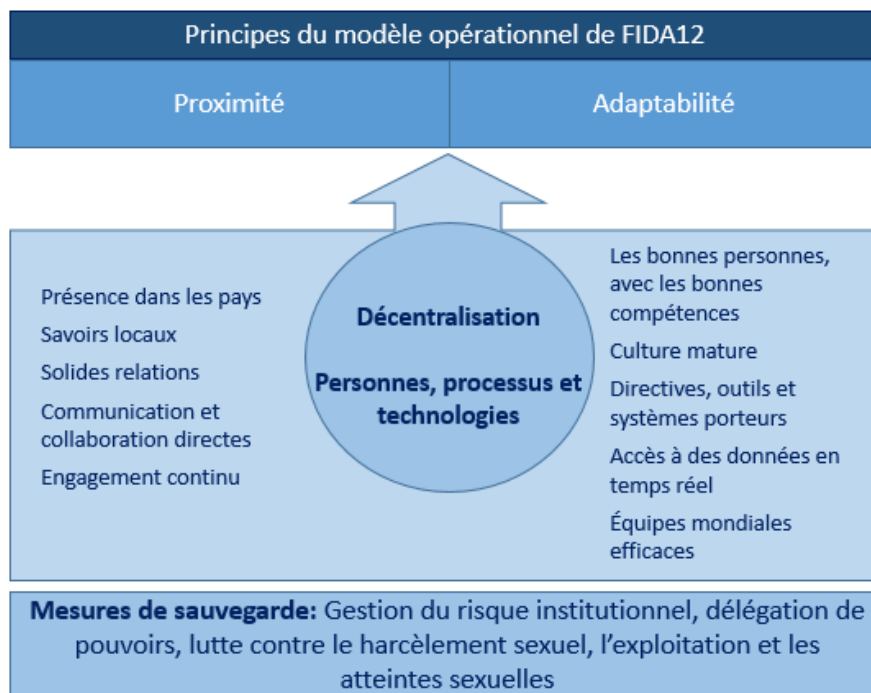
134. **La décentralisation se poursuivra lors des préparatifs de FIDA12 et pendant toute cette période, l'objectif étant que 45% du personnel soit en poste dans les bureaux de pays d'ici à 2024.** Depuis FIDA9, la part du personnel affecté dans les bureaux de pays est passée de 16 à 32% (voir la figure 8). En renforçant sa proximité avec les équipes de projet, les pouvoirs publics et d'autres partenaires, le FIDA a amélioré ses capacités d'exécution, sa participation à l'élaboration des politiques et ses partenariats et a jeté de solides bases pour concrétiser l'approche des programmes de pays porteurs de transformation, imaginée pour FIDA12. La prochaine phase de décentralisation visera notamment les fonctions situées au siège et les nouveaux postes consacrés à la gestion technique et programmatique. Les bureaux de pays seront renforcés, sur la base des enseignements tirés concernant l'importance que revêt la présence dans les pays pour la participation à l'élaboration des politiques, l'établissement de partenariats et la gestion agile des programmes de pays. Seront notamment renforcés les bureaux de pays implantés dans des situations de fragilité ou difficiles et dans des pays dotés de portefeuilles vastes et complexes, où le personnel national a les plus grandes chances d'accroître l'impact.
135. **Gestion efficace et efficiente d'une décentralisation accrue.** La plupart des partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux ont adopté des structures fortement décentralisées et ont adapté leurs processus opérationnels et leurs budgets en conséquence. Au sein du FIDA, la décentralisation est un processus récent et toujours à l'œuvre. Sur la base des enseignements tirés à ce jour et à travers le prisme de la COVID-19, le FIDA procède à une analyse exhaustive de sa présence et de ses capacités accrues sur le terrain. L'objectif est de déterminer la bonne configuration organisationnelle pour les deux à trois prochaines années, sous-tendue par un cadre clair de délégation de pouvoirs et de solides mécanismes fiduciaires et de garantie. À court terme, la décentralisation pourrait certes engendrer des coûts supplémentaires; toutefois, ceux-ci sont susceptibles d'être compensés par la réduction des frais de voyage et de certains frais au siège. De tels changements devraient aboutir à des améliorations mesurables et considérables des résultats et de l'impact au niveau des opérations du FIDA.

Figure 8  
Effectifs du FIDA sur le terrain/au siège: entre 2014 et 2024



136. **Le Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies est un élément supplémentaire du changement institutionnel porteur de transformation et un levier du modèle opérationnel de FIDA12.** Il ressort des consultations sur la reconstitution que les efforts doivent se poursuivre pour renforcer les capacités et les gammes de compétences des effectifs du FIDA. Le plan, approuvé par le Conseil d'administration en avril 2020, a vocation à combler les lacunes constatées au niveau des effectifs et des processus institutionnels pour aider le FIDA à exécuter son programme de travail et à affronter les défis mondiaux à venir. Il a été élaboré en réponse à des évaluations externes, qui ont mis au jour des lacunes dans le capital humain, l'existence de processus inefficients et la nécessité de mettre des solutions technologiques améliorées au service du changement. L'exécution du plan se poursuivra pendant toute la durée de FIDA12 et au-delà.
- i) **Personnes.** L'objectif du volet "Personnes" est de veiller à ce que le FIDA dispose de personnes qualifiées, dotées des compétences nécessaires et affectées en temps utile à des postes adéquats, dans des lieux adaptés. Des plans stratégiques de gestion des effectifs sont établis au niveau des divisions pour offrir des formations ciblées axées sur le perfectionnement des compétences et la gestion de la performance. Dans le cadre de la décentralisation du FIDA, la direction veillera à ce que les capacités techniques et de gestion requises soient disponibles dans les pôles régionaux et les bureaux de pays pour que l'institution puisse s'acquitter de son mandat, notamment pour ce qui concerne les thématiques transversales, la performance du portefeuille dans les situations de fragilité, la collaboration avec le secteur privé et la concertation sur les politiques.
  - ii) **Processus.** Le volet "Processus" vise à faire en sorte que les processus opérationnels du FIDA soient adaptés aux buts visés et qu'ils permettent à l'institution de disposer de la capacité opérationnelle adéquate pour atteindre ses objectifs, gérer les risques et accroître son efficacité. Les solutions actuellement mises en place permettront de réaliser des économies et d'obtenir d'autres avantages pendant FIDA12. La direction procédera en tant que de besoin à l'examen de processus opérationnels supplémentaires durant FIDA12.
  - iii) **Technologies.** Pour appuyer les volets "Personnes" et "Processus", le FIDA s'emploie actuellement à: mettre à niveau ses systèmes; expérimenter des solutions d'automatisation pour gagner en efficacité; améliorer les technologies, notamment pour la gestion de la performance; et optimiser la maîtrise des outils numériques et les compétences en matière d'analyse de données de son personnel. L'objectif est d'optimiser le recours aux technologies sur le lieu de travail pour améliorer la productivité, la collaboration et l'exécution. Les effets liés à la COVID-19 ont accéléré cette transformation.

Figure 9

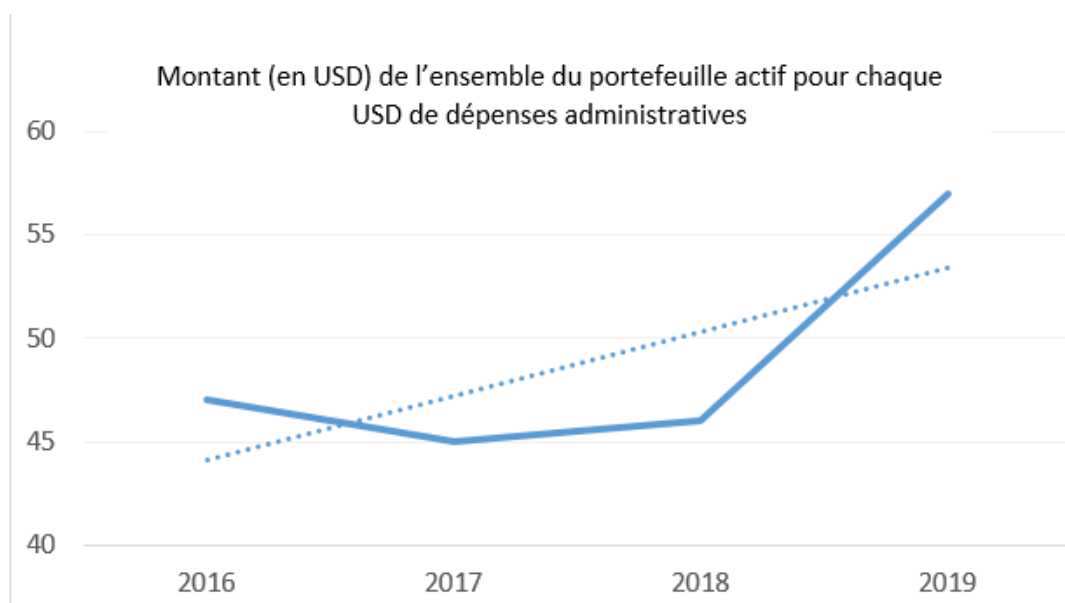
**Changement institutionnel: contribution au modèle opérationnel de FIDA12**

137. **Le FIDA a renforcé la gestion des risques institutionnels pour améliorer la gouvernance des risques, dans le droit fil de l'évolution de son modèle opérationnel et de son cadre financier.** Décentralisation plus poussée, collaboration accrue avec le secteur privé et architecture financière plus sophistiquée sont autant d'éléments essentiels du modèle opérationnel de FIDA12, mais le profil de risque du FIDA s'en ressent. La création récente d'un bureau spécialisé dans la gestion du risque institutionnel permettra au FIDA de mesurer plus précisément son profil de risque au regard de son appétence au risque, d'intégrer la capacité de gestion des risques dans ses opérations et de prendre des risques en toute connaissance de cause pour appuyer la transformation du monde rural. Le bureau veillera également à communiquer régulièrement des informations sur les risques aux organes directeurs du FIDA pendant FIDA12.
138. **Au cours de FIDA12, le Fonds poursuivra ses efforts de prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, ainsi que ses actions de sensibilisation en interne et en externe.** Au cours des consultations sur la reconstitution des ressources, les États membres ont réaffirmé leur soutien en faveur de la Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles du FIDA. Ils se sont félicités des mesures concrètes adoptées et de l'alignement du FIDA avec la stratégie du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies décrite dans le rapport intitulé Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles: une nouvelle stratégie (A/71/818). La direction s'est dite déterminée à collaborer avec tous ses partenaires pour promouvoir la politique de tolérance zéro du FIDA à tous les niveaux. La direction communique au Conseil d'administration, à chacune de ses sessions, les allégations de harcèlement sexuel ou d'exploitation et atteintes sexuelles qu'elle a reçues et contribue aux rapports trimestriels et à la base de données de vérification Clear Check du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Au cours de FIDA12, le FIDA continuera d'élaborer des plans d'action biennaux pour prévenir et réprimer le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, dans le droit fil des stratégies et des meilleures pratiques

préconisées par le Groupe des Nations unies pour le développement durable, ainsi que de communiquer régulièrement des informations actualisées au Conseil d'administration.

139. **Durant FIDA12, la direction s'attachera à optimiser l'efficacité institutionnelle et à investir dans l'amélioration des capacités.** FIDA11 est en voie de devenir la première période de reconstitution de l'histoire récente du FIDA durant laquelle le programme de prêts et dons sera exécuté intégralement conformément aux principes de croissance réelle nulle du budget. La discipline budgétaire, associée à la croissance de son portefeuille, a permis au FIDA d'améliorer le rapport entre le portefeuille actif total et les dépenses administratives de l'institution au cours des trois dernières années. Comme l'illustre la figure 10, pour chaque USD dépensé en frais administratifs, le FIDA gère 57 USD d'investissements, soit une progression de 20% par rapport à 2016. Durant FIDA12, l'objectif sera de maintenir des ratios d'efficacité stables entre le budget administratif du FIDA et le niveau des opérations. Les gains d'efficacité seront investis dans l'amélioration de l'efficacité et de l'impact, pour favoriser l'utilisation optimale des ressources du Fonds.

Figure 10  
Ration d'efficacité du FIDA: 2016-2019



## VI. Cadre financier porteur de transformation pour FIDA12

140. **FIDA12 marque une étape décisive pour la viabilité financière du FIDA.** Comme l'ont souligné les États membres, plusieurs dynamiques en essor au cours des dix dernières années convergeront durant le cycle de FIDA12. L'augmentation du volume du programme de prêts et dons, l'accroissement de la proportion des dons au titre du CSD et la hausse – ainsi que l'accélération – des décaissements exercent une pression sur les fonds propres et la liquidité du FIDA.
141. **Le cadre financier de FIDA12 permet de consolider les réformes financières et reflète l'évolution du FIDA en tant qu'institution de financement du développement.** Les réformes récemment menées constituent les principaux piliers de la future architecture financière du FIDA. Le nouveau mécanisme du CSD, le niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources, la Politique d'adéquation des fonds propres, la nouvelle Politique de liquidité, le Cadre

d'emprunt intégré et la nouvelle méthode de détermination des ressources disponibles pour engagement viennent renforcer la viabilité et la discipline financière du FIDA de façon synergique. En parallèle, la modernisation du cadre de contrôle interne et de la fonction de contrôle, l'adoption de nouvelles directives pour la lutte contre la criminalité financière et l'actualisation du Cadre de gestion des risques améliorent également la gouvernance au FIDA et renforcent la discipline financière.

142. **Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie mondiale, il importe encore plus de veiller à la solidité du profil financier du Fonds.** La crise sans précédent qui sévit actuellement et dont nul ne saisit encore toutes les répercussions, touche à la fois les pays donateurs et les pays bénéficiaires et expose le profil financier du FIDA à des risques accrus. Dans ce contexte, le Fonds pourrait devoir procéder à un arbitrage entre sa viabilité financière à long terme et la nécessité de faire face à des besoins opérationnels croissants.
143. **La stratégie financière du FIDA se caractérisera par sa souplesse et sa capacité d'adaptation.** Le FIDA deviendra une institution plus complexe sur le plan financier et accroîtra, dans le même temps, sa capacité d'adaptation aux changements qui se produisent au cours d'un même cycle de reconstitution des ressources. Le lien entre les aspects financiers et les opérations deviendra ainsi plus dynamique, et les augmentations ou contractions des ressources disponibles se traduiront par l'apport d'ajustements au niveau de l'exécution des interventions prévues. La direction examinera régulièrement les principaux facteurs de sa capacité d'engagement sur la base des principes révisés d'évaluation des ressources disponibles, et procédera aux modifications qui s'imposent en consultation avec le Conseil d'administration. Une gestion active du portefeuille, l'intégration de volants de réserve éventuels et l'adoption d'indicateurs d'alerte précoce pour les principaux paramètres financiers appuieront cette gestion adaptative des financements et des opérations.
144. **Les contributions des États membres à la reconstitution des ressources doivent demeurer le socle des fonds propres du FIDA et de sa capacité d'engagement financier.** Elles constituent le point fort du bilan du FIDA, assoient sa viabilité financière et demeurent sa principale source de financement à l'appui de sa mission. Elles sont indispensables à la fourniture d'un appui aux pays qui ont les plus grands besoins et seront accordées aux conditions les plus favorables possible pour préserver la viabilité financière du FIDA, notamment au moyen de dons au titre du CSD destinés aux pays endettés les plus pauvres et les plus vulnérables.
145. **Il sera essentiel de recourir à l'emprunt aux termes du Cadre d'emprunt intégré afin que tous les pays remplissant les conditions requises obtiennent des financements plus conséquents.** Les fonds empruntés seront affectés aux PRITS, ainsi qu'à certains PFR et PRITI. Par ce cadre, le FIDA vise à élargir l'éventail de prêteurs autorisés et à instaurer de nouveaux instruments revêtant la forme de placements privés bilatéraux en vue de s'assurer un accès efficace aux niveaux de financement nécessaires.
146. **L'effet de levier sera relevé de manière prudente et graduelle.** Actuellement, le FIDA a un ratio de levier de 9,1%<sup>40</sup>, pour un niveau d'emprunt de 741 millions d'USD. Compte tenu de la prudence dont elle fait preuve face au risque, la direction propose d'accroître progressivement le ratio de levier, en maintenant ce dernier dans une fourchette comprise entre 40% et 45% d'ici la fin de FIDA14. Durant FIDA12, ce ratio restera inférieur à 35%, qui est le niveau maximum actuellement approuvé par le Conseil d'administration.

<sup>40</sup> Ce pourcentage est calculé conformément à la méthode définie dans la Politique d'adéquation des fonds propres, à savoir le rapport entre la portion de l'encours de la dette correspondant au principal des emprunts et le montant total des fonds propres. Le total des fonds propres correspond à la somme du montant total des contributions et des bénéfices non distribués (réserve générale + déficit cumulé).



147. **Le FIDA devra obtenir une solide note de crédit pour accroître le volume des emprunts, développer le programme de prêts et dons et élargir son offre financière.** La procédure de notation de crédit, qui doit s'achever durant FIDA11, doit aboutir à un résultat concluant pour que le Fonds puisse accroître son efficacité et sa résilience. En obtenant une note satisfaisante, le FIDA pourra mobiliser des financements plus conséquents auprès d'un éventail plus large d'interlocuteurs, augmenter la prévisibilité du financement à l'appui de sa mission et disposer d'un niveau de liquidités suffisant à des prix concurrentiels. Par leurs contributions à la reconstitution des ressources, les États membres témoignent clairement de l'importance que revêt le Fonds aux yeux de ses actionnaires. Cet appui est un facteur essentiel du succès de la procédure de notation.

#### **Reconstitution des ressources et dons au titre du CSD**

148. **Les nouveaux dons au titre du CSD seront préfinancés au moyen des nouvelles contributions à la reconstitution des ressources.** Grâce au mécanisme du CSD préfinancé et à l'application du niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources, le montant des nouveaux financements engagés au titre du CSD n'amenuisera pas davantage les fonds propres et les liquidités du FIDA. Les dons relevant du CSD, dont le montant est limité, seront exclusivement recentrés sur les pays les plus surendettés. Durant FIDA12, les pays en situation de surendettement modéré ne recevront plus de dons, mais ils pourront se voir octroyer des prêts à des conditions extrêmement ou particulièrement concessionnelles.
149. **Une solide reconstitution des ressources est indispensable à l'augmentation de l'aide au titre du CSD au profit des pays les plus endettés.** Plus l'enveloppe de la reconstitution sera importante, plus le FIDA pourra octroyer des financements aux PFR endettés et aux autres pays surendettés pouvant prétendre à des dons, et plus le degré global de concessionnalité offert par le portefeuille du Fonds sera élevé.

#### **Reconstitution des ressources et emprunts**

150. **Les États membres savent que les objectifs ambitieux du programme de prêts et dons ne pourront pas être atteints grâce aux seules contributions à la reconstitution des ressources.** Conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba, le FIDA continuera d'optimiser et de mettre à profit son bilan afin de renforcer l'appui qu'il fournit à tous les pays. Toutefois, en l'absence d'une augmentation notable des fonds propres et d'un accès à d'autres sources de financement, notamment sous la forme d'emprunts supplémentaires, le volume du programme de prêts et dons diminuera inévitablement au fil du temps.
151. **Le succès de la stratégie de levier financier du Fonds dépend largement des résultats de la reconstitution des ressources.** L'effet de levier du FIDA est limité, *in fine*, par la capacité de ses fonds propres à faire croître le volume de prêts. Le FIDA doit pouvoir compter sur une assise financière solide, étayée par un volume plus important de nouvelles contributions à la reconstitution des ressources, afin d'accroître l'effet de levier sans risque. Une reconstitution massive des ressources revêt en outre un caractère important en vue de l'obtention d'une note de crédit favorable, car elle témoigne clairement de l'appui manifeste des États membres.
152. **Le FIDA veillera à couvrir ses coûts d'emprunt.** Le Fonds fera en sorte que les conditions financières de ses emprunts soient plus favorables que celles auxquelles il rétrocède ces ressources, de manière à dégager un revenu marginal positif. Le Cadre de gestion actif-passif et les autres politiques financières du FIDA permettront de déterminer les modalités d'emprunt les plus adéquates.

## A. Les scénarios financiers de FIDA12 et leur impact

153. **Durant FIDA12, le Fonds est déterminé à optimiser son soutien concessionnel aux pays les plus pauvres, dans le respect des limites prudentielles établies, tout en préservant sa viabilité financière.** Le degré de concessionnalité des ressources financières fournies par le FIDA dépend des interactions entre les éléments suivants: i) le niveau de reconstitution des ressources; ii) l'utilisation des fonds propres et le niveau des emprunts; iii) la composition de l'ensemble du programme de prêts et dons, par groupes de pays et par conditions de financement.
154. **Le FIDA gèrera les arbitrages entre les variables financières.** Les principales variables citées dans le paragraphe précédent – notamment le niveau de reconstitution des ressources et le niveau des emprunts – sont fondées sur des estimations ambitieuses et réalistes. Si l'une quelconque de ces variables n'atteint pas les niveaux cibles, le FIDA devra ajuster les autres variables de manière à assurer sa viabilité financière. Par exemple, une reconstitution plus faible des ressources aurait non seulement un impact direct sur la capacité du FIDA à accorder des dons, mais aussi sur sa capacité d'effet de levier, ce qui aurait pour effet de réduire le programme de prêts et dons.
155. **Trois scénarios viables sur le plan financier sont présentés dans le cadre de FIDA12.** Ces scénarios sont établis sur la base de contributions des États membres, qui se traduisent par des niveaux cibles de reconstitution des ressources de 1,35 milliard d'USD, 1,55 milliard d'USD et 1,75 milliard d'USD. En plus d'atteindre ces niveaux de reconstitution des ressources, le FIDA espère mobiliser 500 millions d'USD pour l'ASAP+ et 200 millions d'USD pour le Programme PSPF. Ces importants compléments au programme de prêts et dons permettent de renforcer et de pérenniser les retombées des programmes de pays du FIDA. Tous les scénarios supposent de surcroît que les États membres accorderont un appui aux FIDA sous forme de nouveaux prêts concessionnels de partenaires à hauteur de 225 millions d'USD<sup>41</sup>.
156. **Les scénarios de FIDA12 ont été ajustés de manière à prendre en compte les attentes actualisées de FIDA11.** Comme les opérations du FIDA génèrent des flux financiers (encaissements, décaissements et remboursements) sur plusieurs années<sup>42</sup>, toute modification intervenant au cours d'un cycle de reconstitution des ressources a des répercussions évidentes dans les années ultérieures. Les effets que devrait avoir, selon les estimations, le choc économique provoqué par la COVID-19 durant le reste de la période de FIDA11<sup>43</sup>, ainsi que les ajustements dus aux écarts observés entre les paiements effectués au titre de la reconstitution de ressources et les cibles correspondantes ont des répercussions sur la détermination du volume du programme de prêts et dons qui sera soutenable durant FIDA12. Les projections des futurs flux de trésorerie du FIDA reposent sur des hypothèses prudentes, de manière à éviter de compromettre la viabilité future ou de surestimer les ressources qui seront disponibles à l'avenir<sup>44</sup>.
157. **Les scénarios reposent sur l'hypothèse d'une utilisation efficiente des fonds propres disponibles et d'une certaine concentration en début de**

<sup>41</sup> Le Cadre des prêts concessionnels de partenaires au titre de FIDA12 est le même que pour FIDA11. Les nouveaux taux d'actualisation applicables à FIDA12 sont présentés à l'annexe III.

<sup>42</sup> Par exemple, les décaissements effectués durant FIDA11 correspondent pour l'essentiel à des engagements approuvés durant FIDA9 et FIDA10, et seule une faible proportion a trait à des projets approuvés durant FIDA11.

<sup>43</sup> Comme expliqué en détail dans le document publié sous la cote IFAD12/2/R.4, le FIDA pourrait devoir renoncer à encaisser quelque 300 millions d'USD au titre de contributions, de remboursements et d'emprunts durant FIDA11.

<sup>44</sup> Il importera de revoir régulièrement ces hypothèses afin de prendre en compte toute dynamique susceptible d'influer sur la structure des fonds propres, le montant des liquidités requises et les principales variables ayant une incidence sur la capacité de financement. Par exemple, le niveau des nouveaux engagements et la capacité de décaissement du FIDA pourraient devoir faire l'objet d'ajustements, en fonction des montants encaissés au titre des contributions, de la disponibilité des financements et de l'évolution des profils de décaissement.

**période de l'utilisation des fonds propres actuels<sup>45</sup>.** Le but est d'optimiser la contribution du FIDA à la réalisation des ODD. À cette fin, l'objectif du Fonds est d'atteindre un effet de levier maximum de 40% à 45% d'ici à 2030. Cette approche cadre avec la structure d'utilisation des fonds propres proposée et les niveaux de liquidités actuels.

### Scénarios de FIDA12 et principales variables financières

158. Le tableau 1 présente le volume soutenable du programme de prêts et dons dans les trois scénarios de reconstitution. Tous les scénarios assurent une trajectoire financièrement viable<sup>46</sup>.

Tableau 1

#### Scénarios de reconstitution des ressources et programme de prêts et dons pour FIDA12 (en millions d'USD)

	Fin de FIDA11	Scénario C	Scénario D	Scénario E
Cible de reconstitution des ressources*	1 100	1 350	1 550	1 750
Montant total du programme de prêts et dons	3 500	3 400	3 800	4 200
Montant total viable des dons	790	600	750	840
Dons proposés au titre du CSD	595	450	600	690
Degré de concessionnalité (fin de FIDA12)	52%	47%	49%	50%
Ratio de levier de FIDA12 (dette/fonds propres)	17%	29%	28%	27%
Montant total de la nouvelle dette au titre de FIDA12**	-	1 275	1 225	1 200
Fonds utilisables (fin de FIDA12)	30%	19%	19%	19%

\* Comprend la composante liquidité des nouvelles contributions à FIDA12 et un élément de libéralité des prêts concessionnels de partenaires censé être de 50 millions d'USD, calculé à partir d'un montant de prêts concessionnels de partenaires de 225 millions d'USD qui devrait, selon les projections, être obtenu durant FIDA12 dans tous les scénarios, aux taux d'actualisation estimés actuels.

\*\* Comprend un montant de prêts concessionnels de partenaires de 225 millions d'USD qui devrait, selon les prévisions, être obtenu durant FIDA12 dans tous les scénarios.

- **Le niveau cible de reconstitution des ressources est compris entre 1,35 milliard d'USD et 1,75 milliard d'USD dans les trois scénarios.** Il correspond aux nouvelles contributions en espèces des États membres et à l'élément de libéralité des prêts concessionnels de partenaires. Ce dernier élément entre dans le calcul du niveau de ressources obtenu par rapport à la cible, mais il ne constitue pas une nouvelle rentrée de fonds en espèces. Ces montants ne comprennent pas les contributions à l'ASAP+ et au Programme PSPF.
- **Le montant total du programme de prêts et dons représente le niveau maximum que le FIDA peut financer de manière soutenable dans chaque scénario, en fonction du volume de contributions en espèces à la reconstitution des ressources, du niveau d'endettement supplémentaire envisagé et de l'utilisation de fonds propres.** Dans le cadre de l'évaluation du volume du nouveau programme de prêts et dons, le

<sup>45</sup> Une partie des fonds utilisables dont le FIDA dispose actuellement doit servir à soutenir le financement des prêts et des dons qui ont déjà été approuvés, mais qui n'ont pas encore été décaissés pour honorer les engagements pris antérieurement. En outre, une fois couverts les dépenses de fonctionnement et les dons, les capitaux générés durant FIDA12 dépassent les montants prévus au titre du financement des nouveaux prêts, entraînant une diminution des fonds propres utilisables, ce qui est caractéristique du modèle opérationnel du FIDA.

<sup>46</sup> La trajectoire financière du FIDA est considérée comme non viable lorsque, en l'absence d'injections suffisantes de nouveaux capitaux, les projections actuelles et futures indiquent un épuisement des liquidités (emprunts, rentrées de fonds ou contributions d'un montant plus faible, sorties de fonds plus importantes que prévu, etc.) au point que le Fonds n'a plus les capacités requises pour procéder aux décaissements correspondant aux cibles établies ou que le montant des fonds utilisables devrait devenir négatif.

FIDA s'engage à procéder aux décaissements relatifs à des fonds antérieurement approuvés, tout en maintenant un niveau de liquidités adéquat.

- **Le montant total viable des dons est directement lié au volume des nouvelles contributions aux ressources de base et recouvre les dons au titre du CSD et les dons ordinaires.** Le montant indiqué au tableau 1 est la somme du montant maximum soutenable des nouveaux dons au titre du CSD et du montant qu'il est proposé d'affecter aux dons ordinaires. Les trois scénarios prévoient une enveloppe fixe de 150 millions d'USD pour les dons ordinaires, ce qui représente une réduction de 20% par rapport à FIDA11<sup>47</sup>. Le maintien au même niveau des dons ordinaires dans tous les scénarios, associé à des niveaux plus élevés de reconstitution, permettrait d'allouer un plus grand volume de contributions au financement des prêts. Les nouveaux prêts financés par de nouvelles contributions à la reconstitution des ressources génèrent des rentrées qui font partie des ressources de base du FIDA, ce qui accroît l'utilisation des contributions de base.
- **Le degré de concessionnalité est calculé sur l'ensemble du programme de prêts et dons, en fonction des conditions financières actuelles et des allocations calculées au titre du SAFF et du niveau des ressources empruntées.** Il ne sera pas possible de maintenir durant FIDA12 les degrés de concessionnalité observés durant FIDA11, qui sont dus à la proportion insoutenable des dons au titre du CSD. Le FIDA est toutefois déterminé à optimiser le degré de concessionnalité de ses prêts tout en préservant sa viabilité financière.
- **Le ratio de levier du Fonds est exprimé sous la forme du niveau cible prévu pour le ratio dette/fonds propres d'ici la fin de FIDA12 et sous la forme du montant total de la nouvelle dette que le FIDA devrait contracter dans chaque scénario.** Il est nécessaire de recourir à l'emprunt pour honorer les engagements actuels (c'est-à-dire effectuer les décaissements au titre des prêts et des dons approuvés durant les cycles antérieurs)<sup>48</sup>, procéder aux nouveaux décaissements qui seront approuvés durant FIDA12 et financer un niveau de dons réalisable. Le niveau d'endettement du Fonds durant FIDA12 ne dépassera pas le niveau maximum actuel de 35% fixé pour le ratio dette/fonds propres. Cette stratégie prudente s'explique par les incertitudes économiques actuelles. Si le FIDA n'est pas en mesure d'emprunter les sommes nécessaires, le niveau du programme de prêts et dons devra fortement diminuer ou les contributions à la reconstitution des ressources devront combler le déficit de financement.
- **Le montant des fonds utilisables à la fin de FIDA12 est déterminé par les prévisions relatives aux approbations relevant du programme de prêts et dons et dépend du niveau de fonds propres du Fonds à la fin du cycle.** Dans tous les scénarios, ce montant sera positif en raison de la solide position de fonds propres du FIDA. L'évolution des fonds utilisables durant FIDA12 s'explique par deux facteurs supplémentaires. Premièrement, l'essentiel de la réduction des fonds utilisables du FIDA tient à des décisions antérieures, notamment les niveaux insoutenables des financements des dons

<sup>47</sup> Les dons ordinaires représentaient auparavant 6,5% du programme de prêts et dons, ce qui, conjugué à l'augmentation des dons au titre du CSD, a contribué à la poursuite d'une trajectoire insoutenable. Il est donc nécessaire de suivre une approche différente, en plafonnant le niveau des dons en fonction du montant des ressources reconstituées et des fonds utilisables.

<sup>48</sup> Il existe en effet un décalage entre les dates auxquelles les décaissements sont approuvés et celles auxquelles ils sont effectués. Les engagements au titre de décaissements atteindront un sommet durant FIDA12, si bien qu'il faudra dégager des liquidités suffisantes dans le cadre de la nouvelle Politique de liquidité et calibrer les futures approbations en fonction des engagements actuels. À titre de référence, le montant cumulé des approbations durant FIDA8, FIDA9 et FIDA10 se chiffre à près de 10 milliards d'USD, soit le double du montant cumulé des approbations durant FIDA5, FIDA6 et FIDA7.

au titre du CSD et des dons ordinaires, qui ont eu des répercussions négatives sur les fonds propres du FIDA. Deuxièmement, il a été décidé de concentrer l'utilisation des ressources en début de période pour honorer les engagements antérieurs et soutenir les cibles ambitieuses retenues pour le programme de prêts et dons. Lorsque l'on analyse la dynamique des fonds utilisables durant FIDA12 et ultérieurement, il est essentiel de comprendre que le FIDA fournit un volume important de dons et de prêts concessionnels, qui ne sont pas entièrement compensés par l'application du principe du niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources.

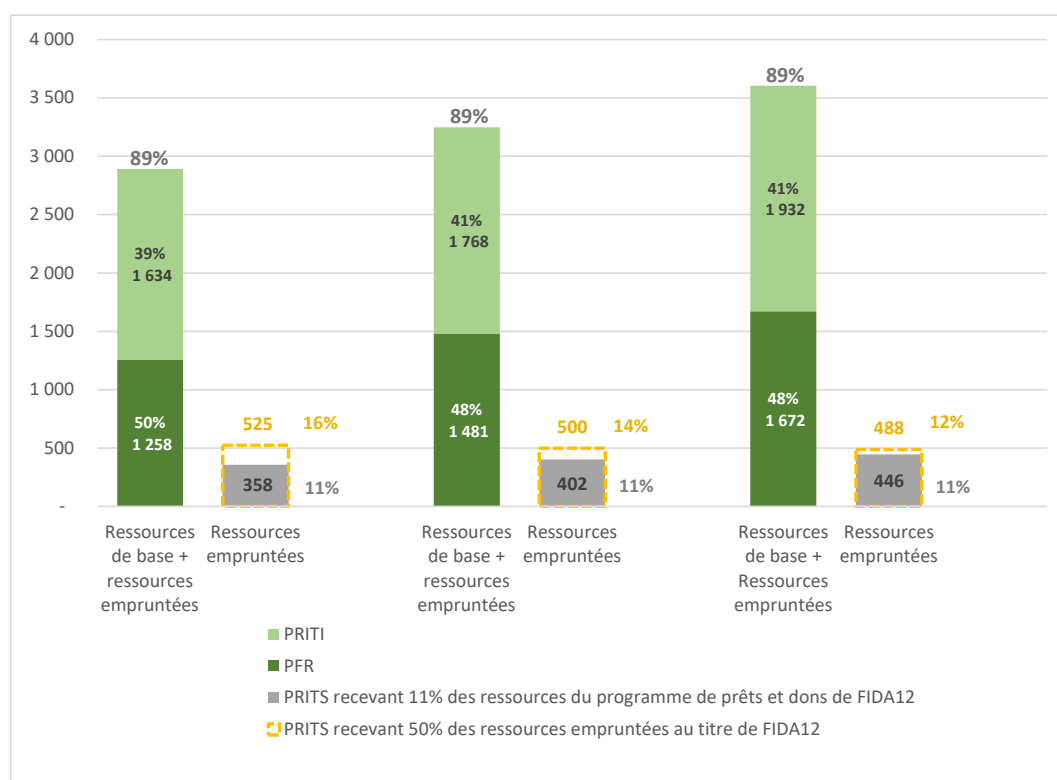
159. Les différents scénarios sont comparés dans les sections ci-après. Les figures présentent chaque scénario selon le type de ressources et les allocations par catégorie de revenus. En raison des liens entre les niveaux de reconstitution de ressources et le volume d'emprunts, les variations entre les scénarios ne sont pas pleinement proportionnelles. Cependant, dans chacun des scénarios à l'étude, il existe une corrélation stricte entre le niveau de reconstitution des ressources et l'appui financier apporté par le FIDA aux pays les plus pauvres, en particulier aux PFR les plus surendettés, au moyen des ressources de base.

**Scénarios d'allocation pour FIDA12, par catégorie de ressources (ressources de base et fonds empruntés)**

160. **Le FIDA orientera principalement ses ressources de base vers les PFR et les PRITI.** La figure 11 présente les différents scénarios pour chaque catégorie de pays. Dans le droit fil du premier pilier de l'Approche globale du FIDA en matière de transition/reclassement<sup>49</sup>, les ressources de base seront allouées intégralement (100%) aux PFR et aux PRITI, qui bénéficieront des financements les plus concessionnels. Les ressources empruntées permettront d'octroyer des financements aux PFR et PRITI remplissant les conditions requises, ainsi qu'à tous les PRITS.
161. **Les PRITS bénéficieront d'une part minimum équivalant à 11% des ressources totales.** Ils recevront la même proportion des ressources allouées au titre du programme de prêts et dons que durant FIDA11 (11%) et se verront octroyer jusqu'à 20% maximum de ces ressources. Un niveau plus élevé de reconstitution des ressources permet de proposer des ressources supplémentaires à des pays de toutes les catégories. La figure 11 présente deux hypothèses d'allocation de ressources aux PRITS: l'allocation minimale de 11% et l'allocation calculée suivant l'hypothèse selon laquelle les PRITS recevront 50% des ressources empruntées. Dans ce dernier cas, la part des ressources allouées aux PRITS oscille entre 12% et 16%, compte tenu des hypothèses actuelles concernant la demande de ressources empruntées. Il convient de noter que, s'il est maintenu dans cette fourchette, le volume de ressources allouées aux PRITS n'a aucune incidence sur l'enveloppe globale du programme de prêts et dons pour FIDA12.

<sup>49</sup> Voir document sur la Répartition des ressources financières du FIDA, IFAD12/2/R.2/Rev.1.

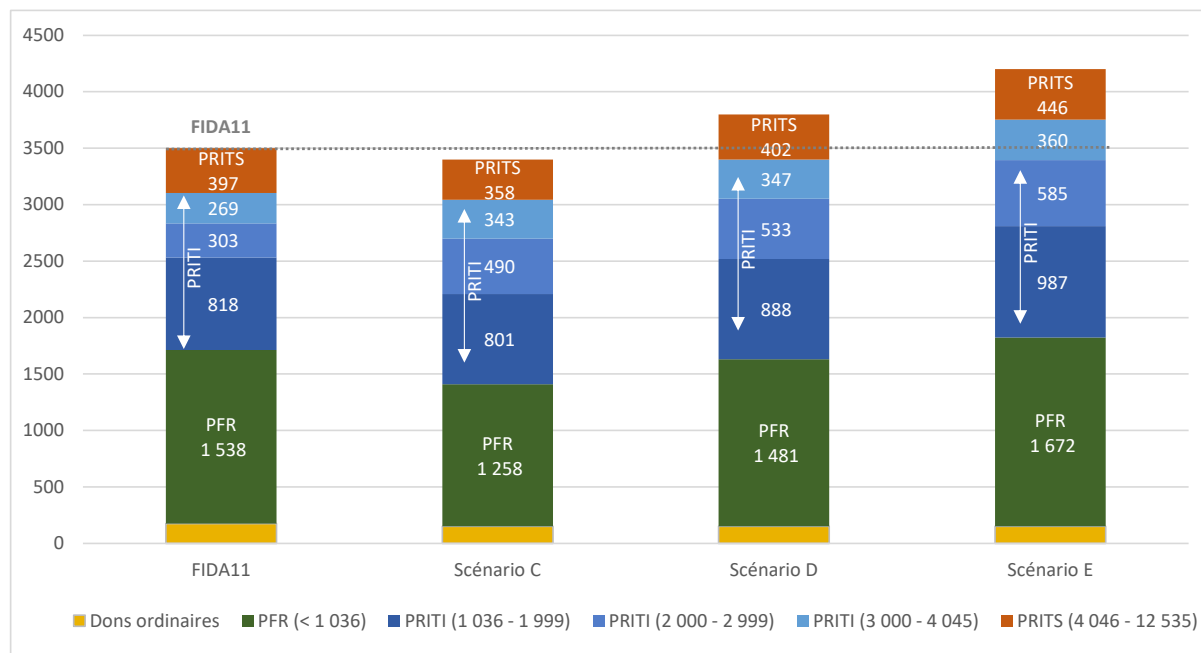
Figure 11  
**Composition du programme de prêts et dons pour FIDA12**  
(en millions d'USD)



### Scénarios d'allocation pour FIDA12, par catégorie de revenus

162. La figure 12 permet de comparer les trois scénarios au programme de prêts et dons de FIDA11 et propose une ventilation par catégorie de revenus. Dans le scénario C, le programme de prêts et dons aurait un niveau légèrement inférieur à celui de FIDA11 (3,5 milliards d'USD). Dans ce cas, le FIDA devrait réduire son appui, ce qui compromettrait les progrès déjà limités accomplis en direction des ODD n<sup>os</sup> 1 et 2.
163. Une analyse des PRITI par niveau de revenu national brut (RNB) permet de mieux comprendre la manière dont le Fonds prévoit d'allouer les ressources. Dans le scénario C, les ressources qu'il est prévu d'allouer aux PFR et aux PRITI ayant un RNB inférieur à 2 000 USD représentent 96% du total des montants consentis durant FIDA11. Cette proportion augmente de 10% dans le scénario D et de 22% dans le scénario E, qui prévoit une hausse de 60 millions d'USD de l'enveloppe du CSD pour les PFR admissibles.

Figure 12  
**Scénarios relatifs au programme de prêts et dons pour FIDA12, par catégorie de revenus<sup>50</sup>**  
 (en millions d'USD)



164. **Dans le scénario D, le programme de prêts et dons pourrait atteindre un montant de 3,8 milliards d'USD.** Il s'agit là du montant minimum qui permet au FIDA d'accorder aux pays les plus surendettés le même appui sous forme de dons au titre du CSD que durant FIDA11 (595 millions d'USD durant FIDA11, contre un montant proposé de 600 millions d'USD). Ce scénario permettrait aussi d'accroître de 222 millions d'USD les ressources affectées aux PFR et aux PRITI par rapport à FIDA11. Il serait nécessaire d'emprunter jusqu'à 1,225 milliard d'USD pour faire face aux engagements existants et maintenir le niveau du programme de prêts et dons.
165. **Dans le scénario E, le programme de prêts et dons pourrait atteindre un montant de 4,2 milliards d'USD.** Par suite du versement en espèces de 1,7 milliard d'USD au titre de nouvelles contributions à FIDA12, le Fonds pourrait approuver de nouveaux prêts et dons d'un niveau sans précédent. Ce scénario accroît l'appui accordé par le FIDA aux PFR les plus endettés durant FIDA12, puisque le niveau maximum soutenable des financements sous forme de dons au titre du CSD s'établit à 690 millions d'USD. Le scénario E montre clairement qu'une reconstitution plus importante des ressources permet au FIDA d'apporter un appui plus conséquent aux PFR et aux PRITI. Le montant total des financements que le FIDA accorderait aux PFR augmenterait nettement pour atteindre 1,7 milliard d'USD (contre 1,5 milliard d'USD durant FIDA11) et donnerait lieu à une hausse de près de 90 millions d'USD des financements relevant du CSD aux PFR endettés admissibles par rapport à FIDA11. Dans le scénario E, pour chaque dollar reçu en contributions, le FIDA pourrait verser 2,64 USD par habitant des zones rurales dans les PFR et les PRITI ayant les revenus les plus faibles.

#### **Scénarios d'allocation pour FIDA12, par proportion de financement et par catégorie de revenus**

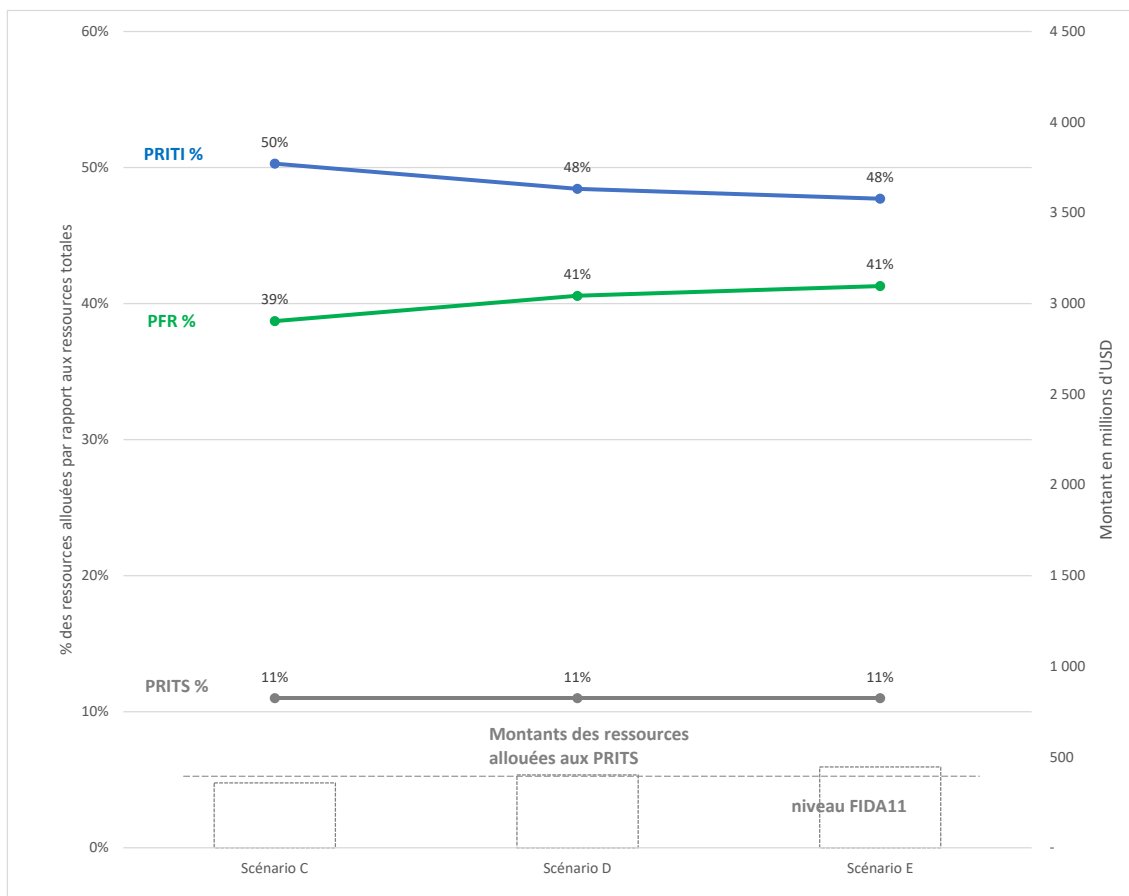
<sup>50</sup> Dans cette figure, les PRITI sont répartis selon trois fourchettes de RNB: entre 1 036 USD et 1 999 USD; entre 2 000 USD et 2 999 USD; entre 3 000 USD 4 045 USD.

166. La figure 13 établit une comparaison de la proportion relative des ressources totales par catégorie de revenus dans les différents scénarios. Elle montre comment une reconstitution plus importante des ressources permet d'accroître le montant absolu et la part relative des ressources destinées aux PFR, tout en maintenant une allocation minimum aux PRITS. La dynamique entre catégories de revenus est clairement établie, bien que les relations ne soient pas linéaires en raison de l'effet exercé par des variables comme la source de financement, les liquidités ou les fonds propres.

Figure 13

**Scénarios pour FIDA12: allocations relatives par catégorie de revenus et par montant absolu des allocations aux PRITS**

(en pourcentage et en millions d'USD)



167. En analysant les dynamiques décrites ci-dessus, il est possible de tirer les conclusions suivantes:

- i) **L'appui aux PFR endettés, qui est un aspect fondamental de la mission du FIDA, ne peut être maintenu que si le Fonds peut obtenir une reconstitution de ses ressources à hauteur d'au moins 1,55 milliard d'USD (scénario D).** Le FIDA ne pourra financer de manière adéquate les PFR, qui bénéficient de la plus grande part de l'enveloppe du CSD, que grâce à une reconstitution plus importante de ses ressources par les États membres. Seuls les scénarios D et E permettent de garantir aux PFR endettés au moins le même niveau de dons au titre du CSD que durant FIDA11 (soit 595 millions d'USD). Le FIDA tient à accroître son soutien aux PFR très endettés, dont le nombre pourrait par ailleurs augmenter en raison de la pandémie. Pour répondre aux besoins croissants de ces pays et doubler



- l'impact du FIDA d'ici à 2030, les États membres devront doubler leurs contributions<sup>51</sup> par rapport à FIDA11.
- ii) **Plus le montant des ressources reconstituées sera élevé, et plus le volume de ressources transférées aux pays qui en ont le plus besoin sera important.** Une reconstitution plus conséquente permettrait d'accroître le montant absolu et la part relative des ressources destinées aux PFR. De manière générale, un accroissement du montant des ressources reconstituées produirait plus d'avantages pour les pays les plus pauvres (dont le RNB est inférieur à 2 000 USD).
  - iii) **Dans chaque scénario, les PRITS reçoivent entre 11% et 20% du montant total des ressources.** Comme les PRITS peuvent être financés de manière soutenable presque exclusivement au moyen de ressources empruntées, ils sont moins tributaires d'une plus forte reconstitution des ressources que les PFR et les PRITI.
  - iv) **D'une importance cruciale dans tous les scénarios, les emprunts servent de fondement au cadre financier porteur de transformation visant à amplifier et à approfondir l'impact des activités du FIDA.** L'appui des États membres à l'élargissement du dispositif d'emprunt et, par suite, de la gamme des prêteurs, est essentiel pour l'évolution du modèle opérationnel du FIDA. Les emprunts financent les ressources affectées aux PRITS ainsi qu'aux PFR et PRITI admissibles, et permettent d'allouer des fonds plus importants aux pays de toutes les catégories de revenus.

#### **Impact de FIDA12 et accroissement des investissements pour des résultats de plus grande ampleur**

168. **Le FIDA ambitionne de doubler l'impact de ses activités d'ici à 2030 (cycle de FIDA14). Seul le scénario E permet d'atteindre cet objectif.** Si l'on veut doubler l'impact, il faut doubler le nombre de personnes dont le revenu augmente, en faisant passer ce nombre de 20 millions à 40 millions par an d'ici à 2030 (pendant FIDA12, FIDA13 et FIDA14). Dans le cadre d'une progression linéaire, un tiers de cette augmentation devrait être réalisée durant FIDA12, ce qui représente environ 7 millions de personnes supplémentaires par an par rapport à l'heure actuelle, soit 27 millions de personnes par an dont le revenu augmente. Comme indiqué dans les tableaux 2 et 3, il ne sera possible d'atteindre cet objectif qu'en : i) associant le scénario E relatif au programme de prêts et dons (75 millions au total ou 25 millions par an) et les scénarios à hypothèse basse concernant l'ASAP+ et le Programme PSPF; ii) associant le scénario D relatif au programme de prêts et dons (68 millions au total ou 23 millions par an) et les scénarios à hypothèse haute concernant l'ASAP+ et le Programme PSPF.
169. **Le tableau 2 indique l'impact de FIDA12 dans chacun des trois scénarios. Si l'on retient l'hypothèse d'un ratio de cofinancement de 1:1,4, le montant du programme de travail sera compris entre 7,9 milliards d'USD et 9,8 milliards d'USD.** Selon les évaluations de l'impact institutionnel de FIDA10, le cycle de FIDA10 a permis d'accroître les revenus de 62 millions de personnes, de relever la production agricole de 47 millions de personnes, d'améliorer l'accès aux marchés de 50 millions de personnes et de renforcer la résilience de 26 millions de personnes. Les évaluations de l'impact de FIDA11 n'étant pas achevées, l'impact de FIDA12 a été estimé au moyen des données de FIDA10. Comme indiqué dans le tableau, l'impact du FIDA ne sera renforcé que dans les scénarios D et E, car ce sont les seuls qui portent le montant du programme de prêts et dons à un niveau supérieur à celui de FIDA11.

<sup>51</sup> Ces contributions peuvent inclure des contributions supplémentaires aux ressources de base, à l'ASAP+ et au Programme PSPF.

Tableau 2  
Scénarios et impact de FIDA12

	FIDA12		
	Scénario C	Scénario D	Scénario E
Total du programme de prêts et dons (niveau maximum)	3 400	3 800	4 200
Ratio de cofinancement	1,4	1,4	1,4
Programme de travail <sup>52</sup>	7 950	8 910	9 870
But: augmentation des revenus	60	68	75
Objectif stratégique n° 1: augmentation de la production	46	51	57
Objectif stratégique n° 2: amélioration de l'accès aux marchés	49	55	61
Objectif stratégique n° 3: renforcement de la résilience	25	28	32

Note: le montant maximum total du programme de prêts et dons et le montant du programme de travail sont exprimés en millions d'USD. Le but (augmentation des revenus) et les objectifs stratégiques (augmentation de la production, amélioration de l'accès aux marchés et renforcement de la résilience) sont exprimés en millions de personnes.

170. **La répartition de l'impact entre les pays dépend de l'allocation des ressources entre les catégories de pays classés par revenus, laquelle est tributaire des niveaux de financement accordés au titre du CSD.** Le tableau 3 présente les estimations de la répartition de l'impact du programme de prêts et dons, mesuré par le nombre de personnes dont le revenu augmente par catégorie de revenus, sur la base des scénarios décrits dans le tableau 2. Le passage du scénario C au scénario E, entre lesquels le nombre de personnes dont le revenu augmente passe de 60 millions à 75 millions, se traduit par des progrès essentiellement dans les PFR. De fait, près des deux tiers des effets supplémentaires sont enregistrés dans les PFR, contre un tiers dans les PRITI.

Tableau 3  
Répartition de l'impact de FIDA12 d'après le nombre de personnes dont le revenu augmente, par scénario

	FIDA12		
	Scénario C	Scénario D	Scénario E
PFR (CSD)	7	9	11
PFR (autres)	16	18	20
PFR (sous-total)	23	28	31
PRITI	30	33	36
PFR + PRITI (sous-total)	54	60	67
PRITS	7	7	8
Total	60	68	75

Note: en millions de personnes dont le revenu augmente.

171. **La mise en place de l'ASAP+ et du Programme PSPF produira des retombées supplémentaires.** Le tableau 4 donne des estimations de l'impact fondées sur deux scénarios de financement possibles pour l'ASAP+ (250 millions d'USD et 500 millions d'USD) et sur trois scénarios pour le Programme PSPF (67 millions d'USD, 100 millions d'USD et 200 millions d'USD). Sur la base des évaluations de l'impact de FIDA10, on s'attend à ce que ces deux programmes

<sup>52</sup> Dans ce tableau, on a calculé le montant du programme de travail en appliquant le ratio de cofinancement de 1:1,4 au programme de prêts et dons, abstraction faite des dons ordinaires, qui n'ont pas d'effet de levier sur le niveau de cofinancement. Ce programme de travail n'inclut pas l'ASAP+ et le Programme PSPF, dont les impacts estimés sont présentés séparément, au tableau 4.

accroissent de 3 à 9 millions le nombre total de personnes dont le revenu augmente, en fonction du scénario.

Tableau 4  
Impact de l'ASAP+ et du Programme PSPF

	ASAP+		Programme PSPF		
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Ressources initiales	250	500	67	100	200
Ratio de cofinancement	0,3	0,3	5,0	5,0	5,0
Total des ressources	325	650	335	500	1 000
But: augmentation des revenus	2,9	5,8	3,0	4,4	8,9

Note: les ressources initiales et totales sont exprimées en millions d'USD, tandis que le but (augmentation des revenus) est exprimé en millions de personnes.

## VII. Rapports sur les résultats obtenus et les progrès accomplis durant FIDA12

172. **Les avancées réalisées au chapitre des objectifs de FIDA12 seront évaluées et communiquées de façon systématique et transparente.** Les deux principaux supports de présentation et d'évaluation des objectifs du Fonds durant FIDA12 sont la matrice des engagements et des mesures contrôlables pour FIDA12 (annexe I) et le cadre de gestion des résultats de FIDA12 (annexe II).
173. **La matrice des engagements et des mesures contrôlables pour FIDA12 (annexe I) reflète les principaux engagements pris durant la Consultation.** Les engagements correspondent chacun aux domaines d'action hautement prioritaires dont il a été convenu durant la Consultation et s'accompagnent d'un ensemble de mesures contrôlables, assorties de délais, en vue de la réalisation de ces engagements. La matrice intègre également les indicateurs du cadre de gestion des résultats qui seront influencés par chaque engagement. Cette façon de procéder, établie dès FIDA11, permet de disposer d'un cadre de responsabilité intégré qui fait la distinction entre engagements généraux et mesures contrôlables et qui précise la théorie du changement grâce à l'articulation d'indicateurs propres au cadre de gestion des résultats.
174. **Le cadre de gestion des résultats de FIDA12 permet de démontrer la performance du FIDA au regard de sa théorie du changement.** Partie intégrante du cadre du FIDA relatif à l'efficacité en matière de développement, le cadre de gestion des résultats constitue un outil majeur pour ce qui est d'attester et de gérer la performance à l'échelle de l'institution. Il incorpore les principaux domaines qui ont été définis comme prioritaires et ont été arrêtés au cours d'un cycle de reconstitution des ressources, et il inclut des indicateurs de base permettant de suivre les progrès accomplis.
175. **Le cadre de gestion des résultats proposé (annexe II) s'appuie sur la démarche adoptée au cours des précédents cycles de reconstitution des ressources, et a fait l'objet d'une mise à jour à des fins d'amélioration et d'harmonisation des engagements avec les objectifs mondiaux.** La version affinée du cadre de gestion des résultats de FIDA12 reprend la structure et la méthode des versions précédentes, et intègre des modifications pour cadrer avec les pratiques adoptées par d'autres IFI en matière de gestion des résultats. En particulier, ce cadre prévoit notamment l'utilisation accrue des données en temps réel, le recours à de nouveaux indicateurs axés sur les effets directs, comme le nombre d'emplois créés, en vue d'une évaluation plus précise des résultats, et la mise en place d'un tableau de bord affichant de manière exhaustive les progrès accomplis à l'aune des objectifs fixés. Pour harmoniser les engagements du Fonds avec les mécanismes mondiaux, il importe de veiller à ce que les indicateurs

institutionnels concordent avec les indicateurs des ODD. De cette façon, les organisations internationales pourront avoir une meilleure compréhension de leurs contributions respectives à la concrétisation du Programme 2030.

176. **Le cadre de gestion des résultats proposé repose sur la théorie du changement de FIDA12 et s'articule en trois niveaux.** Le niveau I comprend les indicateurs des ODD qui se rapportent au mandat du FIDA. Le niveau II porte sur l'impact et les résultats à atteindre, et consiste à faire état de mesures ciblées relatives à l'impact, aux effets directs et aux produits. Parmi les nouveaux indicateurs de base relevant de ce niveau figurent les emplois créés et le régime foncier. Le niveau III a trait lui aussi à l'impact, mais il porte spécifiquement sur l'évaluation de la performance organisationnelle et opérationnelle, sur laquelle reposent les résultats des niveaux I et II.
177. **Les progrès accomplis à l'égard de la matrice des engagements et des cibles du cadre de gestion des résultats de FIDA12 seront présentés chaque année dans le RIDE.**
178. **Comme lors des précédents cycles de reconstitution des ressources, le FIDA fera rapport sur les indicateurs d'impact pendant la dernière année de FIDA12.** Un rapport de synthèse consacré aux résultats des évaluations d'impact du FIDA sera présenté au Conseil d'administration au début de 2024. De cette façon, le FIDA demeure l'une des seules IFI à mesurer systématiquement l'impact attribuable aux opérations financées par ses soins.

## **VIII. Dispositions relatives à l'examen à mi-parcours de FIDA12 et à la Consultation sur FIDA13**

179. **Examen à mi-parcours de FIDA12.** L'exécution de FIDA12 fera l'objet d'un examen à mi-parcours, dont les conclusions seront présentées à l'une des premières sessions de la Consultation sur FIDA13. Au cours de cette session, il est prévu de consacrer suffisamment de temps à l'élaboration de la version définitive de l'ordre du jour des sessions suivantes de la Consultation sur FIDA13.
180. **Désignation du président ou de la présidente pour FIDA13.** On désignera le président ou la présidente de la Consultation sur FIDA13 à l'issue d'une procédure ouverte qui devra être achevée avant la première session de la Consultation sur FIDA13, en collaboration avec le Conseil d'administration.

## **IX. Recommandation**

181. La Consultation sur FIDA12 recommande au Conseil des gouverneurs d'adopter le projet de résolution joint à l'annexe VIII au présent rapport.

## Matrice des engagements et des mesures contrôlables pour FIDA12

<i>Engagements</i>	<i>Mesures contrôlables</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Indicateurs du cadre de gestion des résultats choisis</i>
<b>1. Élargissement et approfondissement de l'impact – ne laisser personne de côté</b>			
<b>1.1 Rehausser le degré d'ambition en ce qui concerne l'intégration des thématiques transversales et d'autres questions prioritaires, et cibler plus efficacement les populations rurales les plus vulnérables</b>	1. Porter la proportion cible des financements climatiques à 35% du programme de prêts et dons pour FIDA12	T4 2024	
	2. Approuver une stratégie pour la biodiversité	T4 2021	
	3. Faire en sorte que 35% des projets contribuent à révolutionner la dynamique femmes-hommes dès le stade de la conception	T4 2024	
	4. Faire en sorte que 60% des nouveaux projets d'investissement accordent une priorité explicite à la jeunesse et à l'emploi des jeunes	T4 2024	
	5. Mettre au point une nouvelle stratégie relative à l'action du FIDA auprès des peuples autochtones	T2 2022	
	6. Veiller à ce qu'au moins 10 nouveaux projets ciblent en priorité les peuples autochtones	T4 2024	
	7. Accorder un don ordinaire en vue de la reconstitution du Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones, et mobiliser des ressources supplémentaires auprès d'autres partenaires	T4 2022	
	8. Concevoir une stratégie relative aux personnes handicapées	T2 2022	
	9. Veiller à ce qu'au moins cinq projets ciblent en priorité les personnes handicapées	T4 2024	
	10. Revoir la Politique du FIDA en matière de ciblage afin de mieux tenir compte des priorités au chapitre de l'intégration des thématiques transversales et de l'inclusion sociale (peuples autochtones et personnes handicapées)	T4 2022	
	11. Renforcer la communication sur les thématiques transversales et les engagements en établissant un rapport annuel indépendant et complémentaire au RIDE <sup>53</sup>	T3 2023	
<b>1.2 Placer un accent stratégique sur les situations de fragilité, les conflits et le renforcement de la résilience</b>	12. Faire le bilan des interventions du FIDA dans des situations de fragilité, dans l'optique d'améliorer la performance pour ce qui est de renforcer la résilience, de réduire les besoins humanitaires et de mener une action efficace dans les zones touchées par des conflits	T4 2022	
	13. Établir des initiatives destinées spécifiquement à renforcer l'action du FIDA au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, en mettant à profit le Programme pour la résilience du monde rural (dont l'initiative 3S et l'initiative Muraille verte pour le Sahara), afin d'accroître les ressources et de resserrer la collaboration avec les partenaires	T4 2023	
	14. Allouer au moins 25% des ressources de base aux pays en situation de fragilité	T2 2022	

<sup>53</sup> Le rapport sera fondé sur le document consacré aux thématiques transversales pour FIDA12 (IFAD12/2/R.3/Rev.2).

<i>Engagements</i>	<i>Mesures contrôlables</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Indicateurs du cadre de gestion des résultats choisis</i>
<b>1.3 Affecter en priorité les ressources de base du FIDA aux pays les plus pauvres</b>	15. Attribuer 100% des ressources de base aux PFR et aux PRITI, dont 50% à l'Afrique et 45% à l'Afrique subsaharienne	T2 2022	
	16. Allouer entre 11% et 20% du programme de prêts et dons pour FIDA12 aux PRITS en ayant recours aux ressources empruntées	T4 2024	
	17. Approuver une politique de reclassement avant le début de FIDA12	T3 2021	
	18. Mettre sur pied un mécanisme d'accès aux ressources empruntées	T2 2021	
<b>1.4 Nouer des partenariats stratégiques pour renforcer l'impact</b>	19. Approuver une nouvelle stratégie de CSST	T4 2021	
<b>2. Mise en œuvre opérationnelle de programmes de pays porteurs de transformation</b>			
<b>2.1 Améliorer la performance et l'efficience</b>	20. Établir un plan d'action pour améliorer l'efficience au niveau des projets	T4 2021	
	21. Mettre au point un plan d'action pour le suivi-évaluation des projets	T4 2022	
	22. Examiner et actualiser le cadre du FIDA relatif à l'efficacité en matière de développement	T4 2021	
	23. Élaborer un modèle d'activité et des directives pour l'innovation au FIDA	T3 2021	
	24. Faire en sorte que 50% des COSOP et des notes de stratégie de pays approuvés durant FIDA12 mentionnent des possibilités d'exploitation des TIC au service du développement	T4 2024	
	25. Concevoir au moins cinq projets intégrant des méthodes agricoles numériques	T4 2024	
<b>2.2 Pérenniser les résultats et les transposer à plus grande échelle</b>	26. Définir des méthodes et des outils afin d'accroître la participation à l'élaboration des politiques	T4 2022	
	27. Regrouper les données relatives aux effets directs au niveau de chaque programme de pays	T4 2022	
	28. Concevoir et mettre en œuvre un plan d'action pour la pérennisation des résultats	T4 2021	
	29. Actualiser la stratégie du FIDA en matière de reproduction à plus grande échelle	T4 2021	
<b>2.3 Élargir la gamme d'outils à la disposition du FIDA pour appuyer les populations rurales pauvres</b>	30. Approuver la nouvelle Politique en matière de dons	T2 2021	
	31. Élaborer des directives et mettre à l'essai des approches programmatiques en plusieurs phases	T4 2024	

<b>3. Changement institutionnel porteur de transformation</b>			
<b>3.1 Accroître la décentralisation du FIDA, en renforçant les mécanismes de garantie institutionnelle et la gestion du risque</b>	32. Porter le taux des effectifs délocalisés de 32% à 45%	T4 2023	
	33. Continuer à mettre au point des plans d'action biennaux en vue de la prévention et de la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, conformément aux stratégies et aux bonnes pratiques du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, et fournir régulièrement des informations actualisées sur la mise en œuvre de ces plans au Conseil d'administration	En cours	
<b>4. Cadre financier porteur de transformation</b>			
<b>4.1 Accroître les ressources en intégrant l'emprunt et deux nouveaux guichets de financement (l'ASAP+ et le Programme PSPF) au dispositif financier du FIDA, et faire en sorte que le programme de prêts et dons et le programme de travail atteignent respectivement des niveaux cibles de XX milliards d'USD et XXX USD</b>	34. Établir le Programme PSPF pour mettre les investissements, les savoir-faire et la capacité d'innovation du secteur privé au service des petits producteurs	T4 2021	
	35. Mettre en place l'ASAP+ pour contribuer à combler le déficit de financement climatique et à renforcer la résilience des populations vulnérables, et mobiliser des ressources supplémentaires dans le cadre du Programme pour la résilience du monde rural	T4 2021	
	36. Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de cofinancement approuvée durant FIDA11 et maintenir l'objectif d'atteindre un ratio de cofinancement d'au moins 1:1,4 (1:0,8 pour le cofinancement national et 1:0,6 pour le cofinancement international)	T4 2024	
	37. Participer aux groupes de travail des BMD sur la gestion de la dette et chercher à rejoindre d'autres forums mondiaux consacrés à la surveillance et à la gestion de la dette et à la transparence, tels que le Club de Paris (en tant qu'observateur)	En cours	

## **Cadre de gestion des résultats pour FIDA12 (2022-2024)**



## Indicateurs du cadre de gestion des résultats pour FIDA12

## Taux d'actualisation applicables aux prêts concessionnels de partenaires pour FIDA12

1. Le Cadre des prêts concessionnels de partenaires (ou Cadre relatif aux prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables) pour FIDA12 est le même que pour FIDA11<sup>54</sup>. Les taux d'actualisation applicables à FIDA12 sont présentés ci-après.
2. Les taux d'actualisation produits par la méthode décrite figurent dans le tableau 1 ci-après. Ils ont été calculés en fonction des valeurs enregistrées à la date du 30 juin 2020.

Tableau 1  
**Taux d'actualisation pour FIDA12**  
(en pourcentage)

Monnaie	Coût de financement des projets/taux d'actualisation	
	Prêt concessionnel de partenaire sur 25 ans	Prêt concessionnel de partenaire sur 40 ans
	<b>Droits de tirage spéciaux (DTS)</b>	<b>1,69</b>
Dollars des États-Unis (USD)	2,07	2,34
Yens (JPY)	0,63	0,79
Livres sterling (GBP)	1,46	1,57
Euros (EUR)	0,89	0,70
Renminbis (RMB)	3,49	3,62

3. Les taux d'actualisation, établis par monnaie, permettent de calculer l'élément de libéralité dans chacune des monnaies. Ils sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 2a  
**Correspondance des taux d'intérêt nominaux entre le DTS et les monnaies du panier de calcul du DTS (prêts concessionnels de partenaires sur 25 ans)**  
(en pourcentage)

Prêts concessionnels de partenaires sur 25 ans assortis d'un calendrier de décaissement sur trois ans					
Monnaie	Taux d'intérêt nominaux				
<b>DTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,50</b>	<b>1,00</b>	<b>1,50</b>	<b>2,00</b>
USD	0,33	0,85	1,36	1,88	2,39
JPY	(0,91)	(0,45)	0,01	0,47	0,93
GBP	(0,19)	0,30	0,79	1,28	1,77
EUR	(0,69)	(0,22)	0,25	0,72	1,19
RMB	1,54	2,11	2,68	3,25	3,83
<b>Élément de libéralité</b>	<b>20,84</b>	<b>14,63</b>	<b>8,42</b>	<b>2,22</b>	<b>(3,99)</b>

<sup>54</sup> Voir document EB 2017/S10/R.2/Rev.1.

Tableau 2b

**Correspondance des taux d'intérêt nominaux entre le DTS et les monnaies du panier de calcul du DTS (prêts concessionnels de partenaires sur 40 ans)**  
(en pourcentage)

Prêts concessionnels de partenaires sur 40 ans assortis d'un calendrier de décaissement sur trois ans					
Monnaie	Taux d'intérêt nominaux				
DTS	0,00	0,50	1,00	1,50	2,00
USD	0,44	0,97	1,51	2,04	2,58
JPY	(0,77)	(0,33)	0,11	0,55	0,99
GBP	(0,16)	0,33	0,82	1,31	1,79
EUR	(0,84)	(0,41)	0,03	0,47	0,90
RMB	1,40	2,02	2,64	3,26	3,88
<b>Élément de libéralité</b>	<b>33,91</b>	<b>24,29</b>	<b>14,67</b>	<b>5,05</b>	<b>(4,57)</b>

Tableau 3a

**Exemples d'éléments de libéralité de prêts concessionnels de partenaires assortis de différents taux d'intérêt nominaux**  
(en pourcentage)

Prêts concessionnels de partenaires sur 25 ans assortis d'un calendrier de décaissement sur trois ans			
Monnaie	Taux d'intérêt nominaux		
DTS	0,00	0,50	1,00
USD	0,33	0,85	1,36
JPY	(0,91)	(0,45)	0,01
GBP	(0,19)	0,30	0,79
EUR	(0,69)	(0,22)	0,25
RMB	1,54	2,11	2,68
<b>Élément de libéralité</b>	<b>20,84</b>	<b>14,63</b>	<b>8,42</b>

Tableau 3b

**Exemples d'éléments de libéralité de prêts concessionnels de partenaires assortis de différents taux d'intérêt nominaux**  
(en pourcentage)

Prêts concessionnels de partenaires sur 40 ans assortis d'un calendrier de décaissement sur trois ans			
Monnaie	Taux d'intérêt nominaux		
DTS	0,00	0,50	1,00
USD	0,44	0,97	1,51
JPY	(0,77)	(0,33)	0,11
GBP	(0,16)	0,33	0,82
EUR	(0,84)	(0,41)	0,03
RMB	1,40	2,02	2,64
<b>Élément de libéralité</b>	<b>33,91</b>	<b>24,29</b>	<b>14,67</b>

4. **Solution du taux d'intérêt plancher.** Un taux d'intérêt plancher devra être appliqué dans le cas des États membres qui versent des contributions dans des monnaies pour lesquelles l'équivalent de 1% en DTS (taux d'intérêt maximal d'après le Cadre des prêts concessionnels de partenaires) est négatif. Dans un tel cas, les États membres accorderaient un prêt à 0% dans la monnaie du prêt concessionnel de partenaire (ce taux d'intérêt nominal de 0% pourrait aussi être obtenu par l'association d'un prêt à un taux plus élevé et d'un don supplémentaire). Le plancher de 0% signifie que le taux d'intérêt nominal du prêt sera supérieur au taux maximum de 1% en DTS. Dans un souci d'égalité de traitement entre les États membres, on utilisera le taux d'intérêt nominal de 0% pour calculer l'élément de libéralité du prêt et, ainsi, déterminer les droits de vote et le respect du principe de la contribution minimum sous forme de don.

L'utilisation du taux de 0% dans la monnaie du prêt concessionnel de partenaire se traduira par un élément de libéralité plus faible, ce qui signifie que l'État membre devra accorder un prêt plus conséquent pour satisfaire à l'exigence de contribution minimum sous forme de don.

5. **Possibilité de verser des dons supplémentaires.** Si un État membre choisit de verser un don supplémentaire de manière anticipée, le montant du paiement requis sera calculé en fonction de la valeur actualisée de la différence dans les flux de trésorerie futurs entre les paiements au titre du taux d'intérêt nominal initial et les paiements au titre du taux d'intérêt nominal visé. Le taux d'actualisation du Cadre des prêts concessionnels de partenaires servira également au calcul de la valeur actualisée. L'État membre ne pourra verser le don supplémentaire en plusieurs tranches que si le prêt concessionnel de partenaire est assorti du même calendrier de décaissement et que la valeur actualisée du paiement au titre du don supplémentaire est préservée. Le tableau 4 présente des exemples de paiements au titre d'un don supplémentaire qui sont exigés pour différents taux d'intérêt nominaux initiaux et visés.

Tableau 4

**Paiements de dons supplémentaires nécessaires pour rapprocher les taux d'intérêt nominaux initiaux et les taux visés**

(en pourcentage)

*Pour un prêt concessionnel de partenaire de 1 milliard sur 25 ans dans la monnaie de libellé, assorti d'un calendrier de décaissement sur trois ans*

Monnaie	Taux d'intérêt nominal souhaité	Taux d'intérêt nominal visé	Différence (entre le taux initial et le taux visé)	Taux d'actualisation	Don supplémentaire (anticipé) en monnaie
DTS	2,00	1,00	1,00	1,69	122 millions
USD	2,36	1,36	1,00	2,07	118 millions
JPY	1,01	0,01	1,00	0,63	134 millions
GBP	1,79	0,79	1,00	1,46	125 millions
EUR	1,25	0,25	1,00	0,89	131 millions
RMB	3,68	2,68	1,00	3,49	105 millions

6. L'élément de libéralité du prêt concessionnel de partenaire donnera aux États membres des droits de vote selon la formule applicable aux contributions à la reconstitution des ressources, comme indiqué à l'alinéa a) ii) de la section 3 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA, qui dispose comme suit: "les voix attribuées pour chaque reconstitution sont déterminées à raison de cent (100) voix pour l'équivalent de chaque cent cinquante-huit millions de dollars des États-Unis (158 000 000 USD) apportés au montant total de la reconstitution, ou une fraction du montant en cause".
7. La direction assure aux États membres que toutes les contributions reçues de partenaires iront directement aux bénéficiaires des fonds du FIDA. Les prêts concessionnels seront autonomes, et le coût du service de ces emprunts sera couvert par les rentrées provenant des prêts assortis de conditions mixtes ou particulièrement concessionnelles qui auront été approuvés durant FIDA12. Les États membres qui verseront des prêts concessionnels de partenaires au FIDA ne supporteront pas les frais occasionnés par ces prêts et n'auront pas à assumer les risques connexes.